

Parcs Canada Parks Canada



CANADIENNE

*Signatures*  
MAR 13 1980

Travail inédit  
numéro

301

LES MOULINS A FARINE ET LES MOULINS A  
SCIE AUX FORGES DU SAINT-MAURICE  
par Michel Bédard  
(1978)

LES BATIMENTS DE SERVICE ET LES  
DEPENDANCES AUX FORGES DU SAINT-MAURICE  
par Alain Rainville

Les moulins à farine et les moulins  
à scie aux Forges du Saint-Maurice  
par Michel Bédard  
1978

Les bâtiments de service et les dépendances  
aux Forges du Saint-Maurice  
par Alain Rainville

La série intitulée Travail inédit est imprimée à tirage limité pour les besoins du ministère d'Environnement Canada. Des exemplaires de chaque rapport sont distribués à des archives publiques au Canada, où les intéressés peuvent les consulter.

Bon nombre de ces rapports paraîtront dans la revue intitulée Lieux historiques canadiens ou Histoire et archéologie, et pourront être remaniés ou mis à jour.

Les moulins à farine et les moulins  
à scie aux Forges du Saint-Maurice  
par Michel Bédard  
1978



Les moulins à farine et les moulins  
à scie aux Forges du Saint-Maurice  
par Michel Bédard



vii	Sommaire
viii	Remerciements
1	Introduction
2	Les moulins à farine
2	Le premier moulin à farine aux Forges du Saint-Maurice
5	Le deuxième moulin à farine: le moulin de Munro et Bell
24	Le hangar de brique avant 1863
29	Le hangar de brique après 1863 ou le moulin Héroux
39	Les moulins à scie
80	Conclusion
82	Notes
85	Bibliographie

#### Illustrations

9	1 Plan figuratif des Forges du Saint-Maurice par J.P. Bureau, 1845.
11	2 Le moulin de Munro et Bell.
13	3 Le moulin de Munro et Bell (gros plan).
15	4 La maison sur pilotis, n <sup>o</sup> 19.
16	5 La maison double sur pilotis.
19	6 Le moulin de Munro et Bell ou la maison sur pilotis.
21	7 Le moulin de Munro et Bell ou la maison sur pilotis.
23	8 Constructions existantes à l'endroit où aurait été érigé le hangar de brique.

- 27 9 Construction existante à l'endroit où aurait été érigé le hangar de briques.
- 33 10 Croquis du moulin Héroux.
- 35 11 Moulin Héroux  
a) circa 1903; b) 1921; c) 1932; d) circa 1938.
- 43 12 Localisation possible du moulin à scie.
- 45 13 Emplacement du moulin à scie, plan figuratif de J.P. Bureau, 26 janvier 1846.
- 49 14 Possiblement le moulin à scie.
- 51 15 Possiblement le moulin à scie.
- 57 16 Emplacement possible du moulin à scie avant son déménagement par Onésime Héroux ou le docteur Louis Jean-Baptiste Beauchemin.
- 59 17 Moulin Héroux, propriété de la famille Marchand, circa 1903, sans appentis sur le mur sud.
- 61 18 Emplacement du moulin Héroux, propriété de monsieur Ernest Marchand.
- 63 19 Appentis qui aurait abrité le moulin à scie entre les années 1908 et circa 1921.
- 65 20 Appentis sous lequel était logé le moulin à scie vers 1921.
- 67 21 Appentis qui aurait abrité le moulin à scie vers 1930.
- 71 22 Le moulin à scie, alors qu'il était localisé du côté nord-ouest du ruisseau, soit de circa 1933 à 1948.
- 73 23 Le moulin à scie de monsieur Ernest Marchand vu de la maison Demers.
- 77 24 Moulin à scie de monsieur Philippe Garceau à Baie-Jolie abritant le "traineau" du moulin à scie des Forges.
- 79 25 "Traineau" du moulin à scie de monsieur Ernest Marchand des Forges, maintenant la propriété de monsieur Philippe Garceau de Baie-Jolie.

## Sommaire

La communauté industrielle des Forges du Saint-Maurice ne peut se priver très longtemps des bâtiments de service que sont le moulin à farine et le moulin à scie. C'est pourquoi tous deux apparaissent sur le site au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour opérer, ces moulins doivent utiliser la force motrice du ruisseau des Forges mais ce, sans nuire au fonctionnement des soufflets du haut fourneau ou du gros marteau de la forge basse. Aussi, ce facteur devient-il déterminant lors du choix de leur emplacement. Finalement, on imagine bien, au cours des 150 années d'exploitation des Forges, qu'il n'y ait pas eu qu'un seul exemplaire de ces moulins. On reconstruit et répare les uns et les autres, quelques-uns auraient même changé de fonction et certains subsistent jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les lignes qui suivent tentent donc de dresser un bilan préliminaire de nos connaissances des différents moulins à farine et à scie aux Forges du Saint-Maurice.



## Remerciements

Nous ne pouvons passer sous silence l'étroite et patiente collaboration de notre collègue Alain Rainville. Ses commentaires ont grandement accru notre compréhension du sujet. Nos remerciements s'adressent également à nos collègues Jean Bélisle, André Bérubé et Réal Boissonnault qui nous ont confié la responsabilité de ce dossier.

## Introduction

A l'instar de la majorité des constructions aux Forges du Saint-Maurice, les moulins à farine et les moulins à scie étaient faits de bois. Pour cette raison ils subiront eux aussi au fil des années, des dommages et des réparations. Tout comme le haut fourneau, la forge haute et la forge basse, le moulin à farine et le moulin à scie comportent des mécanismes qui ne fonctionnent qu'avec une force motrice. Le ruisseau des Forges, répondant déjà aux besoins des premiers, il fera de même pour les moulins.

D'abord rédigée dans le cadre d'un groupe de travail sur le ruisseau des Forges, la présente recherche vise à débrouiller les questions de la construction, de l'emplacement, de l'architecture, des dommages, des déplacements et des mutations des différents moulins à farine et à scie aux Forges du Saint-Maurice. L'histoire et la fonction des moulins à farine étant distinctes de celles des moulins à scie, nous avons cru bon de les aborder séparément.

## Les moulins à farine

La construction du haut fourneau, de la grande maison, des forges haute et basse occasionne, entre les années 1736 et 1741, des investissements considérables aux administrateurs des Forges. Le premier objectif de l'entreprise étant la production de la fonte et du fer, il est compréhensible, compte tenu des dépenses déjà encourues qu'ils n'aient pas érigé un moulin à farine. L'inventaire d'Estèbe, du 9 novembre 1741, ne révèle d'ailleurs que l'existence "d'un bluteau de 18 pieds de long, garny avec sa boette"<sup>1</sup> à l'intérieur de la grande maison. Il faut tout de même préciser, qu'après 1741, on a songé à construire un moulin à farine. Vers 1742 ou 1743, l'auteur d'un mémoire non-signé suggère: "la construction d'un moulin à farine sur le ruisseau de Saint-Maurice à deux arpents au-dessus du fourneau"<sup>2</sup>. En dépit de tous les avantages qu'en énumère son auteur, il ne semble pas que l'on ait retenu sa suggestion, car les inventaires de 1746 et de 1748 ne mentionnent aucun moulin à farine. L'inventaire de Hertel de Rouville, du 8 septembre 1760, signale, dans la boulangerie cette fois, la présence "d'un bluteau de 20 pieds de large"<sup>3</sup>. C'est donc dire qu'à la fin du régime français, il n'existe toujours pas de moulin à farine aux Forges du Saint-Maurice.

### Le premier moulin à farine aux forges du Saint-Maurice

L'inventaire de Courval, du 28 septembre 1764, pas plus que celui de Péliissier, du 9 mars 1767, ne note la présence d'un bluteau. Pierre de Sales Laterrière, d'après ses mémoires,

passe cinq années aux Forges: "deux comme inspecteur et après la guerre américaine, trois comme directeur jusqu'à la vente des forges à M. Gugy"<sup>4</sup>. Puisqu'il arrive aux Forges en février 1775, il aurait été inspecteur en 1775 et 1776 et ensuite, directeur en 1777-1778-1779. Emprisonné en 1779, il reste en prison quatre années soit de 1779 à 1783. C'est au cours de ces quatre années que l'idée lui vint "de construire une machine qui représentât [...] les forges de Saint-Maurice, en petit et le tout marchant par le moyen de roues et de poids"<sup>5</sup>. Toujours est-il qu'après trois ou quatre années de travail, il complète sa machine. "Au-dessus était la représentation des forges, fourneaux, chaufferies et de la martellerie qui frappait sur l'enclume 60 fois par minute. Il y avait jusqu'un moulin à farine"<sup>6</sup>. Si la maquette de Laterrière était une réplique des Forges du Saint-Maurice du temps où il y séjournait, un moulin à farine aurait existé entre les années 1775 et 1779. Quoique les mémoires de Laterrière ne soient pas une source très recommandable, nous sommes tout de même en présence de la première mention de l'existence d'un moulin à farine aux Forges depuis 1729. Nous demeurons perplexes quant à l'exactitude des propos de Laterrière et préférons attendre avant d'en conclure l'érection du premier moulin à farine aux Forges entre les années 1767 et 1779.

Il faut patienter jusqu'au 8 avril 1780<sup>7</sup> avant que ne soit probante l'existence du moulin à farine. A cette date, Jacques Perreault, qualifié de maître farinier au moulin des Forges du Saint-Maurice, contracte une procuration devant le notaire Jean-Baptiste Badeaux. Si par moulin le notaire entend une machine servant à moudre les céréales ou s'il entend plutôt la construction contenant ladite machine, dans les deux cas, il y aurait un moulin à farine aux Forges. Le fait que Perreault soit maître farinier constitue, à notre sens, un autre élément de preuve. Quoique décisive quant à l'existence du moulin à farine, la minute du notaire Badeaux ne contient

aucune donnée quant à la localisation dudit moulin. Toutefois, elle permet d'une part de situer, entre 1767 et 1780, la date de construction probable du premier moulin à farine; d'autre part elle accroît la crédibilité des mémoires de Laterrière quant à l'existence du moulin à farine du moins.

Le 21 juin 1785<sup>8</sup>, l'estimation des Forges du Saint-Maurice, exécutée par le notaire Jean-Baptiste Badeaux, n'indique aucun moulin à farine. Cette estimation n'en nie pas pour autant la présence d'un moulin à farine puisque l'on n'y traite que des constructions qui exigent des réparations. Aussi, si le moulin à farine existe toujours, il faudrait penser qu'il est en bon état.

Le notaire Joseph Papineau, par son inventaire du 27 mai 1786<sup>9</sup>, corrobore dans les termes suivants, la présence du moulin à farine aux Forges: "au moulin à farine, les mouvements, la huche, une moulange et ses ferrures". Malheureusement, l'inventaire de Papineau ne situe toujours pas le moulin à farine sur le site des Forges.

Le journal de Lord Selkirk, à la date de février 1804<sup>10</sup>, comporte des données relatives aux Forges du Saint-Maurice. Ces informations, Selkirk avoue les tenir de John Lees, un ancien bailleur des Forges qu'il a rencontré à Québec. A ce titre, la crédibilité de son journal s'en trouve accrue. Il importe cependant de replacer le témoignage de Lees dans son contexte temporel. L'intérêt de Lees dans les Forges du Saint-Maurice couvre la période du 10 juin 1787 jusqu'approximativement 1792-1793. Ainsi, lorsqu'il rencontre Lord Selkirk en 1804, il peut soit décrire les Forges telles qu'elles existent alors, soit telles qu'elles existaient à l'époque où il en était le co-locataire avec Alexander Davidson. Comme il n'a plus d'intérêt depuis quelques années, nous croyons qu'il réfère plutôt à la période qu'il connaît bien. Quoiqu'il en soit, il n'est guère loquace en ce qui a trait au moulin à farine et se contente d'en signaler l'existence.

Le deuxième moulin à farine: le moulin de Munro et Bell

Le 1<sup>er</sup> avril 1807, le notaire Joseph Badeaux procède différemment lorsqu'il inventorie le poste des Forges du Saint-Maurice pour le compte de David Munro et de Matthew Bell. Il décrit, dans un premier temps, les bâtiments et ouvrages existant avant le bail de Davidson et Lees et, dans un deuxième temps, il détaille des bâtiments bâtis depuis le bail de Davidson et Lees, prenant soin d'indiquer les noms des constructeurs des nouvelles constructions. Dans le premier volet de l'inventaire, il n'est question d'aucun moulin à farine avant le bail de Davidson et Lees. Pourtant l'inventaire du notaire Papineau en confirmait clairement l'existence. Dans le deuxième volet de son inventaire, le notaire Badeaux indique: "un moulin à farine avec une [ paire de ] moulange en très bon état ayant été construit dernièrement par Messieurs Monro et Bell"<sup>11</sup>. Si l'inventaire de 1807 est exact, le premier moulin à farine aurait disparu dans des circonstances encore inconnues et un nouveau aurait été construit par Munro et Bell entre les années 1793 et 1807. La disparition du premier moulin à farine quoiqu'étrange et inexplicable, demeure quand même possible. Aussi longtemps que de nouveaux documents ne viendront pas contredire l'inventaire de 1807, nous retiendrons cette version.

En 1828, le lieutenant Baddely rédige un compte rendu de sa visite aux Forges du Saint-Maurice. Il décrit les Forges et mentionne parmi les bâtisses: "and one grist mill". Il néglige, tout comme les notaires Badeaux et Papineau, de localiser le moulin à farine. Néanmoins, lorsqu'il aborde la question de l'aménagement du ruisseau, il fournit indirectement des indices quant à l'emplacement du moulin:

By damming up a small stream running into the river from the west, ample conveniences for washing the ore are obtained and power sufficient to drive the furnace bellows (which is moved by a wheel of 32

feet diameter) a grist mill, a forge for driving bar iron with a hammer weighing 5 cwt, a mill for grinding charcoal for the moulding room, a saw and another forge having also one hammer of 5 cwt.<sup>12</sup>

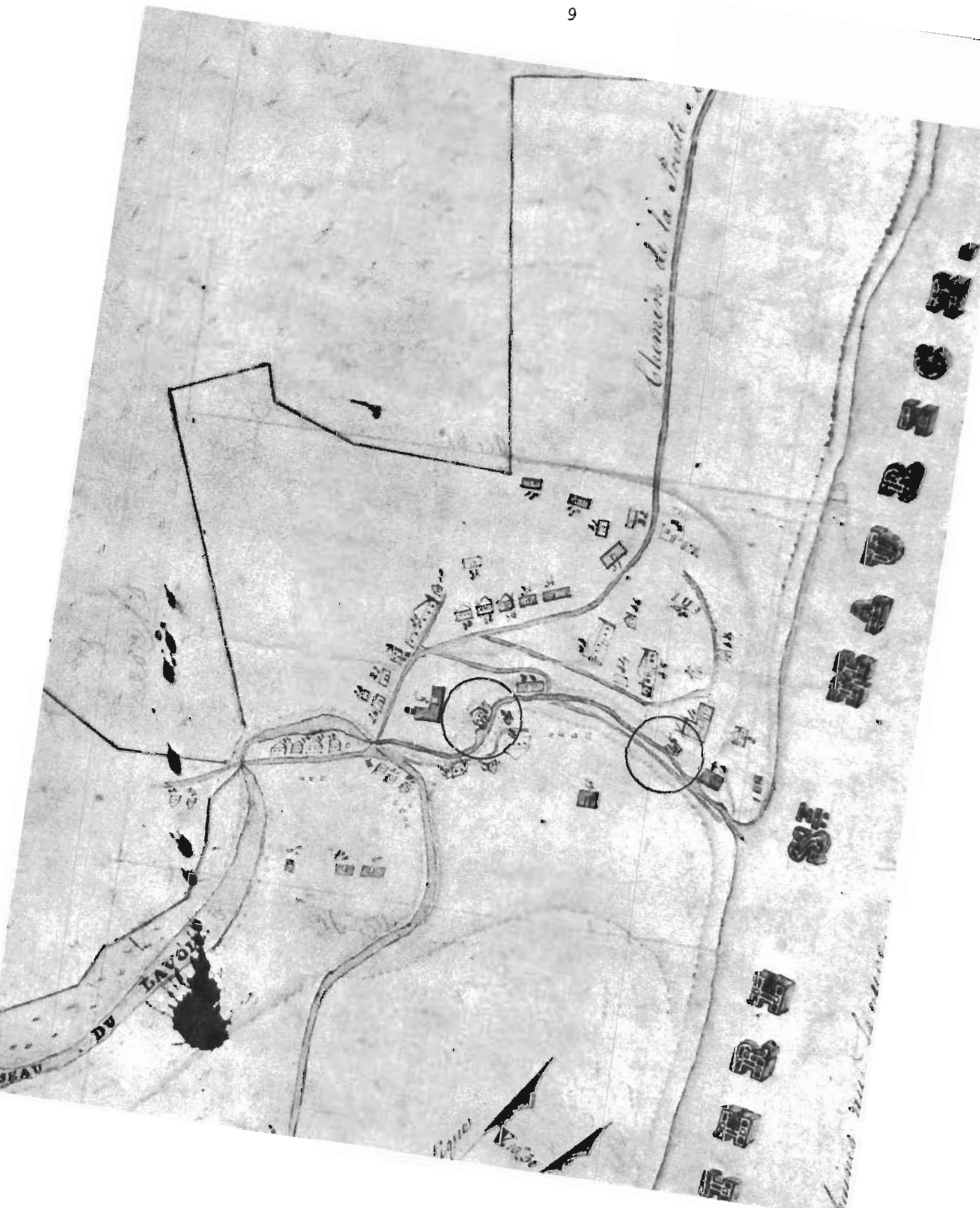
Lorsqu'il nomme les machines qu'actionne le ruisseau des Forges, Baddely procède d'ouest en est. A partir de sa relation, il est possible, pour la première fois depuis 1770, de localiser approximativement un moulin à farine aux Forges, mais plus spécifiquement celui construit par Messieurs Munro et Bell. On le retrouverait entre le haut fourneau et la forge haute.

L'arpenteur J.P. Bureau dresse un plan figuratif des Forges du Saint-Maurice, en date des 29-30-31 janvier 1845. A l'item 7 de son plan, figure un moulin à farine. Pour la première fois, nous sommes en mesure de localiser avec plus de certitude l'emplacement du moulin à farine de Bell. Il se trouve en bas du haut fourneau et en amont de la forge haute (Figure 1). Selon le plan Bureau, le coin nord-ouest du moulin serait à environ 40.2 mètres du coin nord-ouest de la forge haute. Le même coin nord-ouest du moulin à farine serait à 36.2 mètres du coin nord-est de la halle à charbon. Comme la dimension des constructions du plan Bureau et la distance entre elles varient en plus ou en moins par rapport au relevé topographique de 1974, on doit considérer ces mesures uniquement comme indicatives. Parce qu'il identifie et localise le moulin à farine sur son plan des Forges, l'arpenteur Bureau accroît, à son insu, notre connaissance de l'architecture du moulin à farine d'en haut. Grâce à un tableau du capitaine Pigott de 1845 et intitulé: "Forges Near Three Rivers", il nous est possible de préciser la fonction des constructions que l'on aperçoit. Ainsi, grâce aux données du plan Bureau, on sait que le bâtiment situé à droite de la grande roue du haut fourneau est le moulin à farine. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire, probablement en bois,

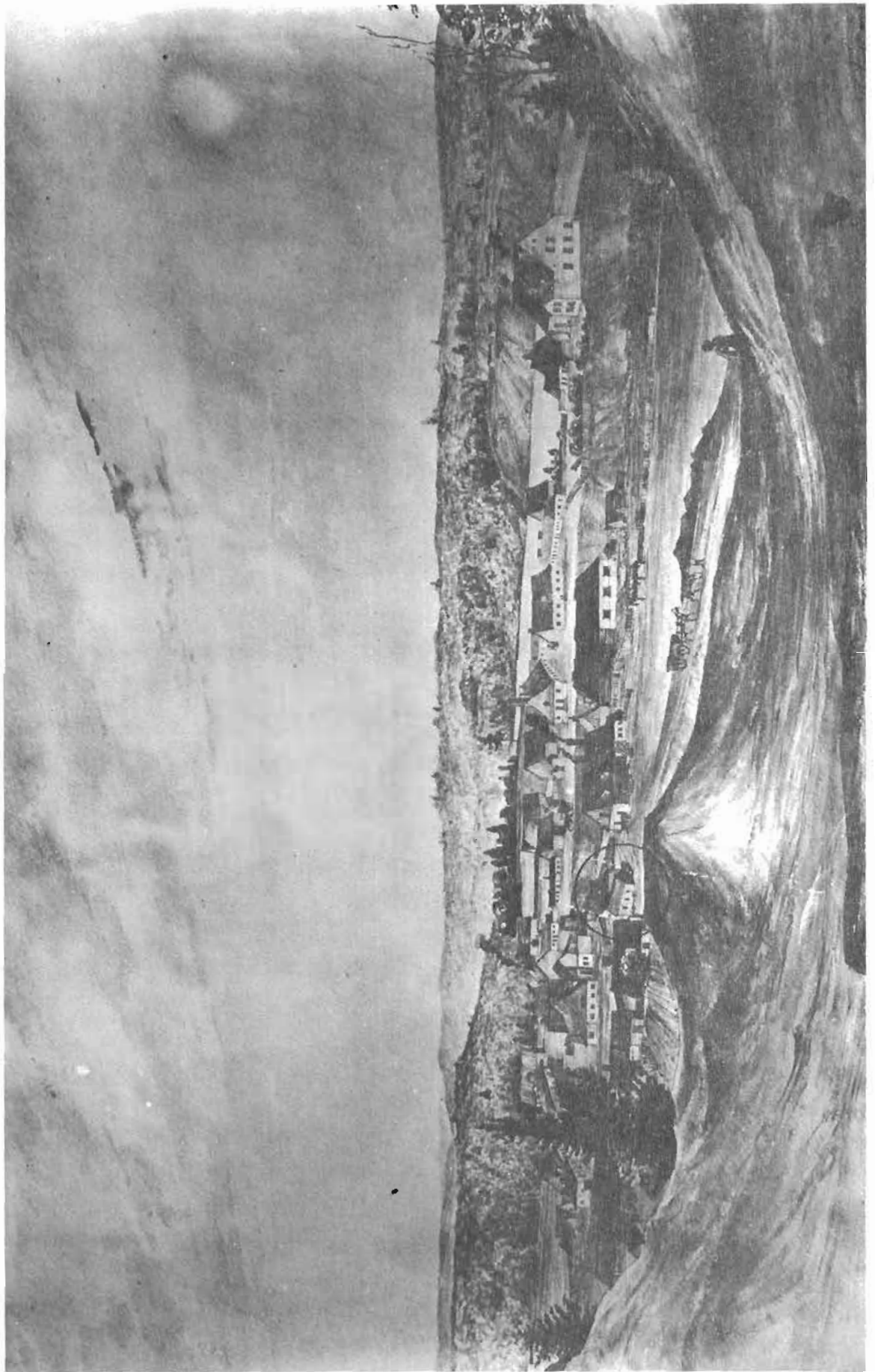




- 1 Plan figuratif des Forges du Saint-Maurice par J.P. Bureau, 1845; n<sup>o</sup> 5, moulin à scie et à charbon; n<sup>o</sup> 7, moulin à farine. (Québec, Ministère des Terres et Forêts, Archives du service d'arpentage, canton S-36-B, 1845.)



- 2 Le moulin de Munro et Bell, The Forges near Three Rivers,  
Pigott, 1845. (Archives du Séminaire des Trois-Rivières.)



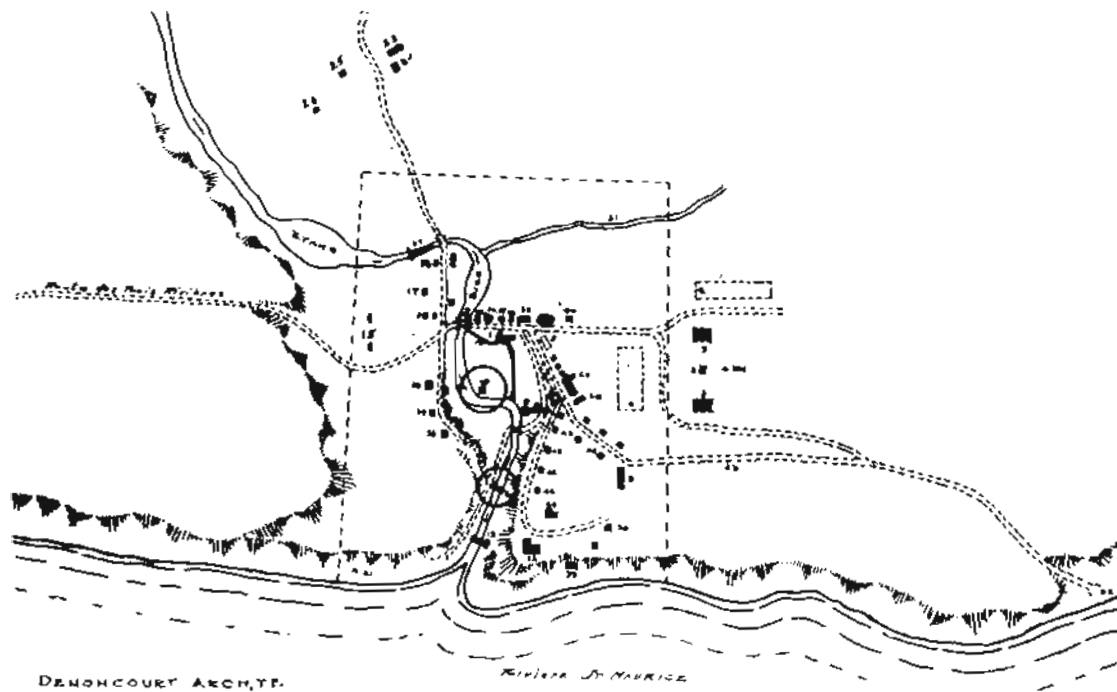
- 3 Le moulin de Munro et Bell (gros plan), The Forges near Three Rivers, Pigott, 1845. (Archives du Séminaire des Trois-Rivières.)



doté d'un toit à deux versants. Le toit est surmonté à l'est, soit par une bouche d'aération soit par une cheminée. L'axe longitudinal du moulin à farine Munro et Bell serait est-ouest (Figures 2 et 3).

Le 24 août 1852, l'ingénieur William Hunter, dans un rapport à la Chambre d'Assemblée, énumère les réparations nécessaires au bon fonctionnement des Forges du Saint-Maurice. Son commentaire à l'endroit du moulin à farine est plutôt laconique: "the grist mill will require repairs"<sup>13</sup>. Il doit s'agir ici du même moulin à farine que celui indiqué sur le plan Bureau. La version française du rapport Hunter mentionne que: "le moulin à cardes demande des réparations". L'original de ce document étant en anglais, nous croyons qu'une erreur s'est glissée dans la traduction. Il doit être question d'un moulin à farine et non d'un moulin à cardes.

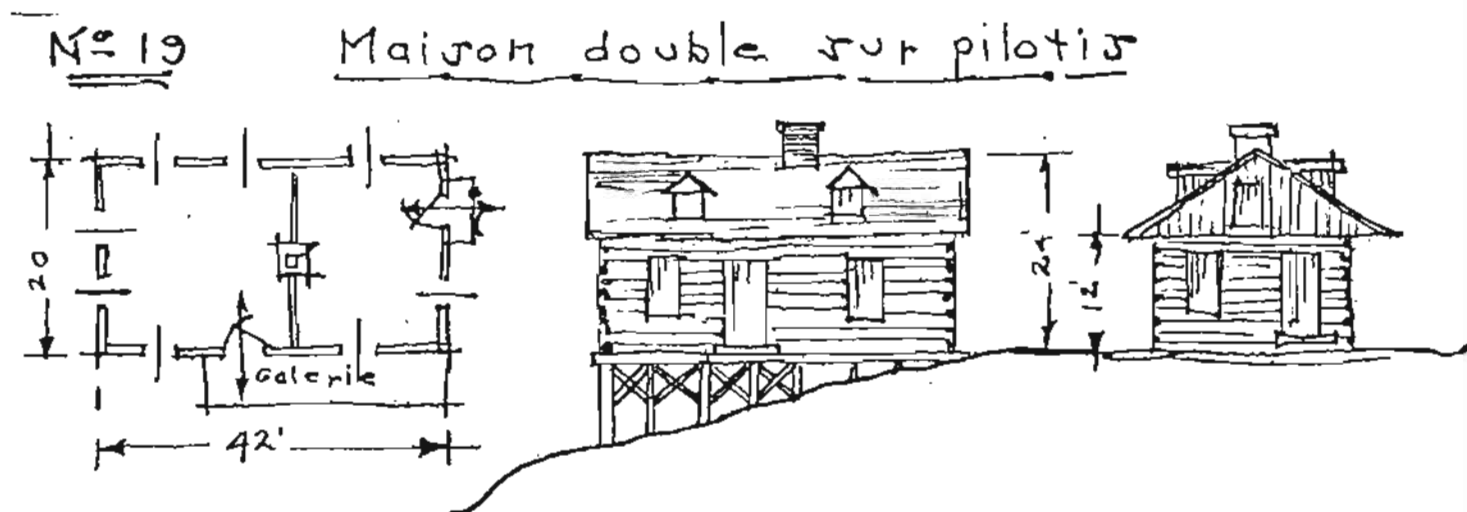
La mention suivante de ce moulin à farine ne revient qu'en 1863<sup>14</sup> lorsque John McDougall achète les Forges du Saint-Maurice d'Onésime Héroux. La description des limites du terrain des Forges vendu par Héroux confirme qu'il ne peut que s'agir du moulin à farine localisé par l'arpenteur Bureau. Il est toutefois malaisé de préciser combien de temps le moulin à farine acheté par John McDougall a conservé sa vocation. Une obligation contractée par la firme John McDougall and Sons le 21 janvier 1868<sup>15</sup> confirme l'existence du moulin à farine. Dollard Dubé, suite à une enquête réalisée auprès des anciens ouvriers des Forges, indique plutôt une maison sur pilotis<sup>16</sup> (Figures 4 et 5) à l'endroit où était localisé le moulin à farine. La version de Dubé laisse sous-entendre que les McDougall auraient autorisé en quelque sorte la transformation du moulin à farine en une maison. Il semble, du moins selon tous les actes notariés où il en est question, que l'on ait toujours qualifié cette bâtisse de moulin à farine. La preuve en est que le 14 avril 1884<sup>17</sup> lors de la vente par George McDougall à Robert Wilson, il est encore



Plan des Forges St-Maurice il y a 50 ans.

- 4 La maison sur pilotis, n<sup>o</sup> 19. (Dollard Dubé, les vieilles forges, il y a 60 ans [Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1933], p. 4-6).



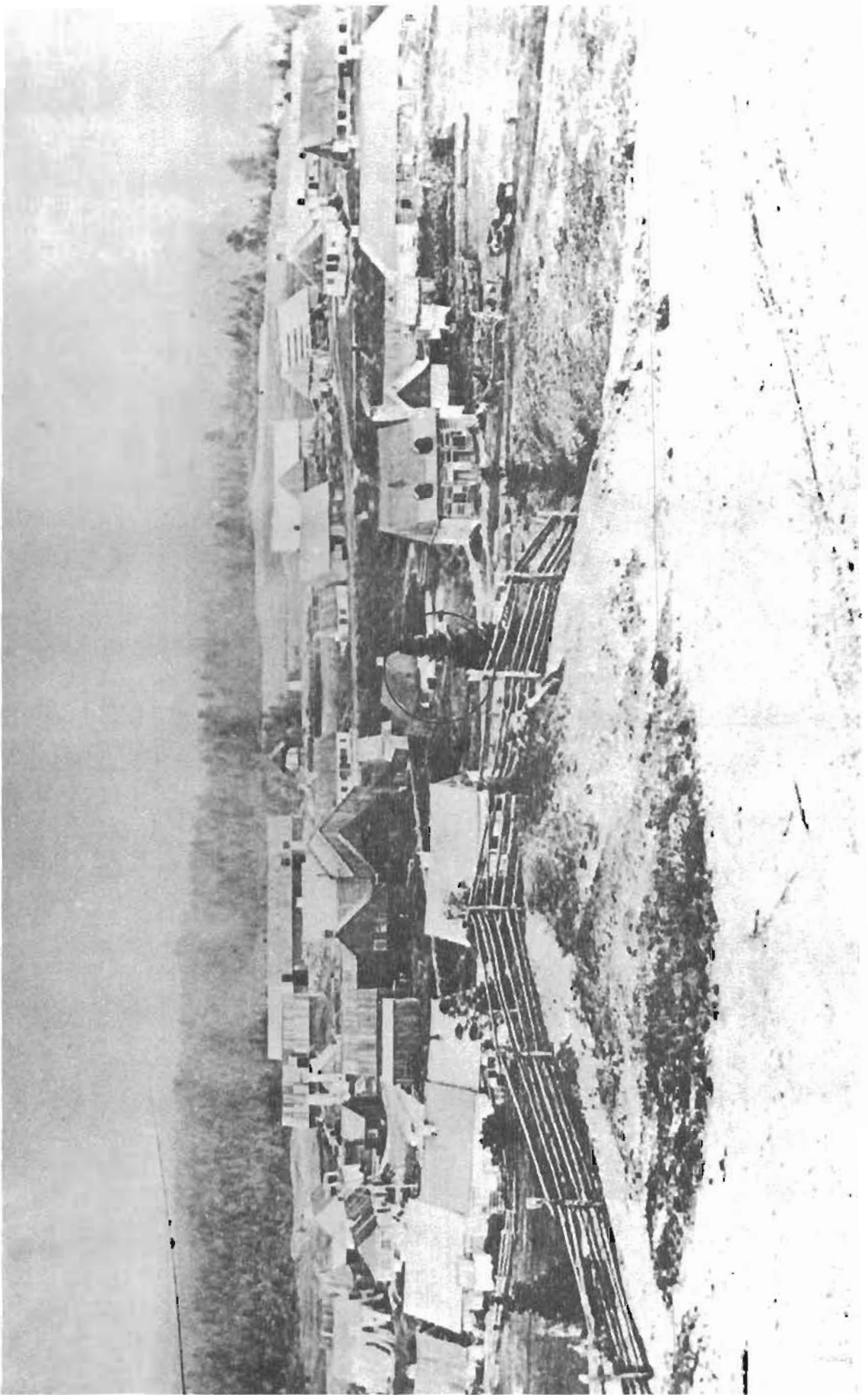


- 5 La maison double sur pilotis. (Archives du Séminaire des Trois-Rivières, Fonds Dollard Dubé, N3-P58.)

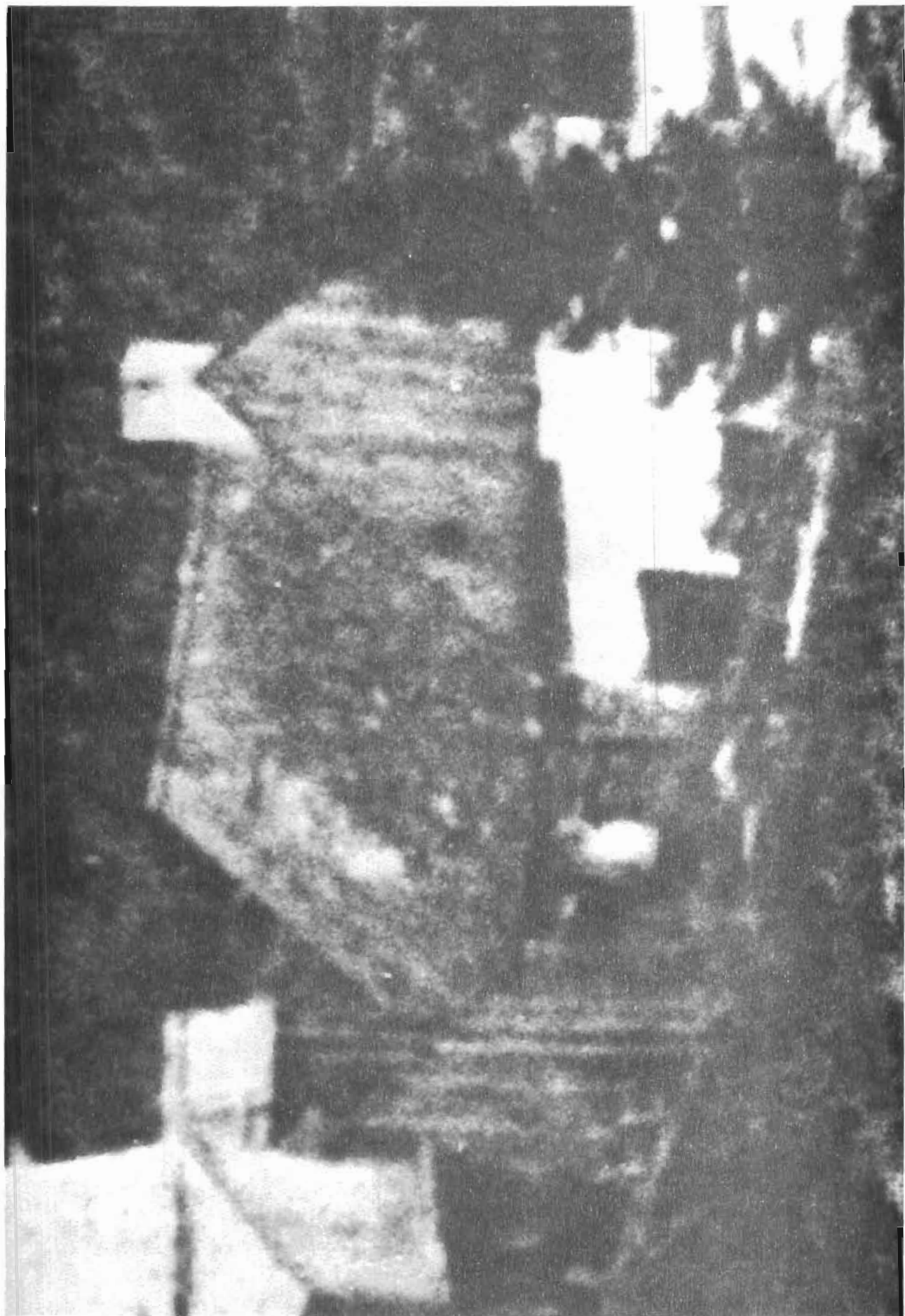
question d'un moulin à farine. De deux choses l'une, soit que le moulin à farine localisé en bas du haut fourneau ait conservé sa vocation jusqu'en 1884 tel que le mentionnent les minutes notariales, soit qu'il ait été converti en habitation comme le laisse entendre Dollard Dubé. La photographie McDougall (circa 1880) atteste l'existence de la bâtisse, mais elle ne résout en rien le problème (Figures 6 et 7). Même si Marie-France Fortier, dans son rapport intitulé: "La structuration sociale du village industriel des Forges du Saint-Maurice: étude quantitative et qualitative" relève entre les années 1869 et 1875, un meunier nommé Ovide Camirand, il est possible que ce meunier ait été à l'emploi soit des McDougall, soit du docteur Beauchemin. A notre avis, la présence d'un nouveau moulin à farine aux Forges à compter des années 1864 ou 1865 rend fort plausible la version de Dollard Dubé. L'édifice pourrait avoir changé de vocation sans que les minutes notariales aient noté le changement; après tout, l'essentiel était que la bâtisse ait existé.

Depuis 1780, il n'a jusqu'à présent été question que de deux moulins à farine aux Forges du Saint-Maurice. Un premier, qui daterait des années 1770-1780 et dont nous ignorons tant l'architecture que la localisation. Le deuxième moulin à farine lui aurait été construit par Munro et Bell, en bas du haut fourneau et aurait vraisemblablement existé jusqu'en 1884. Or, vers les années 1864-1865, Onésime Héroux aurait installé un moulin à farine dans une bâtisse en brique qui existait déjà sur le site. La localisation, l'architecture et les matériaux de construction de chacun des moulins existant sur le site entre 1865 et 1884, écartent tous risques de confusion entre eux. En dépit de ces différenciations, qualifions tout de même le moulin à farine localisé en bas du haut fourneau, de "moulin de Munro et Bell" et de "moulin Héroux" celui qui existait entre la forge haute et la forge basse. L'étude du moulin Héroux comporte deux volets. Le

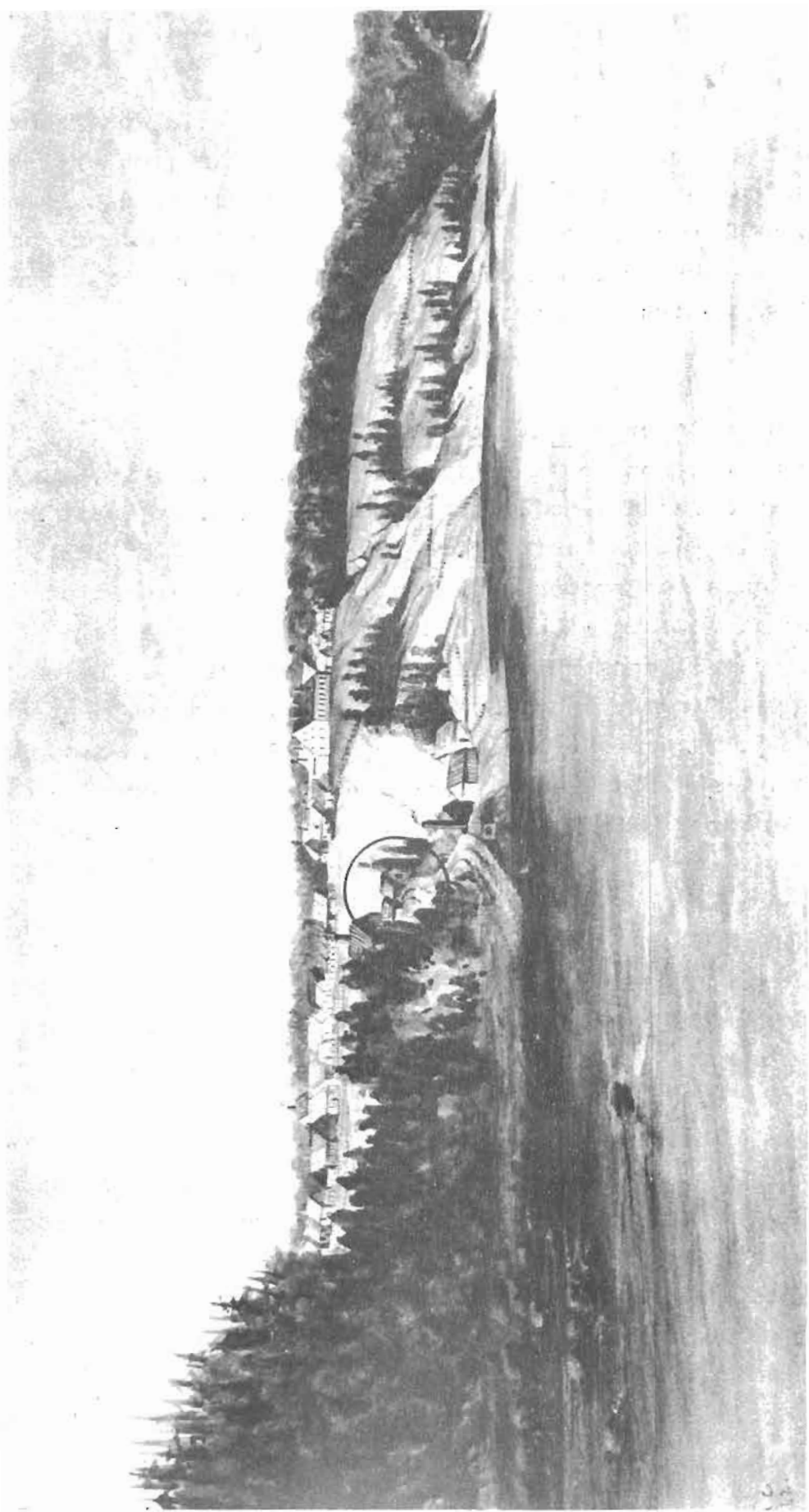
6 Le moulin de Munro et Bell ou la maison sur pilotis.  
(Collection Lawrence McDougall.)



- 7 Le moulin de Munro et Bell ou la maison sur pilotis.  
(Collection Lawrence McDougall.)



- 8 Constructions existantes à l'endroit où aurait été érigé le hangar de brique, M.M. Chaplin, 1842. (Archives publiques du Canada.)





premier tente de préciser à quand remonte la construction de la bâtisse qui l'abrite et quelle a pu être son utilisation jusqu'en 1862, date où il devint la propriété d'Onésime Héroux. Le deuxième volet traite de la transformation de ce bâtiment de brique en moulin à farine, de même que son histoire jusqu'à sa destruction vers 1942.

### Le hangar de brique avant 1863

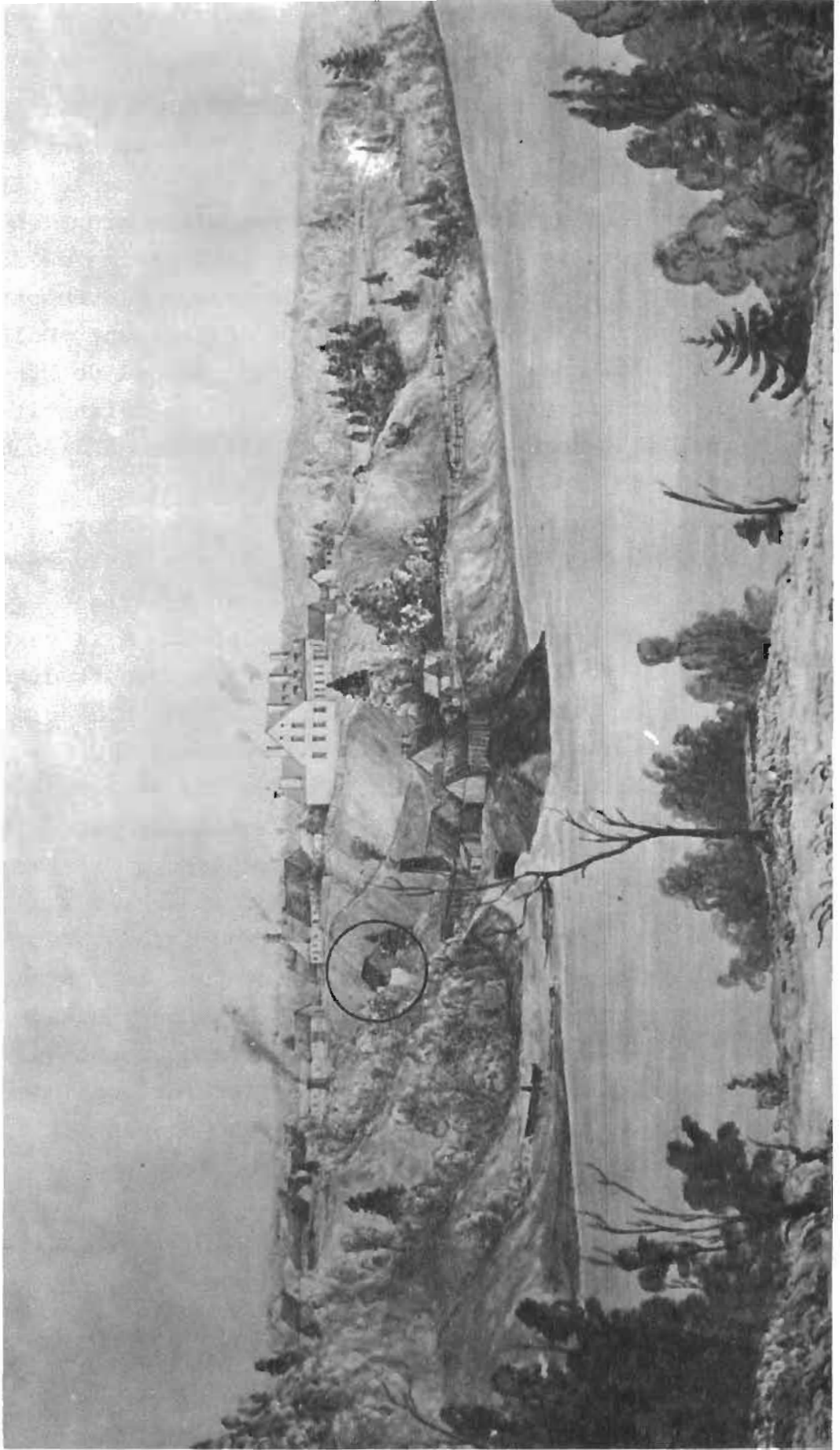
La construction de la bâtisse en brique daterait, aux dires d'Etienne Parent, de l'époque où Henry Stuart était propriétaire des Forges, soit entre les années 1846 et 1851. Voici d'ailleurs les propos de Parent: "à l'exception d'un vaste bâtiment de brique destiné à faire un moulin à scie, non encore achevé, construit par M. Henry Stuart"<sup>18</sup>. Le bâtiment de brique devait donc abriter un moulin à scie. Parent tient sans doute cette information de John Porter (un des propriétaires des Forges) en compagnie duquel il effectue la visite des Forges. Grâce à un relevé topographique réalisé, en 1974, par les services techniques de Parcs Canada, l'emplacement de même que la dimension de cette bâtisse de brique sont connus. Situé entre les forges haute et basse, la dimension du hangar est de 16 mètres par 12.5 mètres. Le coin nord-ouest du hangar de brique serait à environ 124 mètres du coin nord-ouest de la cheminée de la forge basse tandis qu'il se trouverait à 96 mètres du coin nord-est de la forge haute.

La bâtisse de brique aurait-elle été érigée sur les fondations d'une construction plus ancienne? Le plan Bureau de 1845 relève la présence d'un moulin à scie et à charbon dont le coin nord-ouest de la plus grosse bâtisse ne se trouve qu'à 36.2 mètres environ du coin sud-ouest de la forge basse. Par contre, le même coin de la grosse bâtisse (soit le moulin à scie, soit le moulin à charbon) serait à 128.7 mètres du coin nord-est de la forge haute. Selon un autre plan figuratif

de Bureau du 26 juin 1846, il n'existerait cette fois qu'un seul moulin entre les forges haute et basse. Le coin nord-ouest de ce moulin serait cette fois à 64.3 mètres du coin sud-ouest de la forge basse et à 128.7 mètres du coin nord-est de la forge haute. Comme nous l'avons déjà souligné, ces mesures ne sont qu'indicatives. Il appert que jusqu'à présent, la bâtisse de brique n'ait pas été érigée sur les fondations du moulin à scie ou du moulin à charbon des plans Bureau. D'ailleurs, le rapport de Hunter du 24 août 1852 corrobore cette hypothèse. Hunter écrit: "The present saw mill is in such complete decay that a new one must be immediately erected." Il poursuit ensuite avec l'utilisation que l'on devrait faire de la bâtisse de brique: "A new finishing shop should be immediately fitted up in the brick building."<sup>19</sup> Donc, le moulin à scie existe toujours en 1852 malgré son état lamentable. Une aquarelle de Chaplin (Figure 8) de 1842 montre clairement trois constructions entre les deux forges. Les deux premières semblent localisées très près de la forge haute tandis que la troisième est à proximité de la forge basse. Un lavis, d'un artiste anonyme (Figure 9) et daté du 19 septembre 1844, dont le point de vue diffère quelque peu de Chaplin, n'indique que deux bâtiments. Le premier paraît être à égale distance des deux forges tandis que le second lui est en amont de la forge basse. Quoique la perspective de ces deux iconographies comporte quelques différences, l'on constate qu'il y aurait une et peut-être deux constructions autres que les moulins à scie et à charbon entre les forges. Celles-ci n'apparaissent d'ailleurs pas sur les plans Bureau. Seules des fouilles archéologiques à l'emplacement du hangar de brique pourraient résoudre notre question quant à l'existence d'un ancien bâtiment sous le hangar de brique.

Sachant que la date de construction du bâtiment de brique se situe quelque part entre les années 1846 et 1851, il reste à déterminer sa fonction des années 1852 à 1862. Le rapport

- 9 Construction existante à l'endroit où aurait été érigé le hangar de brique, Anonyme, 19 septembre 1844. (Archives publiques du Canada.)



Mr. Bell's Forges on the St. Maurice, near 3 Rivers, Sept. 19th, 1844

de l'ingénieur Hunter du 24 août 1852 suggère que l'on y installe un atelier de finition. Etienne Parent, dans son compte-rendu du 20 septembre 1852, laisse entendre que le bâtiment de brique abritera un moulin à scie. Napoléon Caron, en 1888, avance l'hypothèse suivante: "Ce moulin à farine de deux étages était auparavant une boutique de menuisiers élevée par Henry Stuart pour l'utilité des forges"<sup>20</sup>. Finalement, Dollard Dubé émet l'opinion que: "Le moulin à farine actuel de Ernest Marchand aurait servi de local de polissage définitif des objets moulés"<sup>21</sup> vers les années 1865-1871 donc à l'époque des McDougall.

Puisque ces hypothèses semblent à prime abord, toutes vraisemblables, décortiquons-les une à une. La version d'Etienne Parent indique que le bâtiment de brique est destiné à faire un moulin à scie non encore achevé. A la vente des Forges le 27 avril 1863, le notaire Petrus Hubert distingue clairement le grand hangar de brique du moulin à scie. Il ne saurait être question, en 1863, que le hangar de brique ait abrité le moulin à scie car Onésime Héroux, le vendeur, se réserve le "droit de transposer ledit moulin en bas du grand hangar de brique et ce, en échange de la place qu'il occupe à présent". A notre avis, le moulin à scie serait localisé ailleurs sur le site sans que nous en connaissions précisément l'emplacement. L'énoncé de Napoléon Caron, lui, s'avère juste quant au constructeur de l'édifice (soit Henry Stuart). Néanmoins jusqu'à présent, il n'existe aucun document qui confirme l'utilisation du hangar de brique à titre de boutique de menuisiers. L'interprétation de Dollard Dubé ne peut être retenue, du moins, pour ce qui est des années où le hangar de brique aurait servi de local de polissage. La raison en est bien simple: le hangar de brique n'a jamais été la propriété des McDougall puisqu'Onésime Héroux se l'était réservé lors de la vente du 27 avril 1863. Reste la suggestion de l'ingénieur Hunter d'installer un atelier de finition à l'intérieur du

hangar de brique. Les indices se font tout de même rares pour privilégier cette hypothèse. Seul Dubé soutient que le hangar aurait servi de local de polissage et encore, son interprétation est anachronique; toutefois il est possible que les propos de Dubé soient exacts quant à la fonction du hangar de brique malgré qu'ils soient erronés quant aux années d'utilisation.

Quoique l'on puisse écarter une ou deux hypothèses, il est impossible de connaître, hors de tout doute, la fonction du hangar de brique des années 1852 à 1862. Qu'il nous suffise de dire qu'en 1852, ledit hangar était la construction la plus récente sur le site des Forges, il est donc peu probable qu'on l'ait laissé vacant surtout lorsque l'on connaît l'état dans lequel étaient les autres bâtisses. Depuis son érection par Henry Stuart jusqu'à la vente des Forges en 1863, le hangar de brique s'intègre au complexe des Forges du Saint-Maurice, au même titre que les autres constructions.

#### Le hangar de brique après 1863 ou le moulin Héroux

Onésime Héroux achète les Forges du Saint-Maurice et quelques terres adjacentes en 1862. Le 27 avril 1863, il vend les Forges à John McDougall. Lors de cette vente, Héroux se réserve les items suivants: "le grand hangard [sic] de brique et le moulin à scie construits sur ledit ruisseau, un peu plus haut que son embouchure"<sup>22</sup>. A compter du 27 avril 1863, il importe de bien comprendre que dorénavant, et ce jusqu'à la fermeture des Forges du Saint-Maurice, le bâtiment de brique et le moulin à scie constituent des enclaves sur le site des Forges.

A quand remonte la transformation du hangar de brique en moulin à farine? Sachant que le 27 avril 1863 il est question d'un hangar de brique dans l'acte de vente des Forges et que le 14 septembre 1865<sup>23</sup> Marie-Adéline Héroux, la veuve

d'Onésime Héroux, loue un moulin à farine situé sur le pouvoir d'eau des Forges à un dénommé Joseph Lafrenière, il est raisonnable d'en conclure que le hangar de brique abrite un moulin à farine entre les années 1863 et 1865. Du reste, Napoléon Caron corrobore que les travaux furent exécutés par Onésime Héroux: "M. Onésime Héroux, devenu propriétaire des deux bâtiments, transporta les moulages dans la boutique et en fit le moulin actuel qui est beaucoup plus confortable"<sup>24</sup>. Il faut admettre que la provenance des moulages constitue une nouvelle énigme surtout lorsque l'on sait que l'autre bâtiment, appartenant à Onésime Héroux, était un moulin à scie.

Une minute du notaire H.R. Dufresne, en date du 11 mars 1869, ébranle quelque peu notre théorie de l'implantation d'un moulin à farine dans le grand hangar de brique. En effet, le testament de Marie-Adéline Héroux, épouse en troisièmes noces du docteur Louis Jean-Baptiste Beauchemin, autorise ce dernier à disposer à sa guise: "d'un moulin à farine et à scie et d'une bâtisse de brique situés sur le ruisseau des forges"<sup>25</sup>. Il existe manifestement une contradiction entre ce que se réserve Onésime Héroux le 27 avril 1863 et ce que lègue sa veuve selon son testament du 11 mars 1869. Lorsque Marie-Adéline Héroux lègue au docteur Beauchemin, son mari, le moulin à farine et à scie, l'on peut interpréter de deux façons le terme moulin. Interprété d'une façon restreinte, le terme moulin décrirait uniquement les mouvements, les mécanismes et les machines qui servent à broyer le grain et à scier le bois. Employé d'une façon plus large, le terme comprendrait à la fois les mouvements, mécanismes, machines et le bâtiment qui les abrite. Dans le cas présent, notre opinion serait que le notaire utilise le terme moulin dans son sens restrictif distinguant d'une part les mécanismes et d'autre part le ou les bâtiments. Le moulin à farine pourrait alors être dans le hangar de brique. La localisation du moulin à scie sera traitée dans l'étude

des moulins à scie.

Le recensement industriel du Canada de 1871, pour le township de Saint-Maurice, confirme l'existence du moulin Hérroux, alors la propriété du docteur Jean-Baptiste Beauchemin. Le moulin à farine est alors évalué à \$2000. L'acte de vente des Forges du 14 avril 1884 atteste que le moulin à farine, situé non loin de l'embouchure du ruisseau des Forges, n'appartient pas aux McDougall: "sous la réserve en faveur des héritiers de feu Onésime Hérroux ou leur ayant cause, du moulin à farine et à scie qu'il y a sur le pouvoir d'eau qui alimente lesdites forges un peu plus haut que son embouchure"<sup>26</sup>. Puisque l'acte de vente du 14 avril 1884 ne mentionne plus le hangar de brique mais bien un moulin à scie et à farine, il faut admettre que le hangar de brique et le moulin à farine ne forment plus qu'un tout et qu'il pourrait en être ainsi depuis approximativement 1865. En 1888, Napoléon Caron, dans son étude intitulée: "Deux voyages sur le Saint-Maurice" décrit le revêtement extérieur du moulin à farine: "Nous voilà au moulin à farine du docteur Beauchemin. Ce moulin est en brique et a deux étages"<sup>27</sup>. Le docteur Beauchemin reste propriétaire du moulin à farine jusqu'à sa mort. Après son décès survenu le 2 février 1902, les frères James et Ernest Marchand acquièrent les Forges des héritiers de Marie-Adéline Hérroux. Jusqu'au 22 août 1908, le moulin à farine demeure la propriété indivise des deux frères Marchand. Après cette date, il devient la propriété exclusive d'Ernest Marchand<sup>28</sup> (Figures 10 et 11). Le moulin aurait fonctionné jusque vers l'année 1938. Selon les témoignages recueillis lors d'enquêtes sur le terrain en 1975 et en 1977, le moulin à farine aurait brûlé à l'automne 1942-1943 ou 1945, dans des circonstances qui n'ont jamais été éclaircies et qui ne le seront probablement jamais, le moulin à farine n'étant pas assuré.

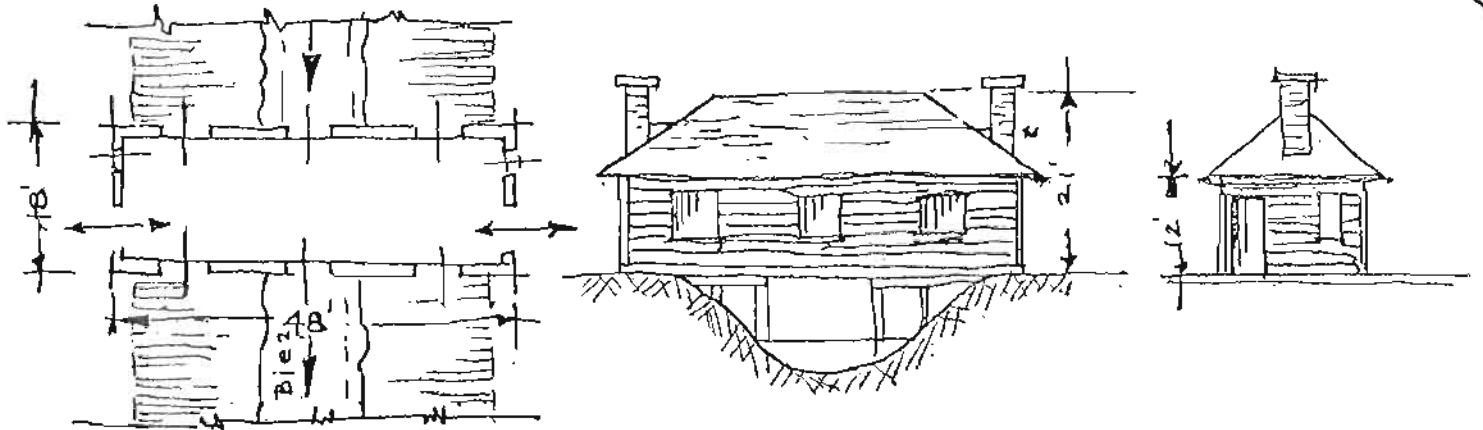


- 10 Croquis du moulin Héroux, propriété de la famille Marchand entre les années 1908 et circa 1942. (Archives du Séminaire des Trois-Rivières, Fonds Dollard Dubé, N3-P58.)

N<sup>o</sup> 20

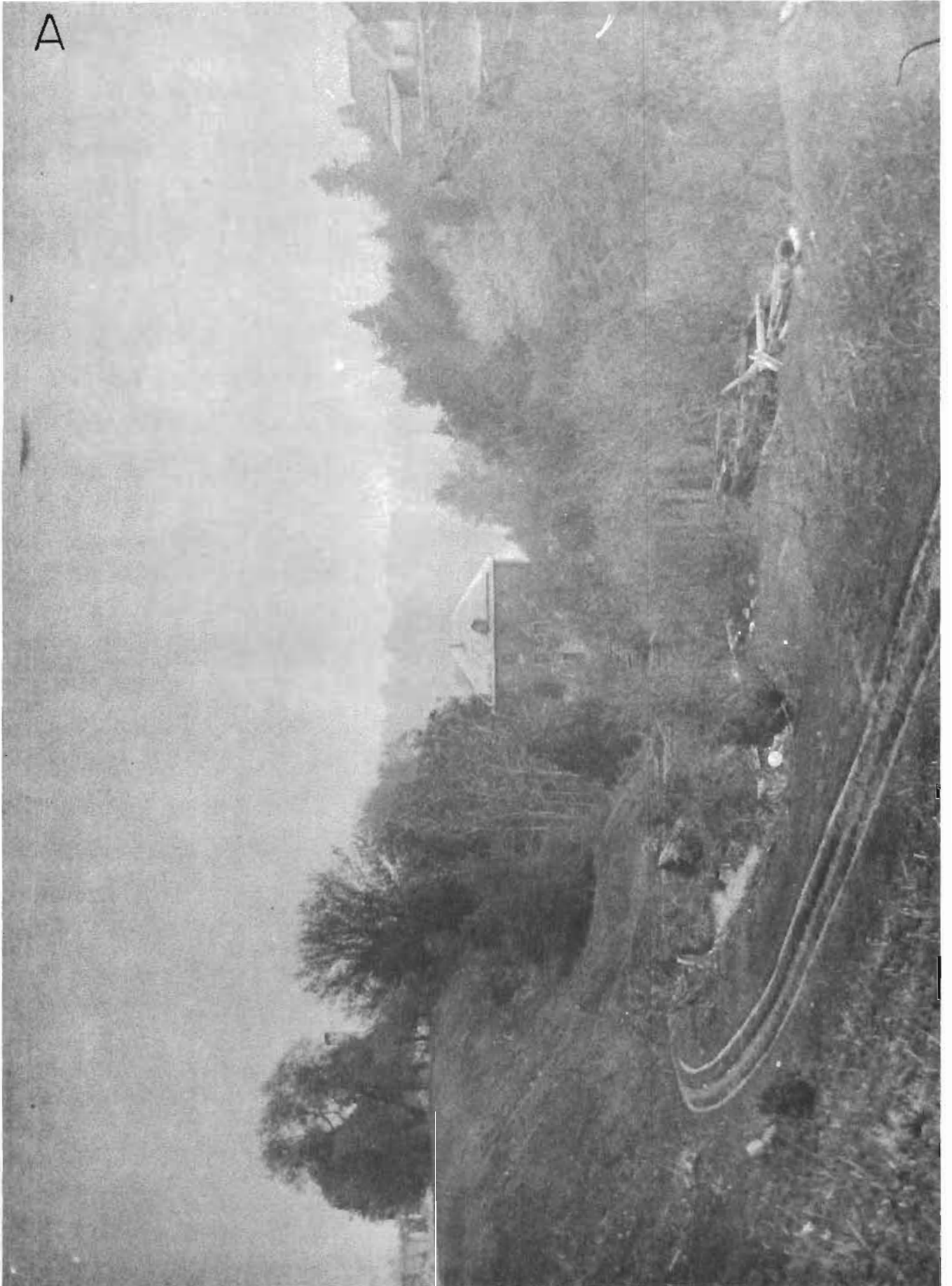
Moulin à Farine

(7)



## 11 Moulin Héroux:

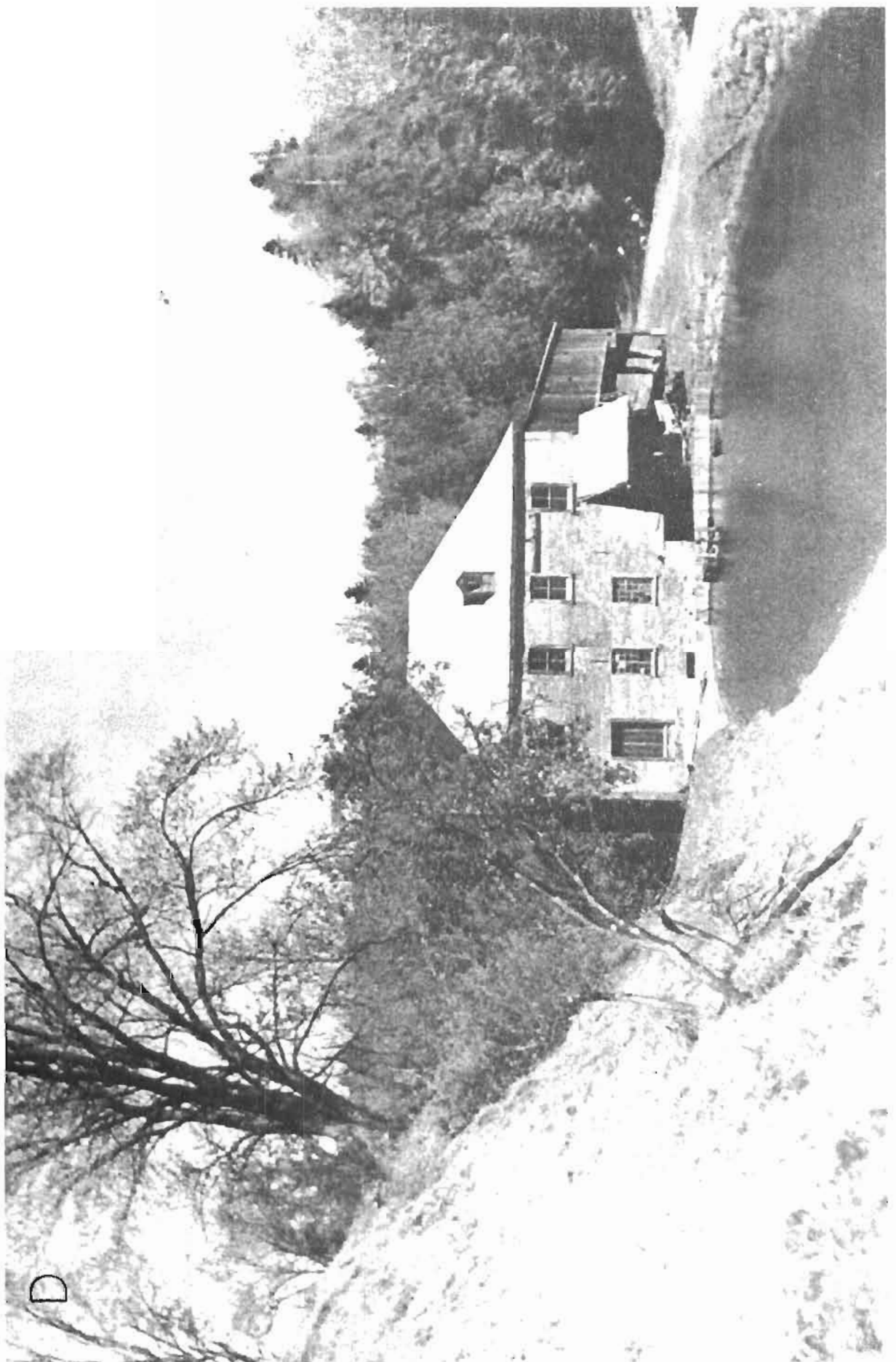
- a) circa 1903. (Archives Université Laval, Fonds Malchelosse.)
- b) 1921. (Parcs et Lieux historiques nationaux.)
- c) 1932. (Archives Université Laval, Fonds Malchelosse.)
- d) circa 1938. (Archives du Séminaire des Trois-Rivières.)





B





D

## Les moulins à scie

Comme son nom l'indique, le moulin à scie est une machine dotée d'une scie droite ou circulaire dont l'utilité est de couper le bois en planches ou en madriers. Une machine semblable avait certainement sa place aux Forges où la majorité des constructions étaient de bois. C'est sans doute pour cette raison qu'on le retrouve très tôt sur le site des Forges du Saint-Maurice. Telles les autres machines mues par l'eau aux Forges, le moulin à scie se devait également d'être érigé à proximité du ruisseau des Forges.

Le premier document qui signale la présence d'un moulin à scie aux Forges est l'inventaire de Hertel de Rouville en date du 8 septembre 1760. Il mentionne: "un moulin à scie avec ses ustensils" ainsi qu'"un bâtiment sur poteaux de quarante pieds de long sur vingt de large garni de ses mouvements"<sup>1</sup>. A notre avis, il pourrait s'agir d'un tout. Hertel de Rouville, pour fins d'inventaire, distingue la machine qu'est le moulin à scie de la construction ou de la charpente qui l'abrite. C'est donc dire que le premier moulin à scie aux Forges du Saint-Maurice daterait de la régie royale française. Puisqu'il n'en est aucunement question dans les inventaires d'Estèbe de 1741, 1746 et 1748, sa construction se situe quelque part entre les années 1749 et 1760. Bien qu'instructif sur l'existence et les dimensions du moulin à scie, l'inventaire de Hertel de Rouville ne comporte pas le moindre indice qui puisse permettre de le localiser.

En 1763, dans l'état des dépenses nécessaires pour le rétablissement des Forges du Saint-Maurice, l'on évalue à un



montant de 300 livres les réparations du moulin à scie<sup>2</sup>. On peut présumer qu'il s'agit ici du même moulin à scie qu'en 1760 à cette différence qu'il aurait subi quelques avaries. Ce montant de 300 livres semble minime en comparaison des sommes requises pour réparer les autres constructions, comme la forge basse, la forge haute, la halle à charbon, etc.

L'inventaire du 28 septembre 1764, signé Courval, recense aux Forges: "un moulin à scie garni d'une scie, quatre crochets, deux pinces et deux broches"<sup>3</sup>. De deux choses l'une soit que l'on ait rétabli le moulin à scie qui nécessitait des réparations en 1763, soit que l'on en ait érigé un neuf. Si on se reporte à l'administration des Forges par le gouvernement militaire, il appert que celui-ci se soit contenté de remettre les Forges en opération et non de les rebâtir à neuf. Aussi est-il probable que le moulin à scie ait été réparé entre 1763 et le 28 septembre 1764. Inopérantes en 1765 et 1766, les Forges du Saint-Maurice demeurent intactes car l'inventaire de Pelissier du 9 mars 1767 n'est qu'une répétition de celui du 28 septembre 1764, du moins pour ce qui est du moulin à scie.

Dans ses mémoires, Pierre de Sales Laterrière n'est guère loquace quant au moulin à scie: "8 (hommes) au moulin à scies"<sup>4</sup>. Il devrait ici s'agir du même moulin à scie que celui enregistré dans l'inventaire de Pelissier de 1767. Toujours d'après ses mémoires, Laterrière aurait confectionné, durant son séjour en prison, une maquette des Forges sur laquelle il y avait un moulin à scie. Laterrière est du moins logique avec lui-même puisqu'il souligne dans un premier temps l'existence d'un moulin à scie et, dans un deuxième temps, il en intègre un à sa maquette des Forges. Comme l'inventaire de Pelissier confirme l'existence du moulin à scie aux Forges, c'est à tort que nous douterions des propos de Laterrière concernant le moulin à scie.

Le 2 juin 1785, l'estimation pour faire fonctionner les

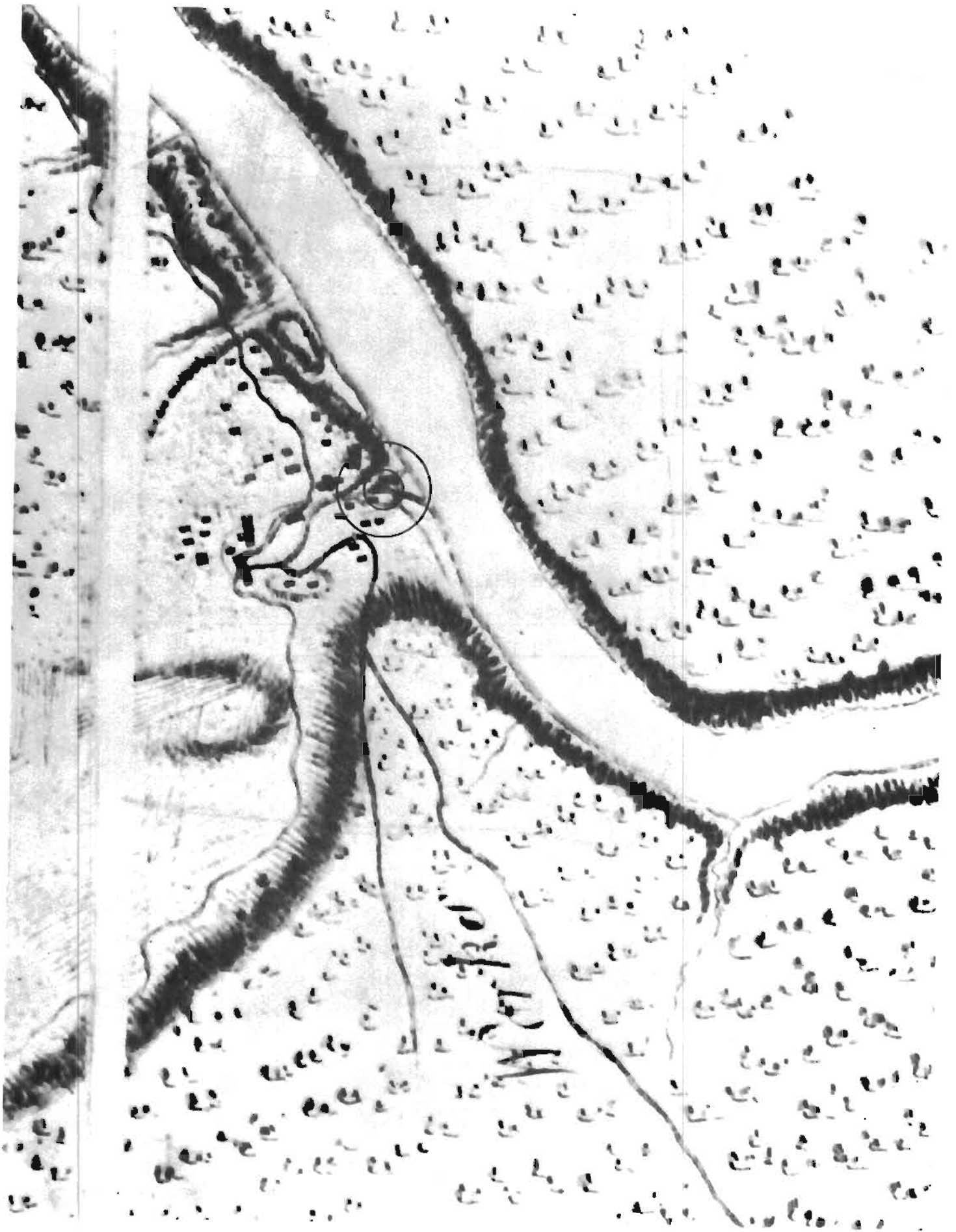
Forges que dresse le notaire Joseph Baptiste Badeaux apporte des éclaircissements intéressants: "Pour établir un moulin à scie qui existait au-dessus de la forge basse et qui a été emporté lorsque la chaussée a crevée 150 livres"<sup>5</sup>. Il est possible, pour la première fois depuis 1760, de localiser approximativement du moins le moulin à scie. Il aurait été en amont de la forge basse, mais en deçà ou sur sa chaussée. Le plan de Murray indique un bâtiment localisé tout près de la forge basse qui pourrait être le moulin à scie (Figure 12). Resterait à savoir si ces données historiques correspondent aux données archéologiques. Existe-t-il entre la forge basse et la chaussée de la forge basse des vestiges quelconques? L'espace est-il suffisant pour contenir une construction de 20 par 40?

A peine une année plus tard, soit le 27 mai 1786, le notaire Joseph Papineau inventorie à son tour les Forges du Saint-Maurice. Sa description du moulin à scie est on ne peut plus brève: "au moulin à scie, une manivelle et une scie"<sup>6</sup>. A l'aide de cette information, nous ne saurions dire si le moulin à scie a été réparé, tout ce que nous savons c'est qu'il existe.

En 1804, Lord Selkirk rencontre à Québec John Lees qui lui donne quelques détails relatifs à l'établissement des Forges. Tout comme pour le moulin à farine, nous croyons que Lees réfère à la période où il était locataire des Forges, soit des années 1787 à 1791 ou 1792. Il mentionne un moulin à scie durant ces années. Il faudrait croire alors que Messieurs Davidson et Lees ont réparé le moulin à scie si les travaux n'avaient pas déjà été effectués par Conrad Guky.

Un autre inventaire, cette fois dressé par le notaire Joseph Badeaux, atteste l'existence d'un moulin à scie aux Forges: "Un moulin à scie avec deux scies de quarante pieds sur vingt, couvert seulement, bâti par Messieurs Monro et Bell, a besoin de réparations dans ses mouvements"<sup>7</sup>. Ici

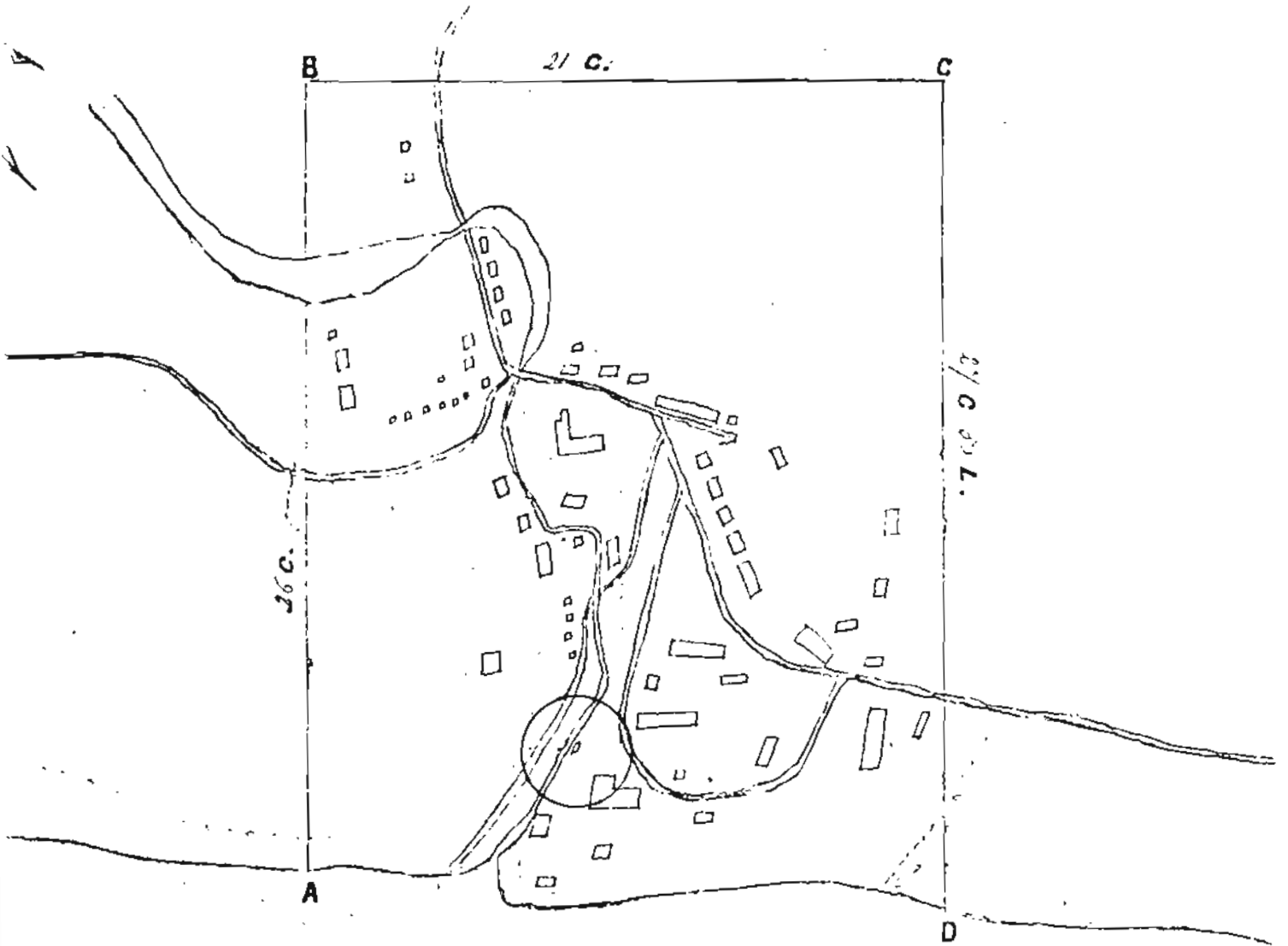
- 12 Localisation possible du moulin à scie, Atlas Murray, 1760.  
(Archives publiques du Canada.)



- 13 Emplacement du moulin à scie, plan figuratif de J.P. Bureau, 26 janvier 1846. (Québec, Ministère des Terres et Forêts, Archives du service d'arpentage, canton S-36-E, 1846.)

J. P. Broussin.

*[Handwritten signature]*

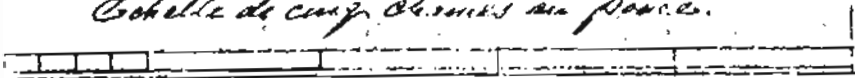


IERE

ST.

MA

*Échelle de cinq toises au pouce.*



les détails abondent. L'on apprend que la dimension du bâtiment est de quarante pieds par vingt, soit la même qu'en 1760. La bâtisse semble assez rudimentaire puisqu'elle n'est que couverte. De plus, le nombre de scies passe de 1 (depuis 1760) à 2 en 1807. Enfin, le moulin aurait été érigé par Messieurs Munro et Bell, mais nécessite tout de même quelques réparations. Il s'agirait donc ici d'une construction relativement récente puisque Messieurs Munro et Bell ne sont aux Forges que depuis le 6 juin 1793. Ces données du notaire Badeaux ne nous indiquent cependant pas où Munro et Bell ont érigé ce nouveau moulin à scie.

En 1828, le lieutenant Baddely rédige un rapport sur les Forges du Saint-Maurice. Selon son rapport, les Forges consistent: "...of one smelting furnace, two forges, one charcoal mill, one sawing mill..."<sup>8</sup>. Comme nous l'avons fait pour le moulin à farine, il est possible de déduire approximativement où était situé le moulin à scie et ce, grâce à la relation de Baddely. Il énumère les différentes machines qu'actionne le ruisseau et ce, d'ouest en est. Il débute par le lavoir, le fourneau, le moulin à farine, la forge haute, le moulin à charbon, le moulin à scie et la forge basse. En 1828, le moulin à scie se trouverait entre les forges haute et basse.

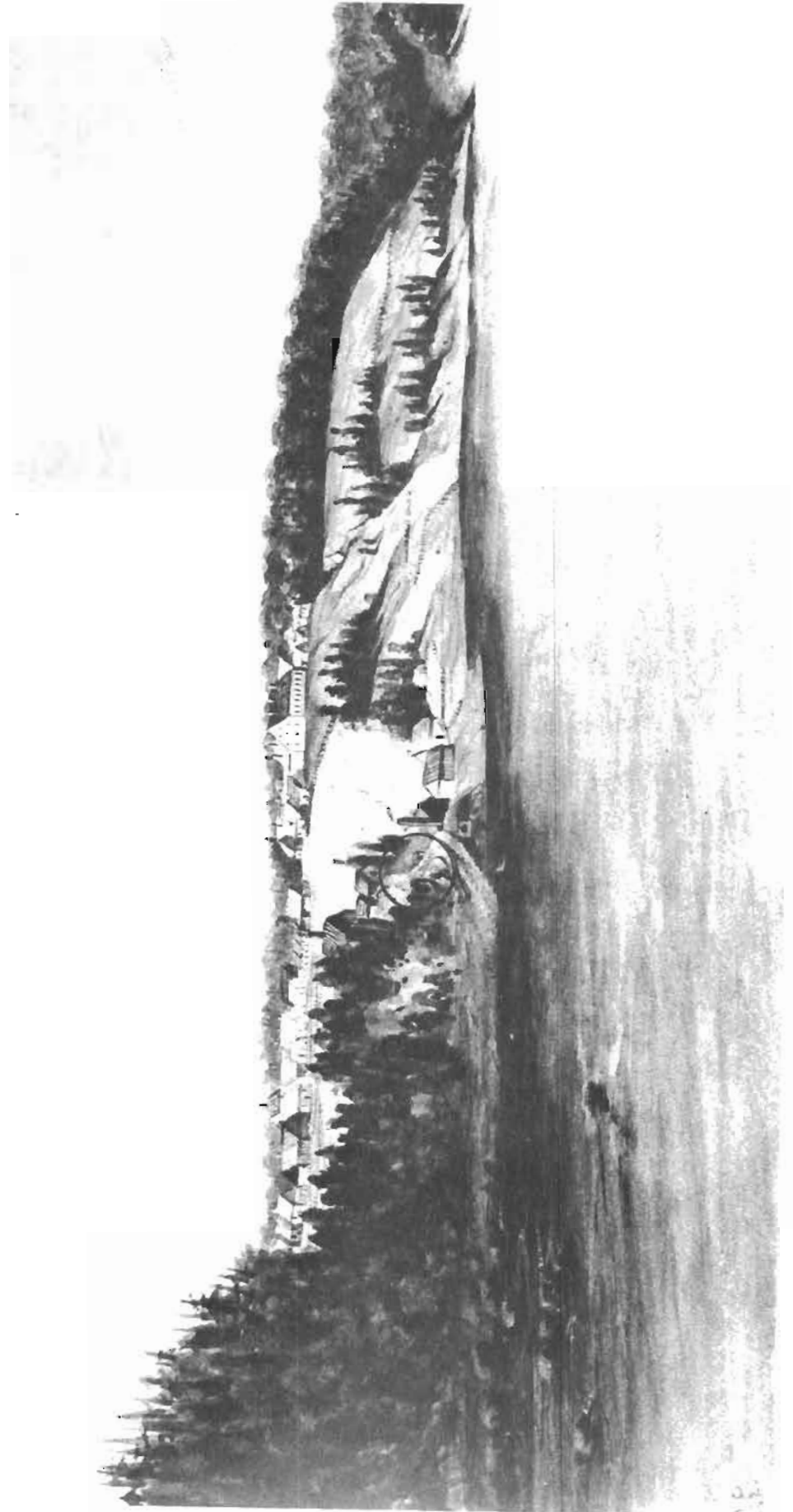
Le plan tiré par Bureau en 1845 localise le moulin à scie. Il corrobore d'ailleurs notre hypothèse de 1828. Identifié comme étant l'item 5 (Figure 1), le moulin à scie, tout en étant très près du moulin à charbon, est bel et bien situé entre la forge haute et la forge basse. Nous présumons que le bâtiment le plus près de la forge basse est le moulin à scie à cause de la relation de Baddely de 1828. Le coin nord-ouest du moulin à scie serait approximativement à 128 mètres du coin sud-est de la forge haute, tandis que le même coin du moulin à scie serait à 36.2 mètres du coin sud-ouest de la forge basse. Selon un autre plan figuratif de Bureau daté du 26 janvier 1846 (Figure 13), où il n'existe plus

qu'une seule construction entre les deux forges, nous présumons qu'il s'agit toujours du moulin à scie car l'ingénieur William Hunter en corrobore l'existence mais non l'emplacement en 1852. La distance entre le coin nord-ouest du moulin à scie et le coin sud-est de la forge haute est d'environ 120.7 mètres contre 56.3 mètres entre le coin nord-ouest du moulin à scie et le coin sud-ouest de la forge basse. Quoique sur le plan de 1846, l'écart soit plus grand entre la forge basse et le moulin à scie, ce dernier est dans les deux cas beaucoup plus près de la forge basse que de la forge haute. Tel que déjà spécifié dans notre étude des moulins à farine, ces mesures ne sont qu'indicatives car les dimensions des constructions indiquées sur les plans Bureau ne semblent pas à l'échelle. Toutes ces données concernant l'emplacement possible du moulin à scie nous permettent de visualiser son architecture. Une aquarelle de Chaplin de 1842 montre un petit bâtiment près de la forge basse (Figure 14). Un lavis de 1844 d'un artiste anonyme illustre beaucoup mieux ce qui, à notre point de vue, serait probablement le moulin à scie (Figure 15).

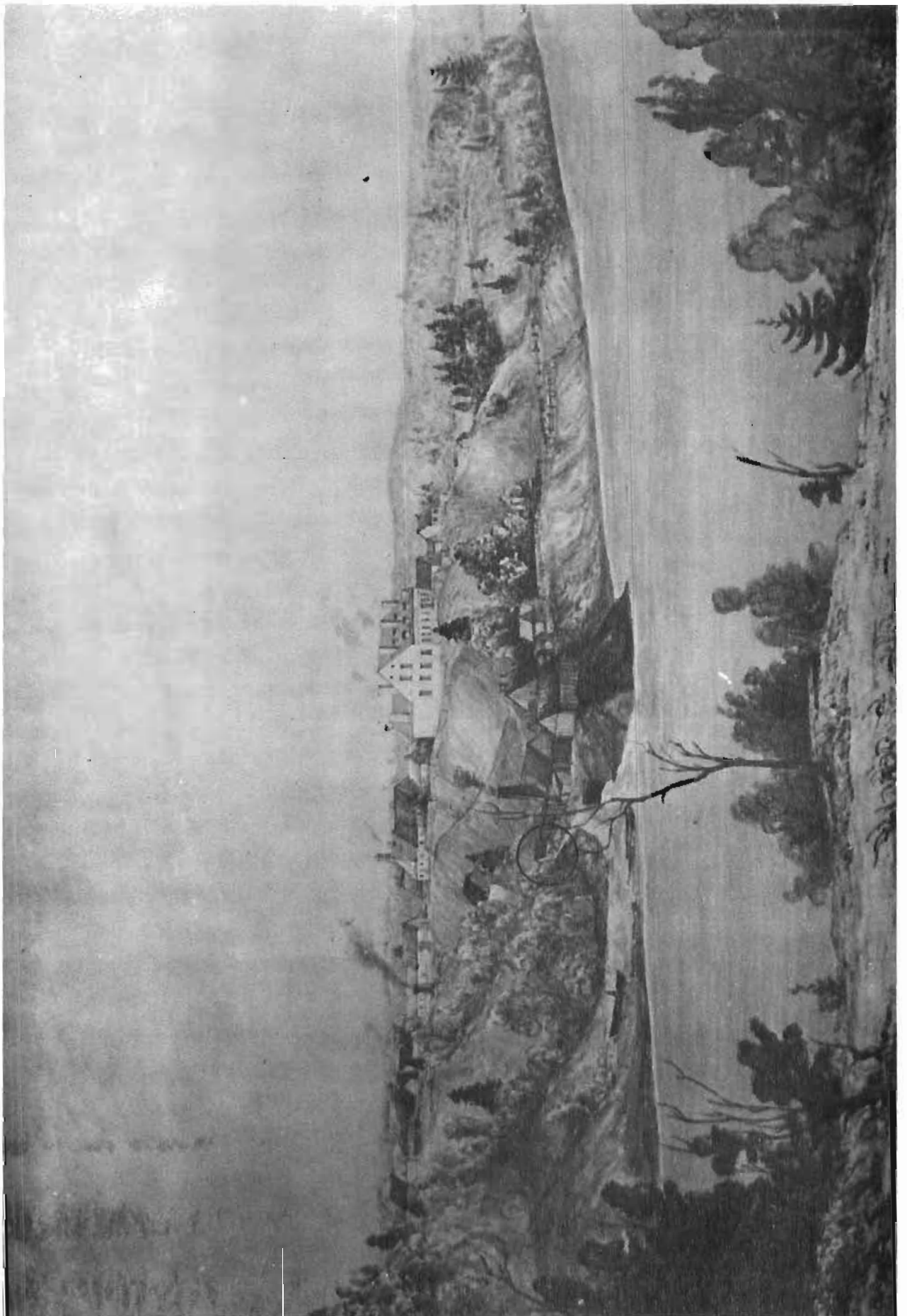
Le 24 août 1852, selon le rapport de l'ingénieur William Hunter, l'état du moulin à scie laissait à désirer: "The present saw mill is in such complete decay that a new one must be immediately erected"<sup>9</sup>. Hunter ne pouvait être plus clair. Le 20 septembre 1852, Etienne Parent fait rapport à la Chambre d'Assemblée de l'état dans lequel il a trouvé les Forges lors de sa visite du 27 août de la même année: "à l'exception d'un vaste bâtiment en brique destiné à faire un moulin à scies [sic], non encore achevé, construit par monsieur Henry Stuart, [...] tout portait l'empreinte de la vétusté"<sup>10</sup>. En un sens, Parent corrobore les propos de Hunter concernant l'état général des Forges. Toutefois, sur un autre point, ils expriment des opinions différentes. Hunter suggère que l'on installe, à l'intérieur de la bâtisse en brique, un atelier



14 Possiblement le moulin à scie, M.M. Chaplin, 1842.  
(Archives publiques du Canada.)



15 Possiblement le moulin à scie, Anonyme, 19 septembre 1844.  
(Archives publiques du Canada.)



de finition tandis que Parent laisse entendre que le même édifice abritera un moulin à scie. A première vue, l'on serait porté à favoriser la version de Parent car il effectue la visite des Forges en compagnie de John Porter, un des propriétaires des Forges. Il doit donc tenir cette information de Porter qui lui aurait peut-être dit que le moulin à scie serait installé dans le hangar de brique. En 1857, nous savons qu'il existe un moulin à scie aux Forges du Saint-Maurice. Une estimation<sup>11</sup> des réparations effectuées par Stuart et Porter entre 1853 et 1857 nous révèle ce qui suit: "1 moulin à scie de 40½ pieds de long sur 30 pieds de large et 23 pieds de hauteur contenant deux chasses d'une scie chacune le tout évalué à 100 livres". De fait, une liste de paie d'avril 1857<sup>12</sup> prouve que des ouvriers reçoivent un salaire pour du bois qu'ils ont scié au moulin à scie des Forges. On apprend, par la même source, que le moulin est doté d'une scie circulaire. Le moulin à scie a donc été reconstruit entre 1853 et 1857, cependant nous ignorons tout de sa nouvelle localisation. Deux documents nous laissent sceptiques quant à l'installation du moulin à scie dans le hangar de brique. Premièrement, lors d'une saisie effectuée aux Forges le 22 janvier 1863, le sheriff Joseph Saucier énumère en ces termes ce qu'il a trouvé: "dans la maison de brique, 2 étaux, 11 chills servant à couler les roues de chemin de fer"<sup>13</sup>. Il n'est aucunement question de moulin à scie. Deuxièmement, le 27 avril 1863, lorsqu'Onésime Héroux vend les Forges à John McDougall, il se réserve deux constructions:

Si ce ne sont le grand hangard [sic] de brique et le moulin à scie construits sur le ruisseau des forges un peu plus haut que son embouchure [...] le dit vendeur pourra aussi transposer le dit moulin à scie immédiatement en bas du dit grand hangard [sic] de brique s'il le juge à propos en échange avec la place qu'il occupe à présent.<sup>14</sup>

La clause de réserve d'Onésime Héroux dissipe tout doute quant à l'existence du moulin à scie à l'intérieur du hangar de brique. En 1863, le moulin à scie et le hangar de brique se présentent comme deux constructions bien distinctes. Ceci signifierait que, pour des raisons encore obscures, Messieurs Stuart et Porter auraient utilisé le bâtiment de brique à d'autres fins. Il demeure possible que l'on ait alors donné suite à la suggestion de Hunter et que l'on y ait installé un atelier de finition.

Onésime Héroux a-t-il déplacé le moulin à scie immédiatement en bas du hangar de brique tel qu'il s'en était réservé le droit en 1863? Dame Marie-Adéline Héroux, veuve d'Onésime Héroux, loue, le 14 septembre 1865<sup>15</sup> à Joseph Lafrenière, un meunier demeurant dans le township Saint-Maurice, un moulin à farine et un moulin à scie pour une période d'une année. Nous sommes en présence de deux moulins, mais nous ignorons encore si le second a été déplacé.

En 1869, Marie-Adéline Beauchemin (ancienne veuve d'Onésime Héroux), donne à son troisième époux, un moulin à farine et à scie ainsi qu'une bâtisse en brique situés sur le ruisseau des Forges. Notre interprétation demeure la même que celle émise lors de notre analyse du moulin Héroux. Le notaire Dufresne utilise le terme moulin dans son sens restrictif et distingue les machines du ou des bâtiments qui les abritent. Ceci est certainement vrai pour le moulin Héroux et nous croyons qu'il en est de même pour le moulin à scie. Voici nos hypothèses quant à l'emplacement du moulin à scie en 1869: il pourrait être au même endroit qu'en 1863, il pourrait être immédiatement en bas du hangar de brique, finalement il pourrait être attenant au hangar de brique.

Les données du recensement de 1871 nous incitent à croire à l'existence d'un moulin à scie indépendant du moulin à farine. L'évaluation et le nombre d'ouvriers du moulin à farine

diffèrent de ceux du moulin à scie d'une part et le pouvoir du moulin à farine est de 35 forces contre 25 pour le moulin à scie d'autre part. Malgré ces données, nous sommes incapables de situer précisément le moulin à scie.

La photographie McDougall (circa 1880) montrant la forge basse, présente beaucoup d'intérêt. Nous savons qu'entre 1852 et 1857 on a rétabli ou reconstruit le moulin à scie. Selon l'acte du 27 avril 1863, le moulin à scie serait non loin de l'embouchure du ruisseau. L'on peut présumer alors que le moulin à scie que s'était réservé Onésime Héroux était érigé soit sur la chaussée de la forge basse soit entre la chaussée et la forge basse. Si tel était le cas, la photographie McDougall (Figure 16) confirmerait que le moulin à scie avait déjà été déplacé de l'endroit qu'il occupait en 1863.

Le 14 avril 1884<sup>16</sup>, lors de la vente des Forges par George McDougall aux héritiers de John McDougall, on signale à nouveau le moulin à scie qui appartient aux héritiers de feu Onésime Héroux. Quoique le moulin à scie existe toujours, son emplacement constitue une énigme. S'il a été déménagé, comme nous le croyons, ce devrait être à proximité du moulin Héroux (ancien hangar de brique) tel que le spécifiait l'acte de vente des Forges de 1863.

En 1888, Napoléon Caron, de passage aux Forges, ne constate la présence d'aucun moulin à scie. Outre le moulin Héroux, propriété du Dr Beauchemin, il signale en ces termes un autre bâtiment qui aurait appartenu à Onésime Héroux: "Un petit moulin, dont on voit encore les fondations se trouvait à quelques pas d'ici. Onésime Héroux devenu propriétaire des deux bâtiments transporta les moulanges dans la boutique"<sup>17</sup>. Caron laisse entendre que le petit moulin était un moulin à farine et ce, à cause de ses prétendues moulanges. Or, selon l'acte de vente des Forges du 27 avril 1863,

Onésime Héroux ne se réserve que deux bâtiments, soit le hangar de brique et le moulin à scie. Voilà pourquoi nous sommes perplexes quant à la précision du commentaire de Caron concernant le petit moulin. Ce dernier, à notre point de vue, aurait plutôt été un moulin à scie. Si en 1887, il ne reste de toute façon que les fondations de ce petit moulin, c'est donc dire qu'il a été soit déplacé ailleurs, soit qu'il se soit effondré ou qu'il ait été démoli. S'il a été déplacé, où l'a-t-on relocalisé? Pourquoi Caron ne le mentionne-t-il pas? Nous n'écartons pas l'hypothèse de sa démolition ou destruction entre 1884 et 1887 car habituellement Napoléon Caron rapporte assez fidèlement ce qu'il voit. Il est également possible que Napoléon Caron n'ait pas vu ledit moulin à scie même s'il existait.

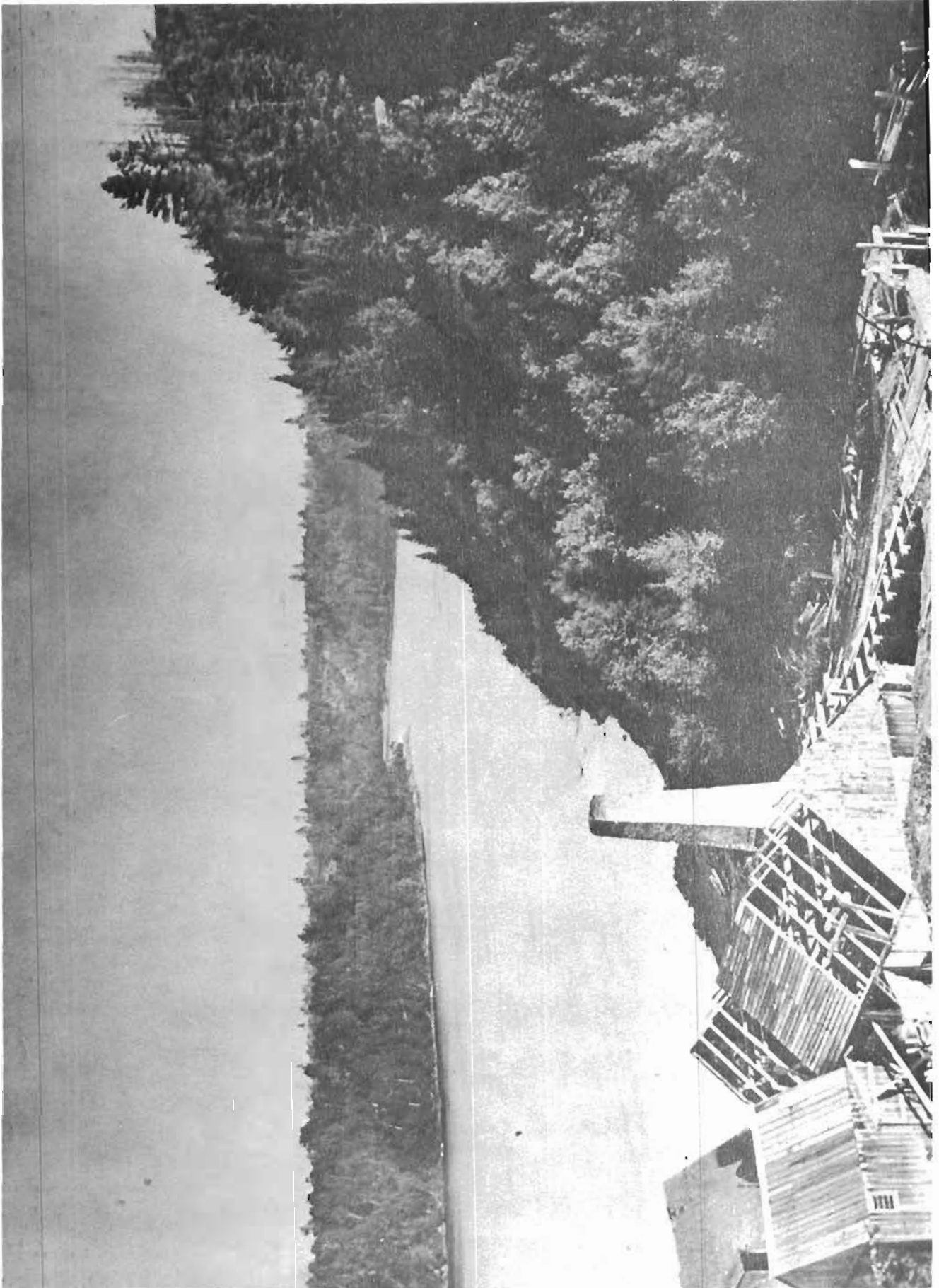
En 1902, lorsque les héritiers de Marie-Adéline Héroux vendent les Forges aux frères James et Ernest Marchand, l'acte de vente<sup>18</sup> ne mentionne aucun moulin à scie. Le moulin à scie pourrait tout de même être intégré à la mention: "et autres bâtisses dessus construites". Sur une photographie du moulin Héroux datée circa 1903 (Figure 17), l'on constate qu'il n'y a aucun moulin à scie du moins attenant soit aux murs nord, ouest ou sud du moulin Héroux.

Selon l'acte de partage du 30 mai 1908<sup>19</sup>, le moulin à scie aux Forges est la propriété indivise de James et Ernest Marchand. Selon un acte d'échange en date du 22 août 1908<sup>20</sup>, Ernest Marchand devient l'unique propriétaire du moulin à farine et à scie. Un plan de l'arpenteur John Bourgeois du 28 août 1912 (Figure 18) indique bien le moulin à farine Héroux mais sans aucun moulin à scie dans le voisinage. Or, selon les témoignages recueillis auprès des fils d'Ernest Marchand, le premier moulin à scie, dont eux se souviennent (vers 1912-1914), était localisé sous un appentis attenant au mur sud du moulin Héroux.

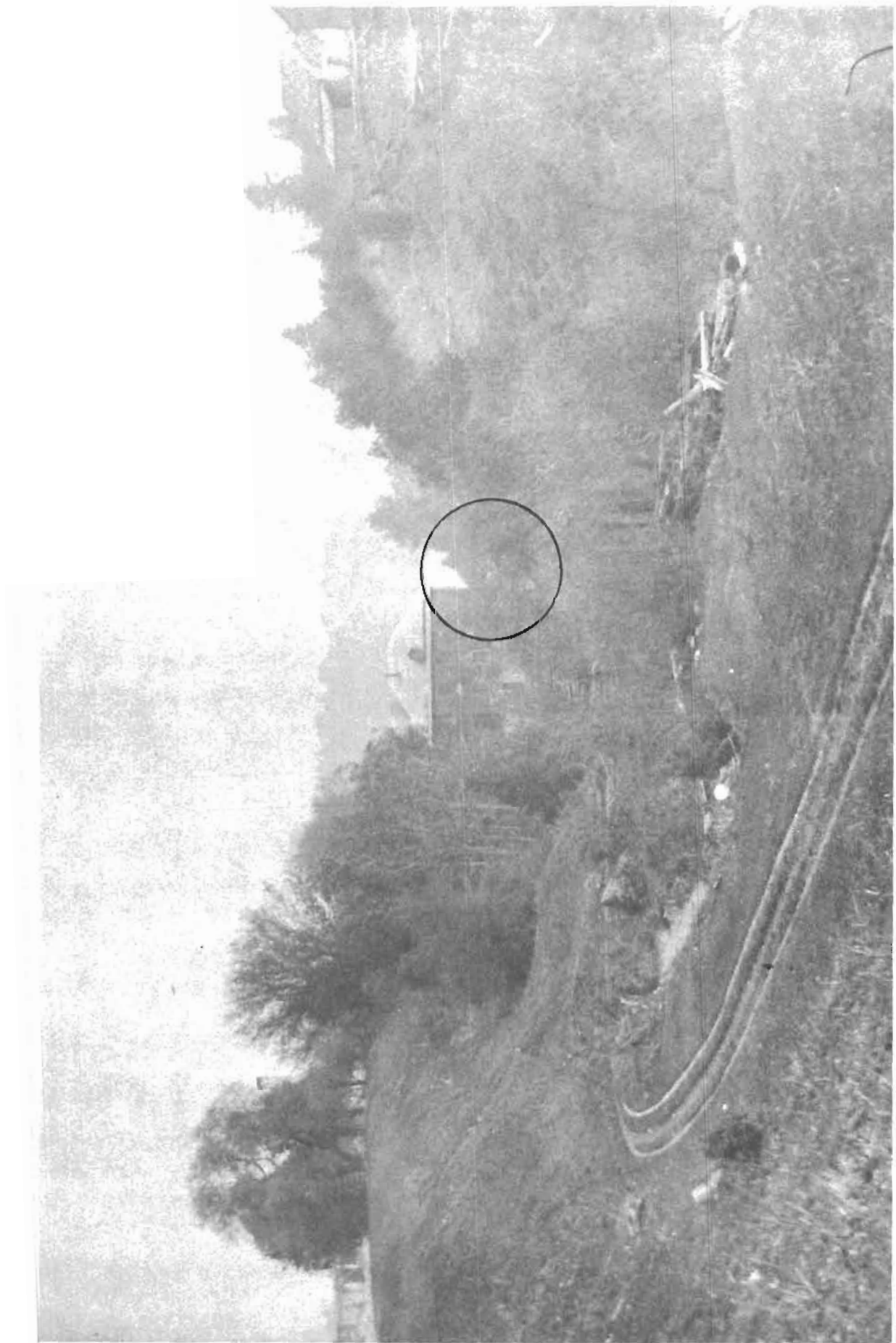
La première photographie où il nous est donné de voir



- 16 Emplacement possible du moulin à scie avant son déménagement par Onésime Héroux ou le docteur Louis Jean-Baptiste Beauchemin. (Collection Lawrence McDougall.)



- 17 Moulin Hérroux, propriété de la famille Marchand, circa 1903, sans appentis sur le mur sud. (Archives Université Laval, Fonds Malchelosse.)



- 18 Emplacement du moulin Hérroux, propriété de monsieur Ernest Marchand, mais sans aucun moulin à scie dans les environs, plan de John Bourgeois, 28 août 1912. (Greffe Joseph Arthur Trudel, 30 août 1912, n<sup>o</sup> 2746, déposé chez les notaires Paul Villeneuve et Jean Damphousse.)

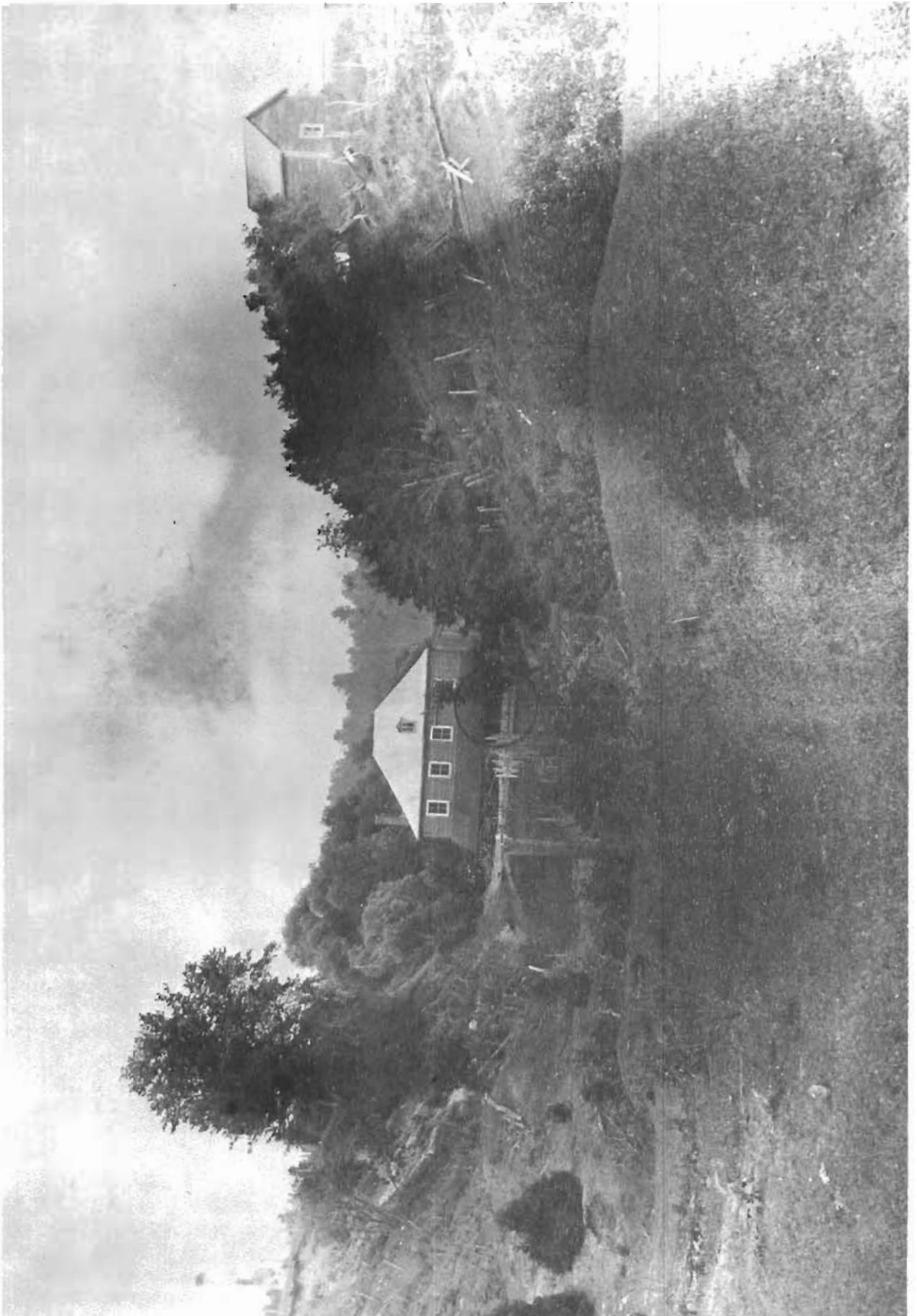


- 19 Appentis qui aurait abrité le moulin à scie entre les années 1908 et circa 1921. Il était appuyé sur le mur sud du moulin Héroux, propriété de monsieur Ernest Marchand, 1921. (Parcs et Lieux historiques nationaux.)

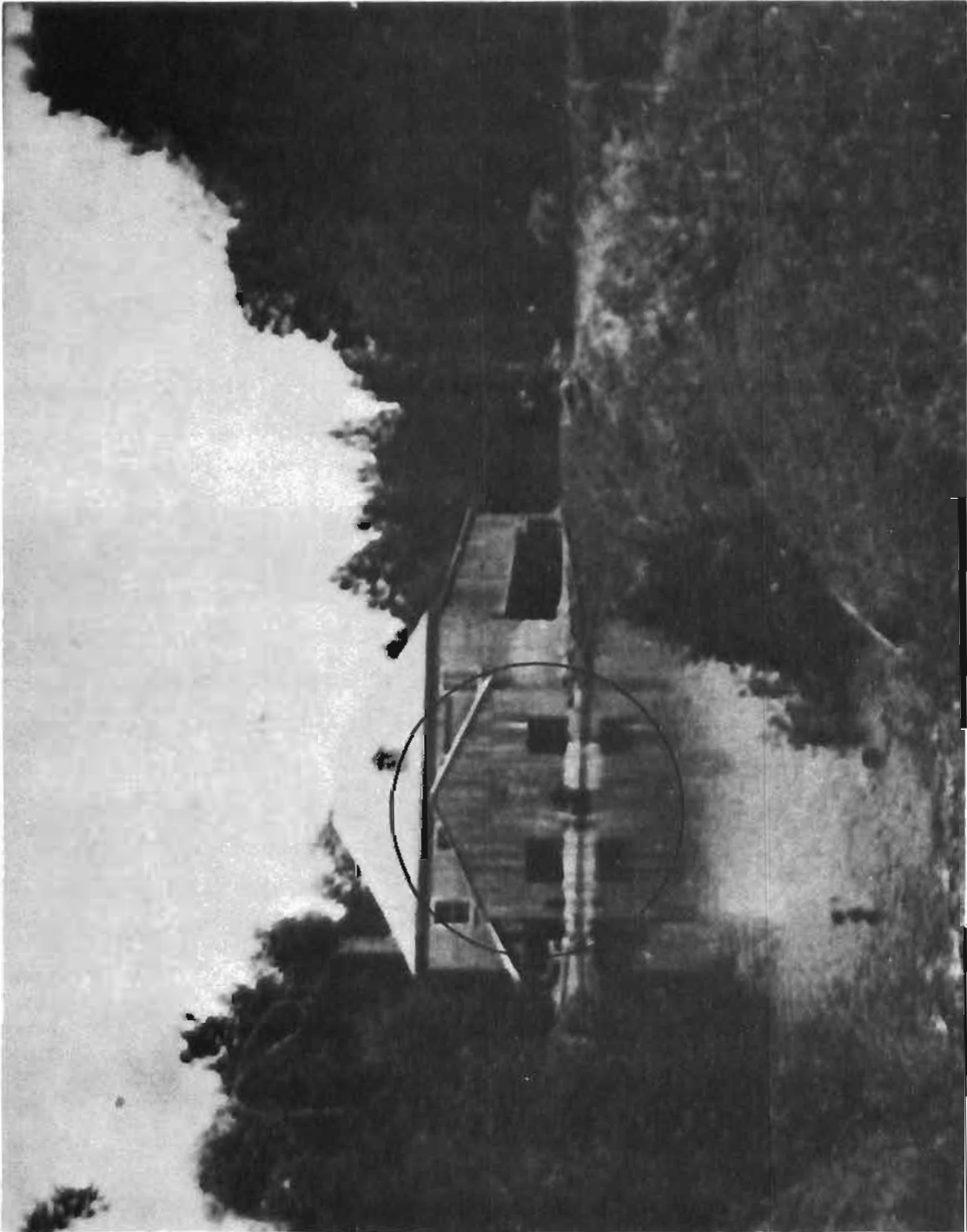




- 20 Appentis sous lequel était logé le moulin à scie vers 1921. L'appentis prend appui sur le mur ouest du moulin Héroux, propriété de monsieur Ernest Marchand. (Parcs et Lieux historiques nationaux.)



21 Appentis qui aurait abrité le moulin à scie vers 1930.  
(Archives Université Laval, Fonds Malchelosse.)



le moulin à scie d'Ernest Marchand date de l'été 1921 (Figure 19). On remarque sur cette photographie la présence de deux apprentis, l'un sur le mur sud, l'autre sur le mur ouest du moulin Héroux, propriété exclusive d'Ernest Marchand depuis le 22 août 1908. Rodrigue et Floribert Marchand (fils d'Ernest) ne se remémorent pas l'apprentis sur le mur ouest du moulin. Selon eux, le moulin à scie était, encore à cette époque, localisé sous l'apprentis sud du moulin à farine de leur père. Or, sur la photographie de 1921 (Figure 20), à l'extrême droite de l'apprentis ouest du moulin, l'on remarque une forme circulaire qui nous fait l'effet d'être une scie ronde. Si tel était le cas, et nous le croyons, nous pourrions conclure que le moulin à scie aurait été déménagé du mur sud au mur ouest du moulin Héroux entre approximativement les années 1912 et 1921. Il peut sembler paradoxal que, d'une part, nous retenions les témoignages de Rodrigue et Floribert Marchand pour ce qui a trait au premier emplacement du moulin à scie d'Ernest Marchand et que, d'autre part, nous écartions leurs témoignages quant à l'année approximative du déménagement de ce moulin à scie du mur sud au mur ouest du moulin Héroux. En fait, si dans le premier cas nous retenons les propos des frères Marchand, c'est que plusieurs personnes corroborent avec eux le premier emplacement du moulin à scie de leur père. Dans le deuxième cas, les frères Marchand de même que les autres personnes interrogées étaient très réticents à avancer une année quant au déménagement du moulin à scie, ce n'est que sur notre insistance qu'ils se sont exécutés tout en émettant de sérieuses réserves concernant la précision de ces données. Une photographie des années 30 (Figure 21), tirée du fonds Gérard Malchelosse, montre une annexe dotée d'un toit à deux versants sur le mur ouest du moulin Héroux. Les témoignages recueillis aux Forges ne nous permettent pas d'affirmer que cette annexe a abrité le moulin à scie. Cependant, un procès verbal, d'une visite

archéologique aux Forges le 12 juin 1932, rédigé par le notaire Victor Morin, confirme en ces termes la présence d'un moulin à scie: "revenus au point de départ, après avoir traversé la chaussée du réservoir qui sert à alimenter un moulin à scie"<sup>21</sup>. Comme les photographies prises par Dollard Dubé vers la fin de 1932 et le début de 1933 montrent des bâtiments identiques à la photographie du fonds Malchelosse et qu'il n'a toujours été question que de deux déménagements du moulin à scie aux Forges du temps de Monsieur Ernest Marchand, il est fort probable qu'en 1932, le moulin à scie soit installé sous cette annexe sur le mur ouest du moulin Héroux. Le deuxième déplacement du moulin à scie à l'époque d'Ernest Marchand aurait eu lieu après 1933. Le moulin à scie aurait été déménagé du mur ouest du moulin à farine au deuxième étang situé en face de ce qui est aujourd'hui le Manoir des Forges mais qui à l'époque était la maison d'Ernest Marchand. Le moulin à scie était localisé du côté nord-ouest du ruisseau des Forges. Il était protégé par une charpente de bois surmontée d'un toit à deux versants. L'axe longitudinal de l'abri du moulin à scie était nord-est - sud-ouest (Figures 22 et 23). Selon les témoignages recueillis, le traîneau du moulin à scie se déplaçait dans un angle nord-ouest - sud-est soit perpendiculairement à l'axe longitudinal de la bâtisse qui l'abritait. Ce déménagement du moulin à scie, du troisième étang au deuxième, l'épargnera des flammes qui consumeront le moulin Héroux vers l'année 1842.

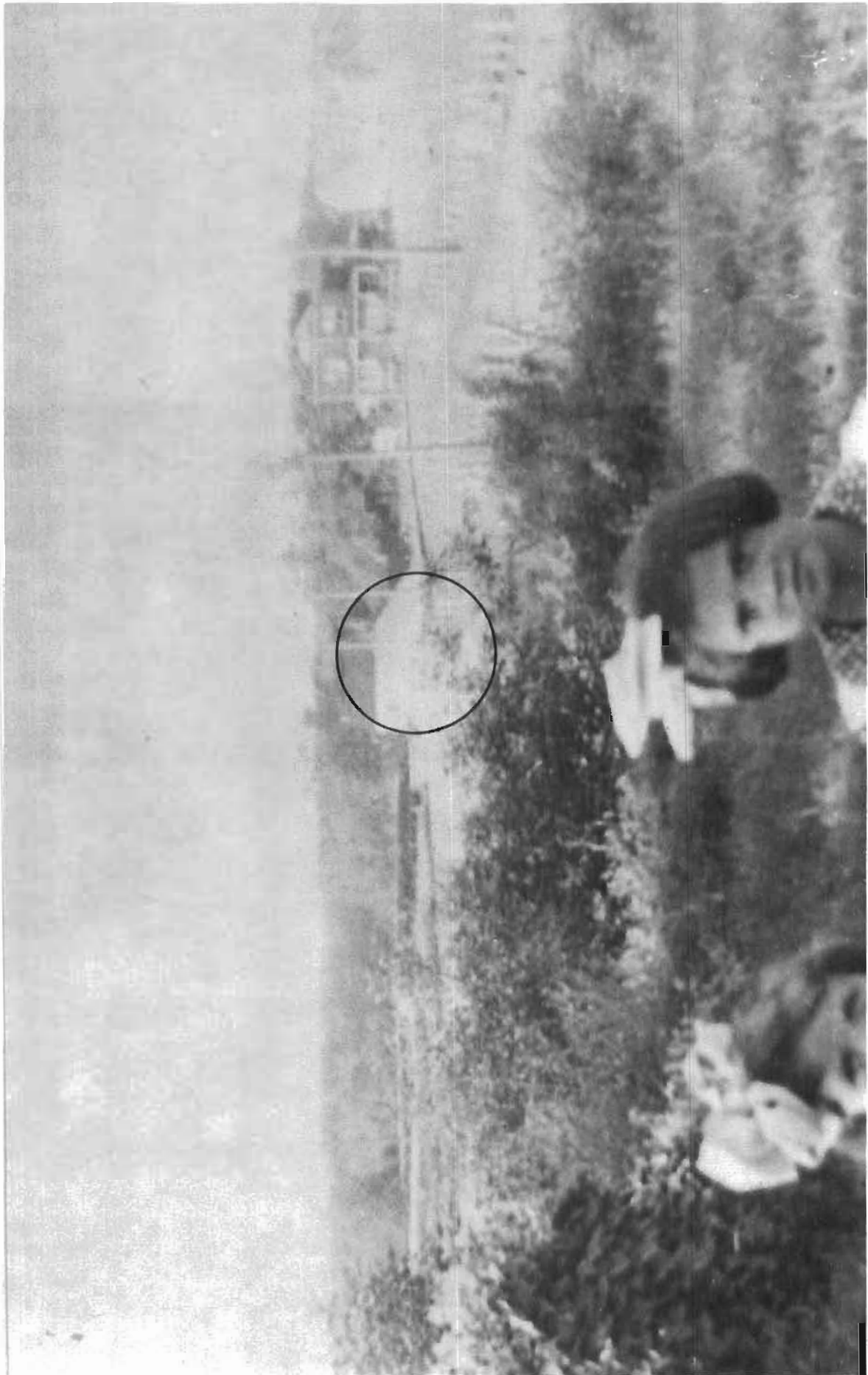
Le 15 décembre 1947<sup>22</sup>, Joseph Saint-Pierre achète les Forges de Bernard Marchand, le fils cadet d'Ernest Marchand. En janvier ou février 1948, Joseph Saint-Pierre vend le moulin à scie à Messieurs Auguste Garceau et Bernard Montour de Baie-Jolie. Aux dires de Bernard Montour, la vente ne comprenait que les mécanismes du moulin à scie et non la charpente qui le recouvrait. Encore aujourd'hui, on peut voir les mécanismes du moulin à scie d'Ernest Marchand, qui était

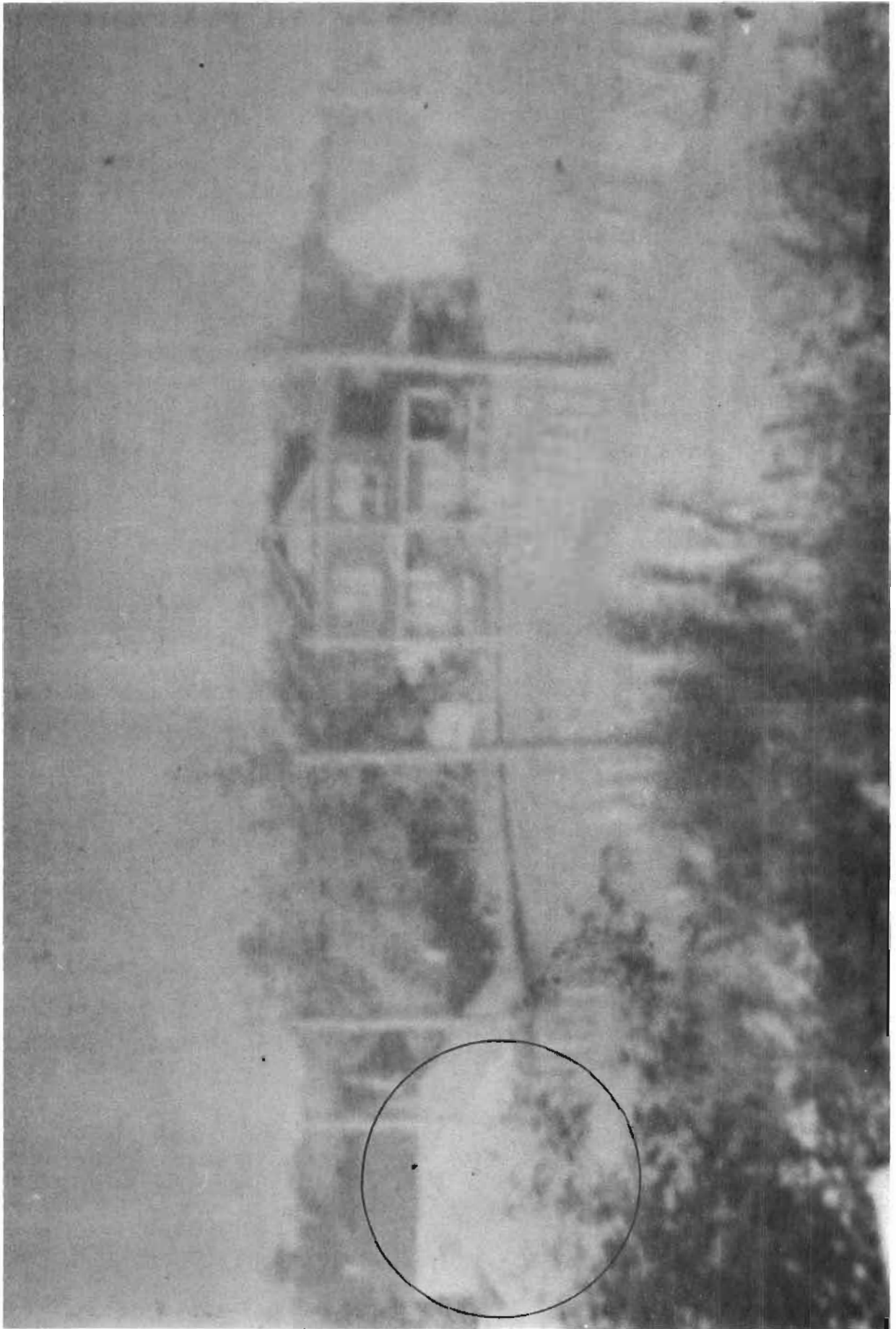
- 22 Le moulin à scie, alors qu'il était localisé du côté nord-ouest du ruisseau, soit de circa 1933 à 1948.  
(Collection Le Nouvelliste, 1947.)





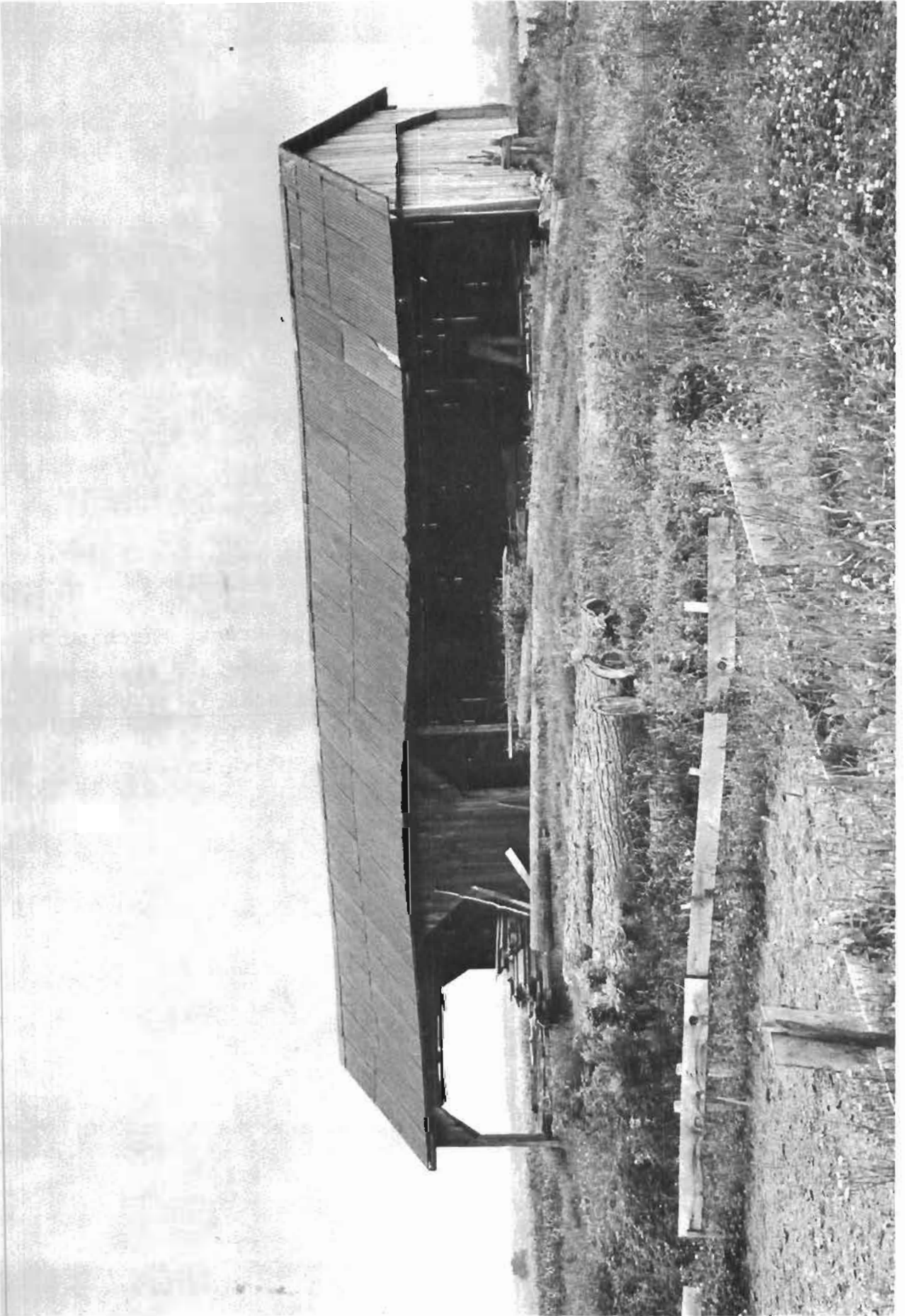
23 Le moulin à scie de monsieur Ernest Marchand vu de la  
maison Demers. (Collection Raoul Rathier.)



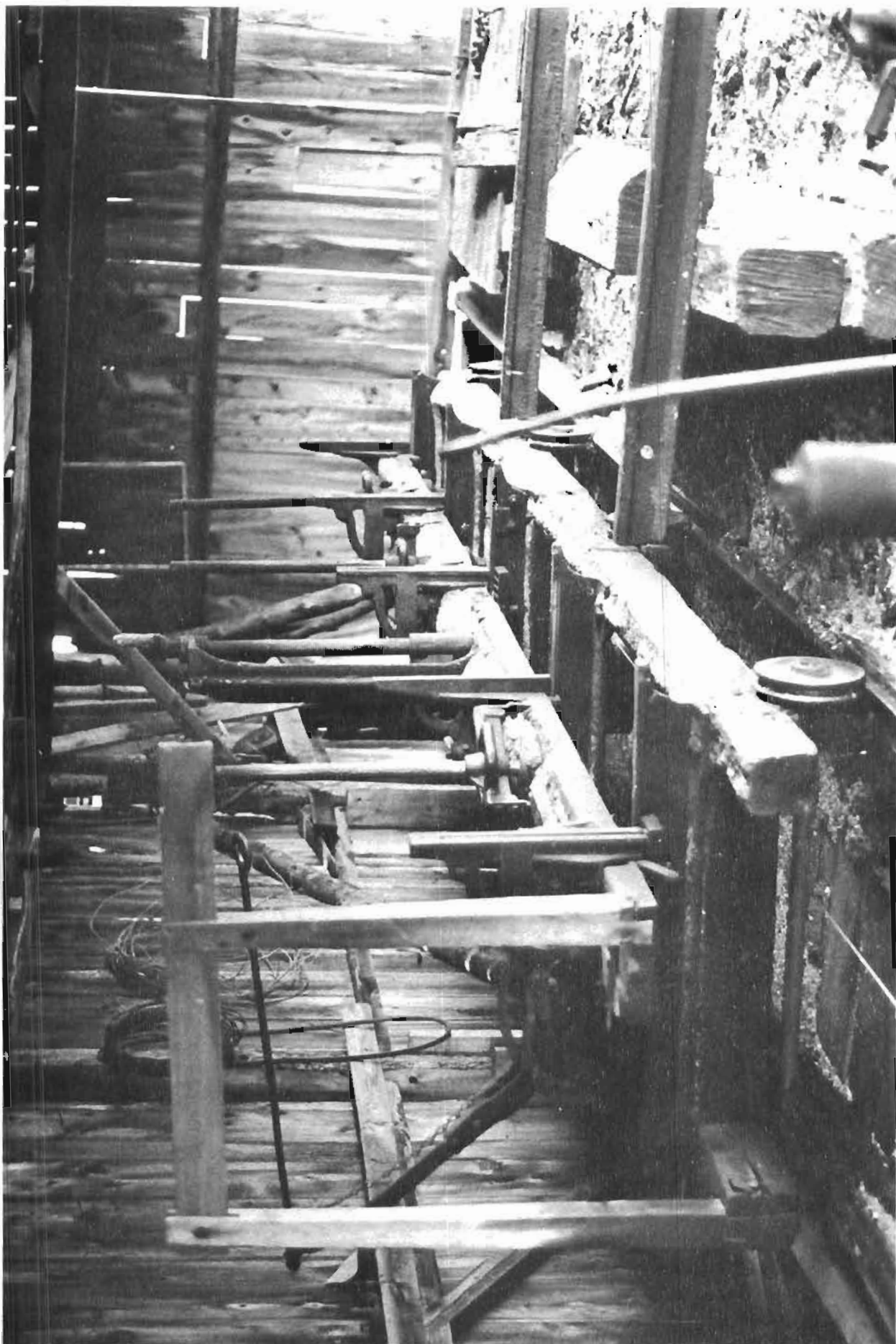


peut-être celui du docteur Beauchemin, à Baie-Jolie chez  
Monsieur Philippe Garceau (Figures 24 et 25).

- 24 Moulin à scie de monsieur Philippe Garceau à Baie-Jolie  
abritant le "traineau" du moulin à scie des Forges.  
(Photo: Michel Bédard; 77-08-11, n<sup>os</sup> 1-18.)



- 25 "Traineau" du moulin à scie de monsieur Ernest Marchand des Forges, maintenant la propriété de monsieur Philippe Garceau de Baie-Jolie. (Photo: Michel Bédard; 77-08-11, n<sup>os</sup> 1-4.)





## Conclusion

Avec la documentation que nous possédons actuellement, il est très difficile de préciser la date de construction du premier moulin à farine tout comme celle du premier moulin à scie. Les deux remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à leur localisation respective, elle reste souvent approximative. Nous sommes d'avis qu'il y aurait eu aux Forges du Saint-Maurice un premier moulin à farine dont nous ignorons tout sauf son existence. Un deuxième moulin à farine qualifié par nous de "moulin de Munro et Bell" et localisé probablement en bas du haut fourneau, aurait été construit par Messieurs Munro et Bell. Ce moulin pourrait avoir existé aussi tardivement que 1884 quoique cette hypothèse ne soit pas probante. Il pourrait également avoir été transformé en une maison sur pilotis durant l'exploitation des Forges par les McDougall. Un troisième et dernier moulin à farine, localisé dans le hangar de brique entre la forge haute et la forge basse et qualifié par nous de "moulin Héroux" a existé entre les années 1865 et 1942. Son histoire et son emplacement nous sont assez bien connus.

Le passé des moulins à scie comporte à la fois des précisions et des ambiguïtés. Le premier moulin à scie aux Forges daterait du régime français et les dimensions de la construction qui l'abritait étaient de 20 pieds par 40 pieds. Il aurait été endommagé puis réparé entre les années 1763 et 1784. En 1785, on apprend qu'il était localisé entre la chaussée de la forge basse et la forge basse. Entre 1793 et 1807, un moulin à scie est reconstruit par Messieurs Munro

et Bell et ses dimensions demeurent les mêmes qu'en 1760. Le plan Bureau confirme l'emplacement du moulin à scie en amont de la forge basse ce qui signifierait que, jusqu'en 1852, il aurait été dans le voisinage de la forge basse. Après 1853, le moulin à scie est reconstruit mais nous ne possédons aucun détail quant à sa localisation. Il est possible qu'il ait été encore dans les environs de la forge basse du moins jusqu'en 1863. Après 1863, Onésime Héroux s'était réservé le privilège de le déplacer près du hangar de brique (transformé par Héroux en moulin à farine) s'il le jugeait à propos. Héroux a-t-il déplacé le moulin à scie? Nous l'ignorons. De plus, le moulin à scie disparaît des documents de 1887 à 1908. De 1908 à circa 1921, il est localisé sous un appentis appuyé sur le mur sud du moulin Héroux. Après, il est déménagé sous un appentis sur le mur ouest du moulin Héroux. Finalement, il est déplacé du troisième étang au deuxième étang jusqu'en 1948, année où il sera transporté à Baie-Jolie.

Dans le cas des moulins à farine et des moulins à scie, la recherche historique tirerait certainement profit des recherches archéologiques dans le secteur en bas du haut fourneau ainsi que dans les secteurs 25G5, 25G4 et 25G30. Les fouilles dans ces secteurs permettront peut-être la vérification de certaines hypothèses quant à l'emplacement des moulins. Qui sait, peut-être de nouveaux vestiges seront localisés? A notre avis, ces fouilles ne peuvent qu'être profitables à notre connaissance des moulins et du site des Forges.

## Notes

## Les moulins à farine

- 1 France. Archives nationales (ci-après AN), Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, 9 novembre 1741, f. 35 r.
- 2 Canada. Archives publiques (ci-après APC), MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 112-1, p. 390-392.
- 3 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, 8 septembre 1760, f. 342 v.
- 4 Pierre de Sales Laterrière, Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses (Québec, Imprimerie de l'Evènement, 1873), p. 84-85.
- 5 Ibid., p. 122.
- 6 Ibid., p. 122.
- 7 Québec. Archives nationales, Trois-Rivières (ci-après ANQTR), gr. Badeaux, J.B., 8 avril 1780, n<sup>o</sup> 1776.
- 8 ANQTR, gr. Badeaux, J.B., 2 juin 1785.
- 9 Québec. Archives nationales, Montréal (ci-après ANQM), gr. Papineau, Joseph, 27 mai 1786.
- 10 Lord Selkirk, "Diary of Lord Selkirk", février 1804 (David Lee, A Short History of the Saint-Maurice Forges, travail inédit n<sup>o</sup> 132 [Parcs Canada, Ottawa, 1965], p. 104).
- 11 ANQTR, gr. Badeaux, Joseph, 2 mars 1807.
- 12 "Trois documents sur les forges du Canada et de quelques états de (sic) nord-est des Etats-Unis au début du XIX<sup>e</sup> siècle", Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. 5, n<sup>o</sup> 3, p. 9.
- 13 Journaux de la Chambre d'Assemblée (ci-après JCA), Appendice CCCA, 16 Victoriae, 1852, Rapport Hunter.

- 14 ANQTR, gr. Hubert, Petrus, 27 avril 1863, n<sup>o</sup> 4575.
- 15 Trois-Rivières. Archives judiciaires (ci-après AJTR), gr. Hubert, P.-L., 21 janvier 1868, n<sup>o</sup> 5122.
- 16 Dollard Dubé, Les Vieilles Forges il y a 60 ans (Trois-Rivières, Editions du Bien public, 1933), p. 6.
- 17 AJTR, gr. Hubert, P.-L., 14 avril 1884, n<sup>o</sup> 4715.
- 18 JCA, Appendice CCCA, 16 Victoriae, 1852, Rapport Parent.
- 19 Ibid., Rapport Hunter.
- 20 Napoléon Caron, Deux voyages sur le Saint-Maurice (Trois Rivières, Ayotte [1889]), p. 236-237.
- 21 Dollard Dubé, op. cit., p. 60.
- 22 ANQTR, gr. Hubert, Petrus, 27 avril 1863, n<sup>o</sup> 4575.
- 23 AJTR, gr. Brunelle, U., 14 septembre 1865, n<sup>o</sup> 941.
- 24 Napoléon Caron, op. cit., p. 237.
- 25 AJTR, gr. Dufresne, H.R., 11 mars 1869, n<sup>o</sup> 579.
- 26 AJTR, gr. Hubert, P.-L., 14 avril 1884, n<sup>o</sup> 4715.
- 27 Napoléon Caron, op. cit., p. 237.
- 28 Notaire Y. Veillette, gr. Lemire, J.A., 22 août 1908.

#### Les moulins à scie

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, 8 septembre 1760, f. 342 r.
- 2 APC, MG21, B21-2 (21681), bobine A 615, p. 143.
- 3 Ibid., p. 147 v.
- 4 Pierre de Sales Laterrière, Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses (Québec, Imprimerie de l'Evènement, 1873), p. 84.
- 5 ANQTR, gr. Badeaux, J.-B., 2 juin 1785.
- 6 ANQM, gr. Papineau, Joseph, 27 mai 1786.
- 7 ANQTR, gr. Badeaux, Joseph, 1<sup>er</sup> avril 1807.
- 8 "Trois documents sur les forges du Canada et de quelques états de [ sic ] nord-est des Etats-Unis au début du XIX<sup>e</sup> siècle", Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. 5, n<sup>o</sup> 3, p. 9.

- 9 JCA, Appendice CCCA, 16 Victoriae, 1852, Rapport Hunter.
- 10 Ibid., Rapport Parent.
- 11 Québec. Ministère des Terres et Forêts, Canton Saint-Maurice, dossier 25203/36, 4 septembre 1857.
- 12 Trois-Rivières. Archives du Séminaire, N3-30.
- 13 AJTR, Cour supérieure, cause 569, John Porter vs Louis-Onésime Héroux.
- 14 ANQTR, gr. Hubert, Petrus, 27 avril 1863, n<sup>o</sup> 4575.
- 15 AJTR, gr. Brunelle, U., 14 septembre 1865, n<sup>o</sup> 941.
- 16 AJTR, gr. Hubert, P.-L.; 14 avril 1884, n<sup>o</sup> 4715.
- 17 Napoléon Caron, op. cit., p. 237.
- 18 AJTR, gr. Guillet, P.O., 24 avril 1902, n<sup>o</sup> 8880.
- 19 Notaire Y. Veillette, gr. Lemire, J.A., 30 mai 1908.
- 20 Notaire Y. Veillette, gr. Lemire, J.A., 22 août 1908.
- 21 Québec. Archives de l'Université Laval, Fonds Malchelosse, "Procès verbal d'une visite archéologique aux Forges Saint-Maurice", 12 juin 1932.
- 22 Notaire Villeneuve, J.A., 15 décembre 1947.

## Bibliographie

Bas-Canada

Journaux de la Chambre d'Assemblée, 1852-1853, Appendice CCC.

Canada. Archives publiques

MG21, B21-2 (21681), bobine A615, p. 143 et 147-148.

MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 112-1.

Caron, Napoléon

Deux voyages sur le Saint-Maurice, Trois-Rivières, Ayotte  
[1889] .

Dubé, Dollard

Les Vieilles Forges il y a 60 ans, Trois-Rivières, Editions  
du Bien public, 1933.

Fortier, Marie-France

La structuration sociale du village industriel des Forges  
du Saint-Maurice: étude quantitative et qualitative, travail  
inédit n<sup>o</sup> 259 (1978), Parcs Canada, Ottawa.

France. Archives nationales. Archives des Colonies

C<sup>11</sup>A, correspondance générale, vol. 112.

Laterrière, Pierre de Sales

Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses,  
Québec, Imprimerie de l'Evènement, 1873.

Lee, David

A Short History of the Saint-Maurice Forges, travail inédit  
n<sup>o</sup> 132 (1965), Parcs Canada, Ottawa.

Québec. Archives nationales à Montréal  
gr. Joseph Papineau.

Québec. Archives nationales à Trois-Rivières  
gr. Joseph Badeaux  
gr. Jean-Baptiste Badeaux  
gr. Pétrus Hubert.

Québec. Archives de l'Université Laval  
Fonds Gérard Malchelosse.

Québec. Ministère des terres et forêts  
Canton Saint-Maurice, dossier 25203/36.

"Trois documents sur les forges du Canada et de quelques  
états de [sic] nord-est des Etats-Unis au début du XIX<sup>e</sup>  
siècle", Bulletin of the Association for Preservation Tech-  
nology, vol. 5, n<sup>o</sup> 3.

Trois-Rivières. Archives judiciaires  
Cour supérieure, cause 569, John Porter vs Louis-Onésime  
Héroux  
gr. U. Brunelle  
gr. H.R. Dufresne  
gr. P.O. Guillet  
gr. P.L. Hubert.

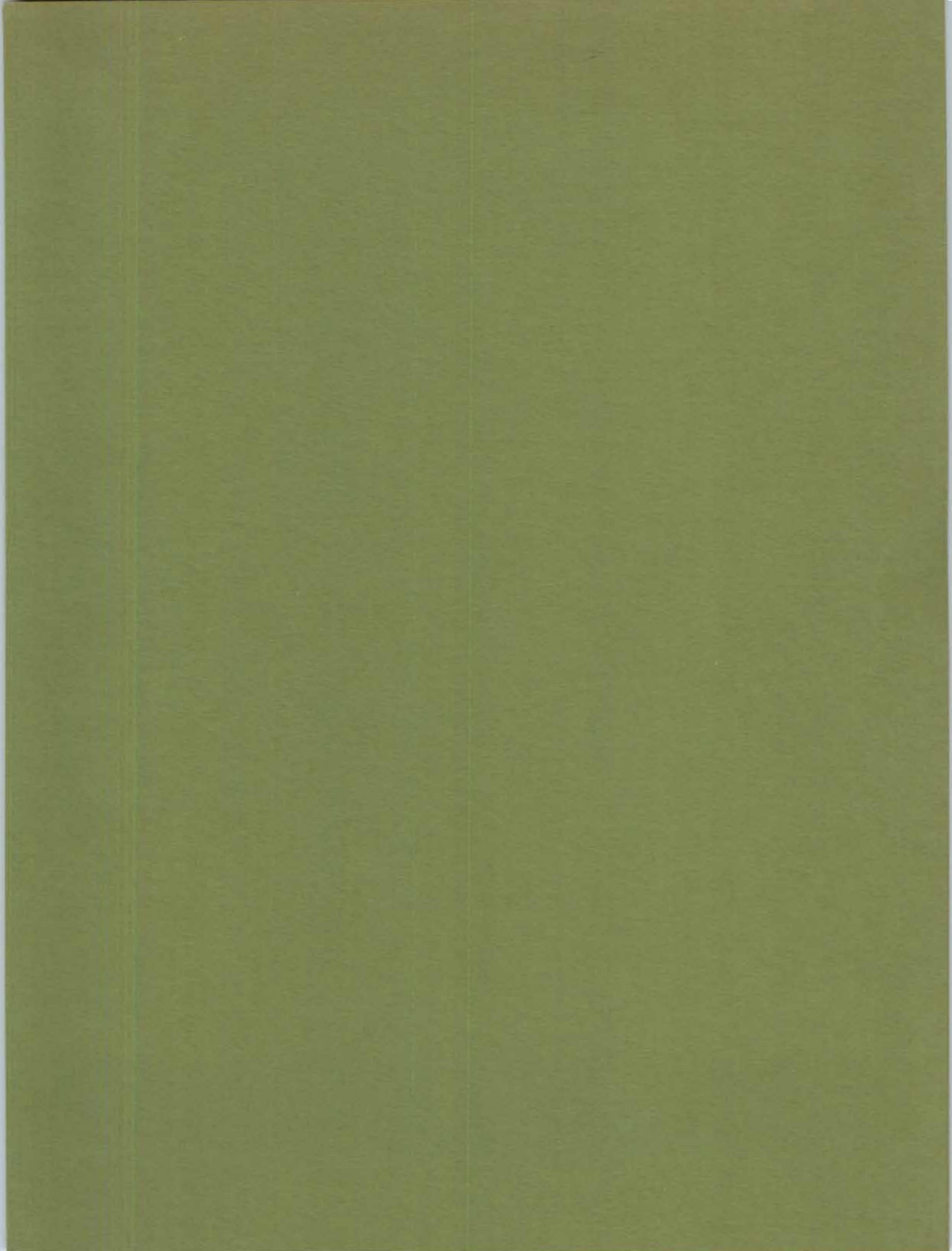
Trois-Rivières. Archives du séminaire  
N3-30.

Trois-Rivières. Etude du notaire Y. Veillette  
gr. J.A. Lemire, 30 mai, 22 août 1908.

Trois-Rivières. Etude du notaire J.A. Villeneuve  
15 décembre 1947.







Les bâtiments de service et les dépendances  
aux Forges du Saint-Maurice  
par Alain Rainville



Les bâtiments de service et les dépendances  
aux Forges du Saint-Maurice  
par Alain Rainville

vii	Sommaire
viii	Remerciements
1	Introduction
4	Les bâtiments de service et les dépendances industrielles
5	Entreposage
5	Halles et hangars
6	Halles
12	Hangars
16	Construction des halles et hangars
42	Magasins
44	Entretien
45	Boutiques
52	Moulin à scie
56	Transport
57	Les écuries
71	Granges et remises
71	Granges
73	Remises
74	Les bâtiments de service et les dépendances communautaires
75	La chapelle
75	La première chapelle
89	La deuxième chapelle
106	Le moulin à farine

108	La boulangerie
108	La glacière
112	Le magasin
113	Les bâtiments de service et les dépendances des particuliers
114	1729-1793
114	Ecuries
116	Fours à pain
116	Appentis
117	Les latrines
118	1793-1883
120	Conclusion
123	Appendice A. Tableau du nombre des bâtiments de service à fonction d'entreposage du secteur industriel d'après la documentation manuscrite
124	Appendice B. Tableau du nombre de bâtiments d'entretien d'après la documentation manuscrite
125	Appendice C. Tableau du nombre de bâtiments de service liés au domaine du transport d'après la documentation manuscrite
126	Appendice D. Tableau du nombre de dépendances à l'usage des particuliers d'après la documentation manuscrite
127	Appendice E. Construction d'une glacière de charpente
128	Appendice F. Marché de construction d'une glacière
130	Abréviations et sigles
131	Notes
149	Bibliographie

#### Tableaux

17	1 Construction et dimensions des halles
24	2 Construction et dimensions des hangars
81	3 Evaluation de la chapelle par rapport aux maisons des Forges (en livres françaises)

## Illustrations

- 3 1 Les Forges du Saint-Maurice en 1845.
- 9 2 Emplacements des halles à charbon en 1845.
- 11 3 Halle à charbon en 1845.
- 11 4 Halle à charbon transformée, circa 1880.
- 15 5 Emplacements des hangars en 1845.
- 21 6 Halle à charbon à claire-voie de Pershyttan, Suède.
- 23 7 Halle à charbon à claire-voie de Pershyttan, Suède.
- 27 8 Les halles en 1844.
- 29 9 Les halles sur le plateau en 1845.
- 33 10 Les hangars en 1844.
- 35 11 Les hangars sur le plateau en 1845.
- 36 12 Halle à charbon, circa 1880.
- 39 13 La forge basse, circa 1880.
- 41 14 Un hangar jumelé à une boutique, circa 1880.
- 41 15 Des hangars, circa 1880.
- 48 16 La maison et boutique du charron en 1845.
- 48 17 Le même édifice semblant avoir été transformé en maison, circa 1880.
- 51 18 Secteurs opérationnels et ensembles.
- 55 19 Emplacements de boutiques en 1845.
- 61 20 Écuries de Vézin, élévations (hypothèse de l'auteur).
- 67 21 Coupe des écuries de Vézin; première hypothèse.
- 67 22 Coupe des écuries de Vézin; seconde hypothèse.
- 69 23 Les grandes écuries, circa 1880.
- 79 24 La première chapelle des Forges en 1760.
- 83 25 Représentation de la première chapelle en 1760.
- 85 26 La première chapelle en 1760.
- 87 27 Le démontage de l'ancienne chapelle devenue écurie, 1953.
- 90 28 La chapelle des Forges, plan de Dollard Dubé.
- 93 29 La chapelle des Forges, rue principale, juillet 1921.
- 97 30 La chapelle des Forges, rue principale, juillet 1921.
- 98 31 Ancien clocher de l'ancienne chapelle déplacé dans le cimetière, circa 1932-1933.

- 101 32 La chapelle des Forges, long-pan ouest, circa 1910.  
105 33 Intérieur de la chapelle des Forges, circa 1922.  
107 34 Le moulin à farine de Munro et Bell en 1845.  
107 35 Le moulin à farine de Munro et Bell, circa 1880.



## Sommaire

Le présent rapport traite des bâtiments de service et des dépendances aux Forges du Saint-Maurice. Ils constituent tous cet ensemble de constructions nécessaires et complémentaires au bon fonctionnement de l'industrie et de la communauté qui y vit et y travaille. Ils regroupent pour une part des constructions à fonctions d'entreposage (halles, hangars, magasins), d'entretien (boutiques, moulin à scie) et de transport (écuries, granges, remises). Y sont également comprises les installations que la compagnie met à la disposition des particuliers (écuries, appentis, fours) et de la communauté dans son ensemble (chapelle, moulin à farine, boulangerie, glacière, magasin). Leur nombre, leurs éléments architecturaux et leur place dans l'organisation physique du site des Forges du Saint-Maurice forment les points traités pour chacun de ces bâtiments.

## Remerciements

Nous tenons à remercier nos confrères du projet des Forges du Saint-Maurice et en particulier l'archéologue Pierre Drouin pour l'aide qu'ils nous ont donnée au cours de ce rapport. Egalemeut notre gratitude va à Michel Bédard, Jean Bélisle, André Bérubé, Yves Laframboise et Luce Vermette pour leurs conseils judicieux et leur patience qu'ils ont apportés lors de la lecture du présent travail.

## Introduction

Le 25 mars 1730 voit la naissance juridique d'un établissement minier et sidérurgique dans le fief de Saint-Maurice<sup>1</sup>. En 1733, un premier noyau est déjà en place<sup>2</sup>, mais ce n'est qu'à partir de 1736 que l'on s'engage dans la construction à une plus grande échelle<sup>3</sup>. Alors apparaissent le haut-fourneau, les forges haute et basse, la Grande Maison et les différents logements des ouvriers. Bâtiments industriels et habitations s'installent progressivement. Un ensemble de structures dispensant les multiples services nécessaires au bon fonctionnement des activités industrielles et domestiques des Forges du Saint-Maurice s'élèvent en même temps; ce sont les bâtiments de service et les dépendances. Ils se définissent comme des constructions complémentaires des installations industrielles et domestiques et dispensent biens et services non seulement à l'industrie mais aussi à la communauté et aux particuliers.

Leur étude envisagée ici ne se veut pas exhaustive. Elle est l'analyse de la documentation des Forges les concernant. Elle constitue en quelque sorte une tentative de les restituer architecturalement tels que nous les percevons dans notre documentation actuelle. De nouveaux documents, des données archéologiques, des analyses de matériel archéologique et des éléments comparatifs pourront éventuellement modifier une telle perception.

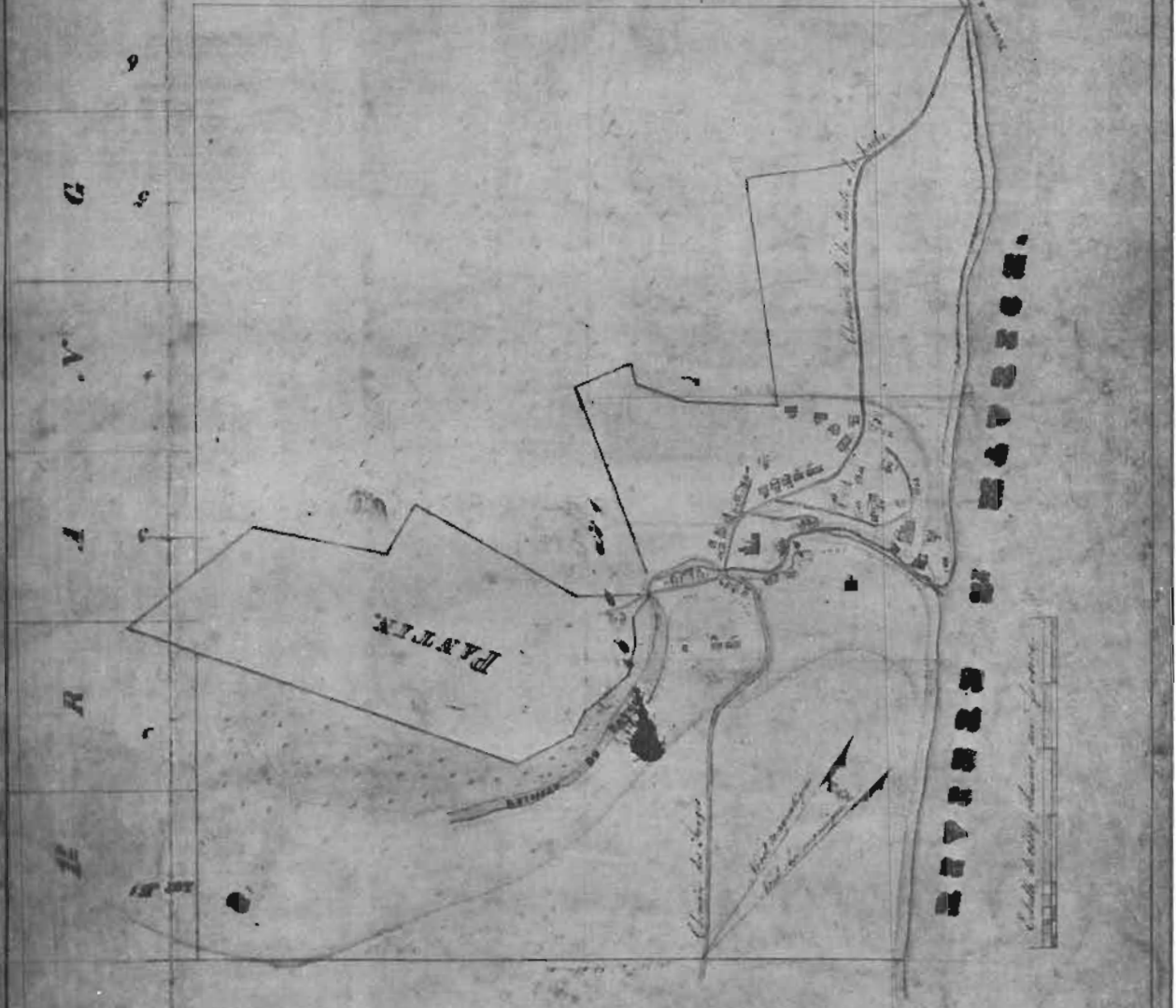
- 1 Les Forges du Saint-Maurice en 1845. (Plan Bureau, MTF.)

References.

- 1. Plan de la ville de St. Maurice
- 2. Plan de la ville de St. Maurice
- 3. Plan de la ville de St. Maurice
- 4. Plan de la ville de St. Maurice
- 5. Plan de la ville de St. Maurice
- 6. Plan de la ville de St. Maurice
- 7. Plan de la ville de St. Maurice
- 8. Plan de la ville de St. Maurice
- 9. Plan de la ville de St. Maurice
- 10. Plan de la ville de St. Maurice
- 11. Plan de la ville de St. Maurice
- 12. Plan de la ville de St. Maurice
- 13. Plan de la ville de St. Maurice
- 14. Plan de la ville de St. Maurice
- 15. Plan de la ville de St. Maurice
- 16. Plan de la ville de St. Maurice
- 17. Plan de la ville de St. Maurice
- 18. Plan de la ville de St. Maurice
- 19. Plan de la ville de St. Maurice
- 20. Plan de la ville de St. Maurice

*Plan de la ville de St. Maurice*  
*le 27 Mars 1760*  
*par le sieur de la Riviere*  
*pour le sieur de la Riviere*

- 1. Plan de la ville de St. Maurice
- 2. Plan de la ville de St. Maurice
- 3. Plan de la ville de St. Maurice
- 4. Plan de la ville de St. Maurice
- 5. Plan de la ville de St. Maurice
- 6. Plan de la ville de St. Maurice
- 7. Plan de la ville de St. Maurice
- 8. Plan de la ville de St. Maurice
- 9. Plan de la ville de St. Maurice
- 10. Plan de la ville de St. Maurice
- 11. Plan de la ville de St. Maurice
- 12. Plan de la ville de St. Maurice
- 13. Plan de la ville de St. Maurice
- 14. Plan de la ville de St. Maurice
- 15. Plan de la ville de St. Maurice
- 16. Plan de la ville de St. Maurice
- 17. Plan de la ville de St. Maurice
- 18. Plan de la ville de St. Maurice
- 19. Plan de la ville de St. Maurice
- 20. Plan de la ville de St. Maurice



**ST MAURICE.**

## Les bâtiments de service et les dépendances industrielles

Les bâtiments industriels aux Forges, ce sont les édifices où se fait la transformation des matières premières en fonte et de la fonte en fer, soit le haut-fourneau et les forges haute et basse. Pour que ces lieux de transformation et de production puissent bien fonctionner, il est nécessaire d'avoir un certain nombre de bâtiments offrant des services d'entreposage, de réparations, d'entretien et de transport. Y sont également incluses un groupe de constructions qui abritent des activités de production, comme atelier de polissage et de finition, manufacture de haches. Nous les y ajoutons parce qu'ils sont complémentaires à l'activité de production et de transformation.

Les bâtiments de service et les dépendances industrielles se regroupent selon les différentes fonctions exercées. Une première, l'entreposage, inclut des constructions telles le hangar, la halle à charbon et le magasin. L'entretien en est une autre et compte dans ses rangs les boutiques, le moulin à scie. Enfin, celle du transport comprend les écuries, les remises et les granges. Les structures à fonction de production ne seront pas abordées ici. Elles seront étudiées en détail dans un rapport sur les différents bâtiments industriels. Les précédents le seront aussi mais comme ils peuvent avoir certaines incidences sur les structures à caractère domestique, nous les abordons ici.

### Entreposage

Le fonctionnement de l'industrie des Forges du Saint-Maurice requiert un approvisionnement régulier de matières premières et implique ainsi la constitution de réserves. Il faut donc prévoir du logement pour celles-ci. La production doit pouvoir être emmagasinée quelque part avant d'être acheminée dans les différents points de distribution. Les outils, les équipements et les matériaux nécessaires à l'entretien de l'industrie sont aussi stockés dans d'autres constructions. Ces bâtiments d'entreposage industriels se répartissent en trois groupes: les halles, les hangars et les magasins (Appendice A).

### Halles et hangars

Les deux premiers types de bâtiments d'entreposage du secteur industriel sont les halles et hangars. Nous les regroupons parce qu'ils sont souvent utilisés l'un pour l'autre et ce surtout pendant la période du début de l'établissement jusqu'en 1741. Jusqu'à cette date, les termes halles et hangars désignent autant l'entrepôt où l'on abrite le charbon de bois<sup>1</sup> que la structure recouvrant les forges et le fourneau<sup>2</sup>. Après cette période les deux termes ne se chevauchent plus si ce n'est dans un document de 1845<sup>3</sup> où le mot halle à charbon est associé à grange. Il faut possiblement voir là la transposition de l'expression anglaise "barn...for charcoal" que l'on retrouve dans certains documents<sup>4</sup>.

Lorsque nous consultons différents dictionnaires, le mot halle désigne un lieu et un bâtiment public où se tient un marché, au figuré un bâtiment ouvert à tout vent et par extension un grand bâtiment sommaire<sup>5</sup>. Le hangar pour sa part identifie un abri ouvert, formé d'une couverture soutenue par des supports verticaux où l'on peut ranger du matériel et certaines marchandises<sup>6</sup>. Les deux termes quoique désignant deux

réalités différentes comportent certains éléments susceptibles d'être rapprochés. Ainsi, tous les deux comportent une fonction d'entreposage. Egalement, tous les deux ont une donnée structurale à peu près comparable: ce sont des constructions plus ou moins sommaires abritant une aire de travail ou d'entreposage assez dégagée.

Ces similitudes peuvent créer une certaine ambivalence chez les utilisateurs des deux termes surtout si ceux-ci ne sont pas des spécialistes des forges et ne connaissent pas nécessairement la terminologie de l'industrie sidérurgique. Cependant, après 1741, nous ne rencontrons plus cette dualité et ce sont alors des réalités distinctes avec leurs constructions propres.

#### *Halles*

Deux significations s'attachent au terme halle. Elle désigne tout d'abord une construction et est synonyme dans ce cas de charpente: "...une charpente ou halle sur le devant du fourneau..."<sup>7</sup>. Elle identifie ainsi un bâtiment qui recouvre une structure industrielle, un lieu de travail et même une habitation. On parle alors du "hallage de la forge"<sup>8</sup>, de la "halle aux soufflets"<sup>9</sup>, d'une "vielle halle où il est taillée la pierre"<sup>10</sup> et d'une "halle ou Baraque p<sup>r</sup> les ouvriers"<sup>11</sup>. A cette première signification ne se rattache pas la fonction d'entreposage, aussi nous n'insisterons pas sur celle-ci.

L'autre signification est en rapport direct avec la fonction d'entreposage. Cependant, il semble bien que cette fonction soit exclusive. La halle en tant que lieu d'entreposage est associée au charbon: "halle servant à mettre le charbon au fourneau"<sup>12</sup>, "un fourneaux avec...une halle pour charbon"<sup>13</sup>, "halle pour le charbon"<sup>14</sup>, "halles ou granges à charbon"<sup>15</sup>. Il n'y a qu'une mention qui nous indique que la halle sert à entreposer autre chose que le charbon: "une Halle pour les



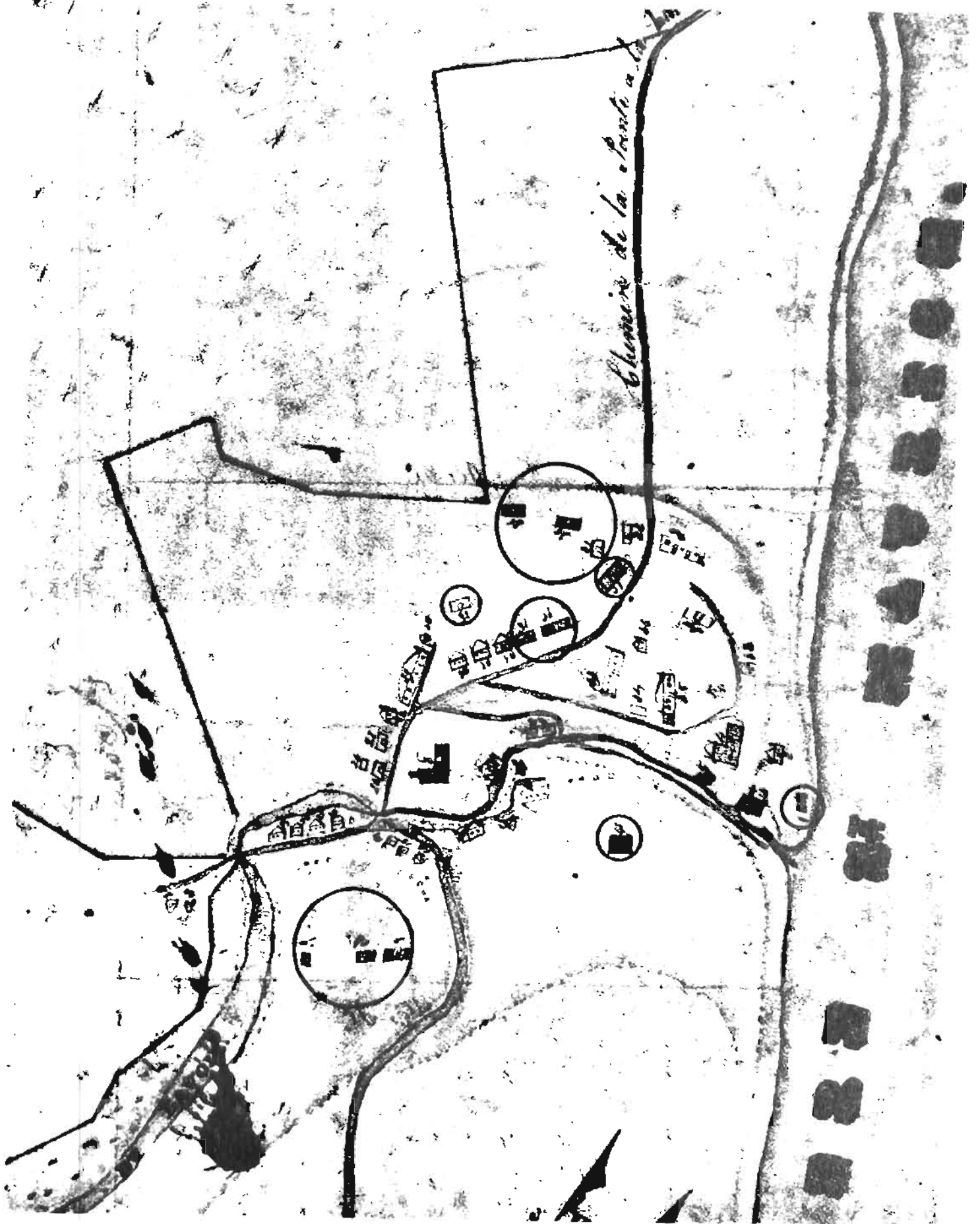
modèles"<sup>16</sup>. Il arrive aussi que la fonction de la halle n'est pas spécifiée, il se peut alors qu'elle serve de charpente à une structure industrielle ou à un lieu de travail ou d'entreposage soit de charbon ou d'autres matériaux.

La halle à charbon est liée aux structures industrielles. On retrouve une telle construction à côté du fourneau et des deux forges à toutes les périodes de l'histoire des forges. Il est essentiel pour ceux-ci d'avoir le charbon de bois à portée de la main car il sert de combustible. Dans le cas des deux forges, les halles à charbon sont jumelées à un magasin à fer, du moins jusqu'en 1785. La nécessité d'avoir un stock de charbon de bois tout à côté nous justifie d'assimiler les mentions "halle adjoint à la forge d'en haut" et "halle à la forge d'en bas" à des halles à charbon.

Les besoins en charbon de bois se faisant de plus en plus nombreux, nous verrons se multiplier le nombre de ces halles à charbon. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les halles adjointes aux structures industrielles semblent avoir été suffisantes. Mis à part un projet de 1741<sup>17</sup> de construction de structures sommaires pour entreposer le charbon aux forges et dans les ventes, c'est-à-dire dans les lieux mêmes où se fait la cuisson du charbon, il n'est pas fait mention d'autres halles que celles qui sont rattachées aux structures industrielles. Dans l'inventaire de 1807<sup>18</sup>, cependant, en plus des halles adjointes aux deux forges, on compte une halle pour les modèles, une halle près du fourneau, deux halles pour le charbon, une halle adjointe au fourneau, une vieille halle servant d'atelier de taille de pierre et une dernière halle dont on ne précise pas la fonction. En excluant les halles adjointes au fourneau, celle des modèles et la vieille halle, il nous reste deux halles à charbon et une sans fonction décrite, ce qui montre déjà une augmentation du nombre de halles à charbon.

Ce même inventaire n'est pas très précis quant à l'emplacement de celles-ci. Elles sont énumérées autant parmi

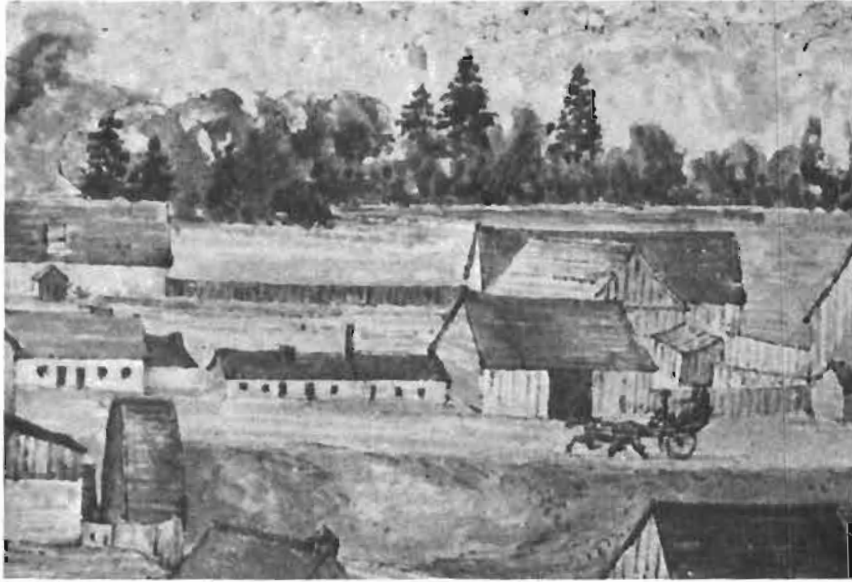
2 Emplacements des halles à charbon en 1845. (Plan  
Bureau, MTF.)



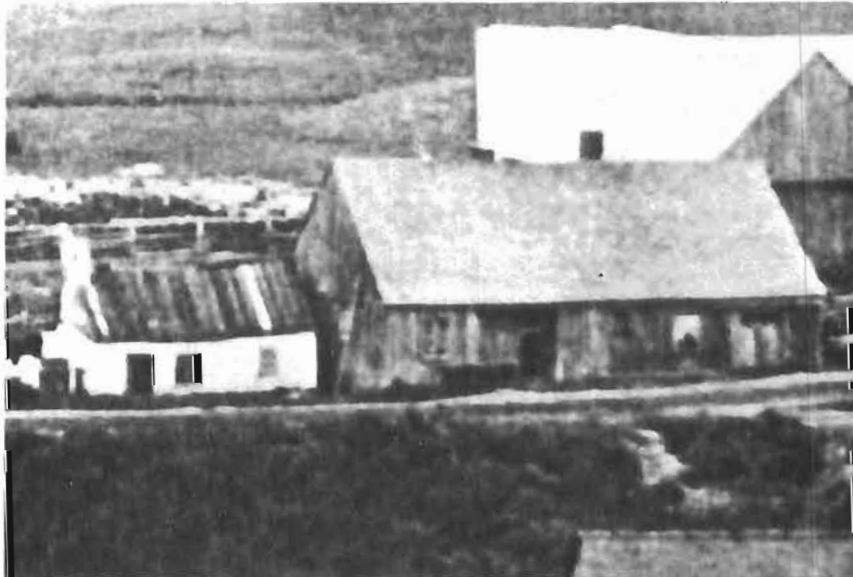
les structures industrielles que parmi les maisons. Cependant, un plan figuratif de 1845<sup>19</sup> (fig. 2) témoigne d'une multiplication de ces structures et en même temps les localise. Elles ne se retrouvent pas dans le voisinage immédiat du haut-fourneau et des forges mais en périphérie. Plusieurs facteurs peuvent être avancés comme explication de cette organisation. La construction des forges (haute et basse) dans une coulée restreint l'espace disponible pour l'érection de bâtiments complémentaires. La grande inflammabilité du charbon de bois commandant l'éloignement des halles des habitations et des structures industrielles, on ne conserve près de celles-ci que la quantité nécessaire à leur fonctionnement.

L'arrivée du charbon de bois se faisant par les chemins sortant des bois tout autour des Forges du Saint-Maurice, des halles à charbon à la périphérie se retrouvent juste à la bonne place du circuit de transport et permettent ainsi de stocker le charbon de bois et de n'amener aux structures industrielles que ce qui leur est nécessaire à leurs opérations.

L'examen de gravures contemporaines et postérieures à ce plan et de la photographie McDougall, circa 1880, nous permet de constater qu'il n'y a pas eu de changements majeurs dans l'organisation du site et que les halles se retrouvent à peu près aux mêmes endroits. Est-ce que toutes les structures qualifiées de halles à charbon de bois sur le plan Bureau en sont nécessairement? Il est difficile d'y répondre, mais nous croyons qu'elles ont pu être affectées à d'autres fins comme le laisse entrevoir une mention de l'inventaire de 1807: "une vieille Halle ou il est taillée la pierre"<sup>20</sup>. L'étude de la gravure de Pigott de 1845 et de la photographie McDougall nous indique qu'un bâtiment identifié comme tel et ayant une telle apparence en 1845 a été modifié sur la photographie de circa 1880: la grande porte fait place à des fenêtres et à des portes plus petites et une cheminée est installée



3 Halle à charbon en 1845. (Capitaine Pigott, *The Forges near Three-Rivers, ASTR.*)



4 Halle à charbon transformée, circa 1880. (Les forges du Saint-Maurice, Coll. Eric Sprenger.)

(fig. 3, 4). La possibilité d'une reconstruction entre temps est présente mais les deux semblent être faits d'une même manière: structure de charpente recouverte d'une planche ou d'un madrier à la verticale. Des fouilles à cet endroit et une analyse du matériel nous permettraient de voir s'il y a eu un tel changement d'affectation.

### *Hangars*

Les hangars aux Forges du Saint-Maurice sont des bâtiments très polyvalents. En plus d'être confondus à la charpente des structures industrielles, ils peuvent être entrepôts à charbon<sup>21</sup>, magasins pour le fer<sup>22</sup>, écuries et étables<sup>23</sup> et même entrepôts à grain<sup>24</sup>. Les hangars-écuries et étables et entrepôts à grain seront étudiés au chapitre des bâtiments liés à la fonction de transport.

La présence de hangars à charbon aux Forges n'est pas certaine. Les mentions de ces bâtiments se rapportent toujours à des projets de construction et à la prévision de telles structures. Dans le premier cas, on nous apprend qu'il y a du bois de préparé "pour la construction d'un hangard à charbon"<sup>25</sup>. Les autres mentions sont celles d'un projet de construction de hangars à caractère provisoire que l'on installera dans les ventes et aux Forges même pour abriter les dernières cuissons de charbon de bois<sup>26</sup>. Nous ne pouvons pas dire à la suite des relevés des mentions du hangar à charbon, qu'il y ait eu effectivement de telles constructions. Le premier emploi de ce terme peut être considéré comme synonyme de halle à charbon. Il semble que l'auteur de ces lignes utilise ici le terme hangar dans un sens assez large. Pour lui, un hangar est une structure de caractère général qui s'applique à toute construction industrielle et de service<sup>27</sup>. Tel n'est pas le cas pour le projet des "hangards volants"<sup>28</sup>. Les auteurs des propositions sont les deux maîtres de forge, Vézin

et Simonnet. Ils suggèrent la construction de halles à charbon provisoires de peu de dépense et qui peuvent être installées là où on en a besoin. Si ces bâtiments ont existé, chose que nous ne pouvons vérifier pour le moment, ils constituent un type de halle particulière à caractère temporaire. C'est peut-être pour cela que les auteurs utilisent le terme hangar au lieu de halle.

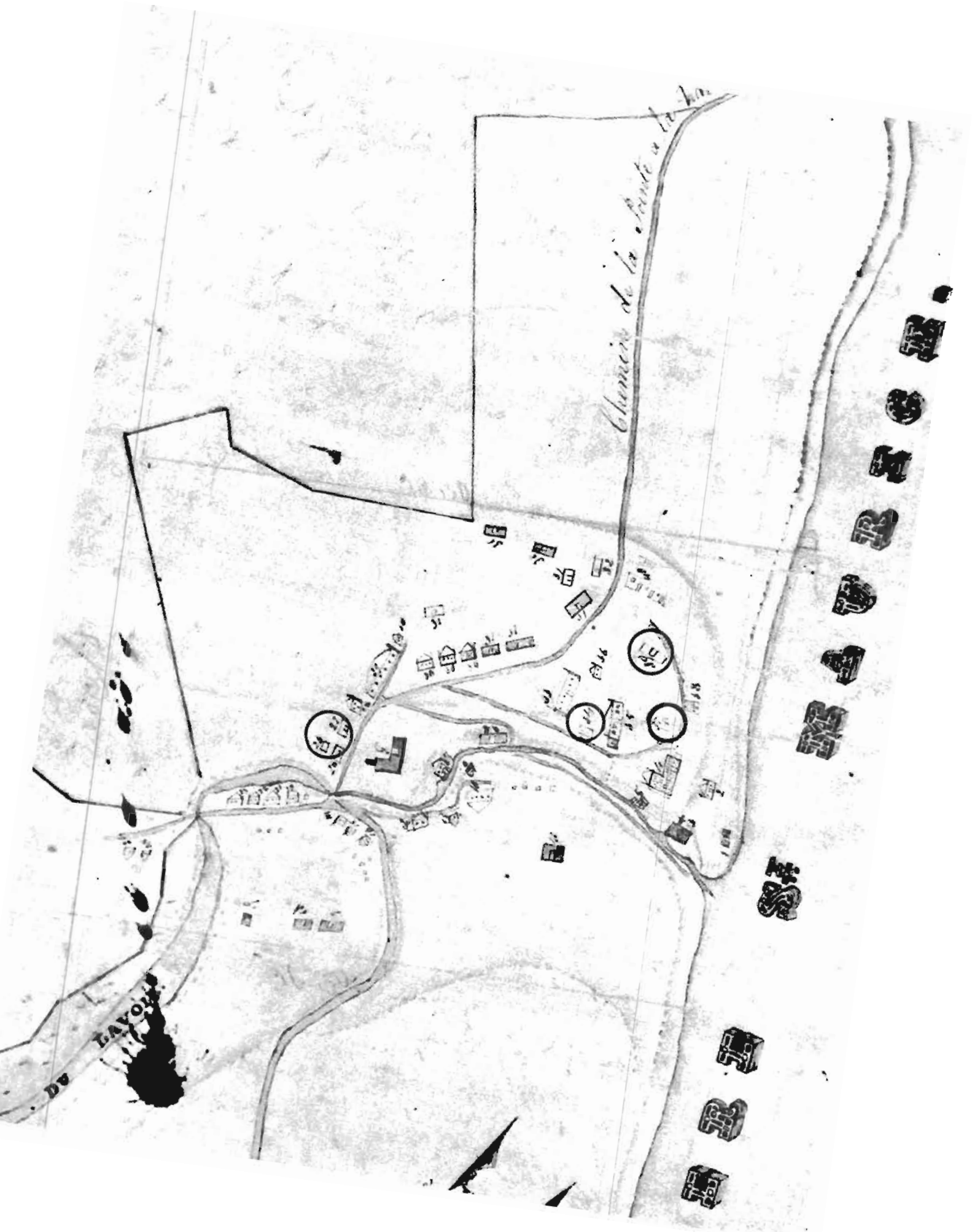
Les mentions de hangar pour le fer sont très rares. Nous en avons localisé qu'une seule dans toute notre documentation. L'inventaire de 1807 précise qu'il y a "Un Hangard, pour le fer, près de cette forge [basse]"<sup>29</sup>. Nous croyons qu'il s'agit là du magasin à fer de la forge basse qui ne se trouve plus jumelé à la halle à charbon de celle-ci comme c'est le cas jusqu'en 1785<sup>30</sup>. En effet, cet inventaire présente la forge basse, la halle et le hangar à fer comme trois bâtiments distincts<sup>31</sup>. Il s'agit donc ici, comme dans le cas du hangar à charbon, d'une utilisation du terme hangar pour désigner un bâtiment d'entreposage.

L'utilisation des termes hangar à charbon et hangar à fer reste assez rare. Dans chacun des cas, ils désignent plutôt un type général de bâtiment à fonction d'entreposage qu'une structure bien définie. C'est pourquoi il faut voir dans les nombreux hangars qui n'ont pas de fonction désignée comme autant de bâtiments dont la fonction est de servir à l'entreposage. A cause de ce caractère général du hangar, nous croyons que le "hangar des poeles" mentionné dans une saisie de modèles en 1863<sup>32</sup> doit être considéré comme un entrepôt de poêles ou de parties de poêles.

Il reste difficile de localiser ces hangars aux Forges. Si dans l'inventaire de 1741 nous pouvons localiser un hangar plus ou moins proche de la Grande Maison, les autres inventaires ne le permettent pas. Il faut attendre 1786 pour avoir quelques indications sur leur situation. Nous apprenons alors qu'il y a un "hangar joignant la forge à Battre le

5 Emplacements des hangars en 1845. (Plan Bureau, MTF.)





fer la plus voisine du fourneau", "un petit hangard joignant La maison principale", un autre "proche L'ancienne chapelle" et finalement "L'ancienne chapelle servant de hangard"<sup>33</sup>. Puis en 1807, nous savons qu'il y a un hangar pour le fer proche de la forge basse<sup>34</sup>. Jusqu'alors, nous croyons que les hangars se placent non seulement près des structures industrielles mais aussi près de la Grande Maison et que même un bâtiment à vocation initiale différente est transformé en hangar. Le plan Bureau de 1845 (fig. 5) nous les situe d'une manière beaucoup plus précise. Il concrétise la perception que nous avons eue précédemment des emplacements des hangars. Nous en trouvons non loin des structures industrielles, proche de la Grande Maison et même près des habitations. De plus, nous voyons qu'un tel hangar est jumelé à une boutique de forgeron.

#### *Construction des halles et hangars*

Halles et hangars peuvent être confondus à certains moments. Cependant, le terme halle se rapporte toujours à des structures industrielles et à des bâtiments d'entreposage liés à ces dernières. Le hangar, pour sa part, est un bâtiment d'entreposage à vocation multiple et s'il est quelquefois synonyme de halle, c'est justement à cause de ce caractère très général. Il est également possible que du point de vue structural les deux bâtiments se ressemblent et provoquent ainsi une certaine ambivalence entre eux.

Deux tableaux regroupent les données architecturales des halles et des hangars. Du premier tableau, il se dégage deux procédés de construction pour les halles. Le premier est le pieu sur pieu en coulisse. Des poteaux sont placés à une certaine distance l'un de l'autre et le vide entre ceux-ci est rempli d'éléments horizontaux, les pieux. Grossièrement taillés sur deux faces, ces pieux se placent les uns sur les autres

Tableau 1. Construction et dimensions des halles<sup>36</sup>

Date	Fonction	Construction	Dimensions*
18 mars 1740	halle à charbon et magasin de fer	poteaux de 5 pi en 5 pi, entourés de pieux ronds et coulisses, couvert en appentis en planches debout	longueur de la forge 15 pi à 16 pi de large 10 pi de haut du côté de la côte
9 novembre 1741	halle à charbon du fourneau	charpente entourée de madriers à joints carrés couverte en planches chevauchées	90 pi de front, 38 pi de profond, 25 pi d'éguille
	halle à charbon et magasin forge haute	entourée de pieux dont 35 pi, recouvrement de madriers embouvetés, couverte en planches chevauchées	75 pi de long, 15 pi de large et 9 pi de haut

17

(VOIR SUITE PAGE SUIVANTE)

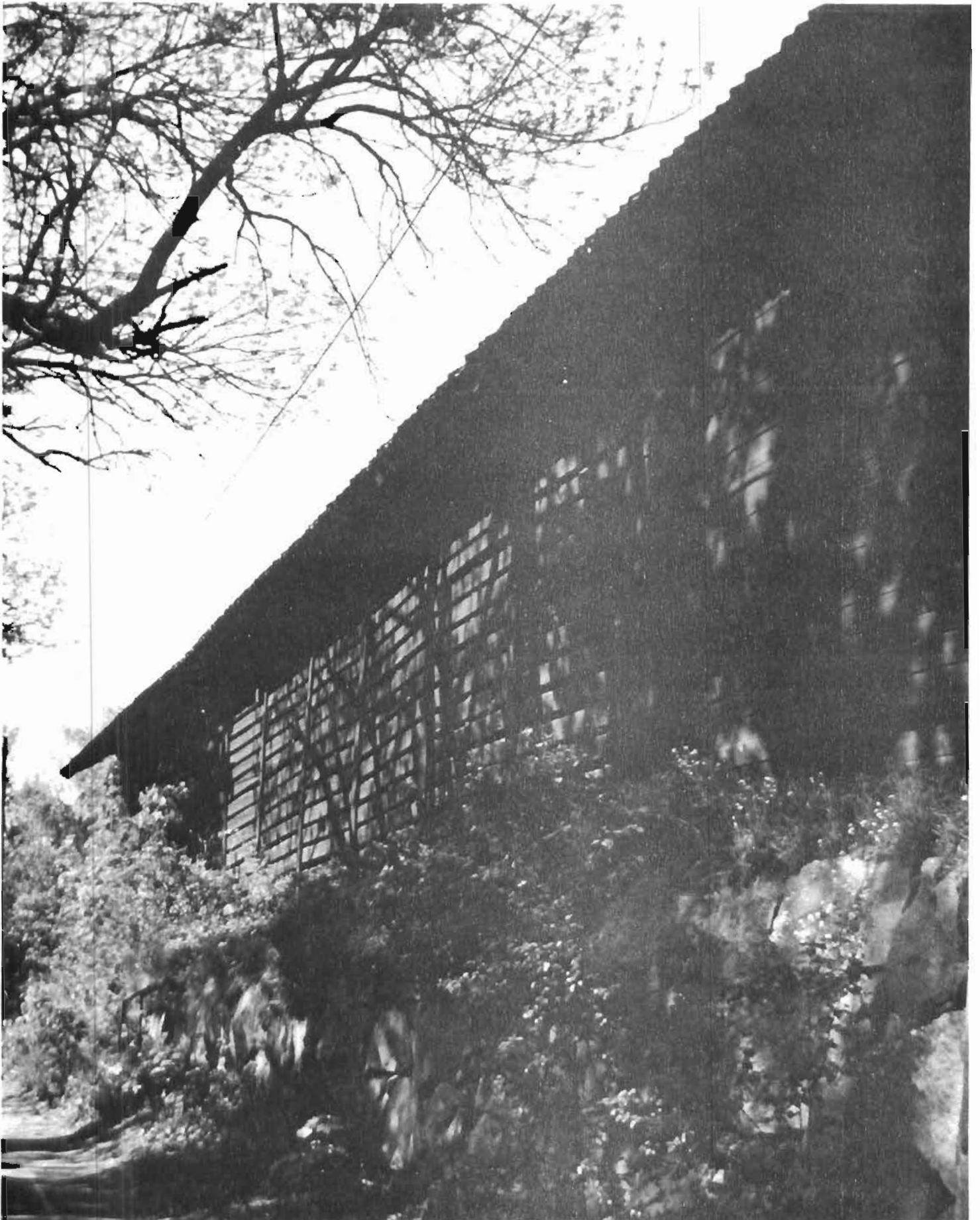
\* Les dimensions de ce tableau et du tableau 2 sont celles données par nos documents. Les unités de mesure françaises et anglaises variant quelque peu, il faut prévoir un ajustement. Précisons que le pied français équivaut 1.06575 pied anglais.

Tableau 1. (SUITE)

Date	Fonction	Construction	Dimensions
9 novembre 1741	halle à charbon et magasin forge basse	entourée de madriers embouvetés, couverte en planches chevauchées	80 pi de long, 12 pi de large et 10 pi $\frac{1}{2}$ de haut
1 <sup>er</sup> avril 1807	halle pour les modèles	entourée de planches	50 pi par 30 pi
	halle près du four-neau	entourée de planches	au moins 100 pi
	halle pour le charbon	entourée en planches debout	
	vieille halle		30 pi par 25 pi
	halle pour le charbon		70 pi par 30 pi
	halle		60 pi par 30 pi
	halle adjointe au fourneau	entourée en planches	100 pi par 30 pi
	halle adjointe forge haute		35 pi par 20 pi
	halle adjointe forge basse		50 pi par 25 pi

et glissent dans des rainures pratiquées le long des poteaux. La base de ces murs est vraisemblablement une sole, c'est-à-dire un élément horizontal. L'autre technique est celle du bâtiment de charpente. Les murs sont faits de charpente, c'est-à-dire d'un assemblage de pièces de bois. Par-dessus cette armature, on place des madriers ou des planches soit à la verticale, soit à l'horizontale pour fermer le tout. Il est possible dans le cas du madrier à l'horizontale qu'il soit, à l'exemple du pieu sur pieu en coulisse, placé l'un sur l'autre entre les éléments verticaux de la charpente. Cela ressemblerait alors à la description qu'en fait Diderot dans son Encyclopédie: "les autres ont une carcasse de bois, dont les côtés ont des coulisses qu'on garnit de planches, ainsi que le dessus à mesure que le charbon arrive"<sup>35</sup>. Il reste à savoir si cette mobilité des madriers a vraiment existé. Aucune information ne nous est parvenue à ce sujet. Le climat du Canada avec ses longs hivers et ses fortes précipitations de neige ont probablement empêché l'utilisation d'une telle technique. Il est aussi possible, à l'exemple des Forges de Pershyttan en Suède, pays au climat semblable au nôtre, que l'on ait construit des halles à claire-voie (fig. 6, 7). Il s'agit de bâtiments de charpente recouverts de planches laissant entre chacune d'elles un espace, ce qui permet une bonne aération et représente une économie appréciable au niveau de la construction. Nous ne pouvons présenter cela que comme une possibilité, mais rien actuellement ne peut confirmer ou infirmer une telle chose. Le seul recouvrement de toit mentionné est la planche chevauchée. Les dimensions quant à elles varient beaucoup en fonction de l'utilisation qui est faite du bâtiment et des besoins auxquels il doit répondre.

6 Halle à charbon à claire-voie de Pershyttan, Suède.  
(Photo: André Bérubé.)



7 Halle à charbon à claire-voie de Pershyttan, Suède.  
(Photo: André Bérubé.)



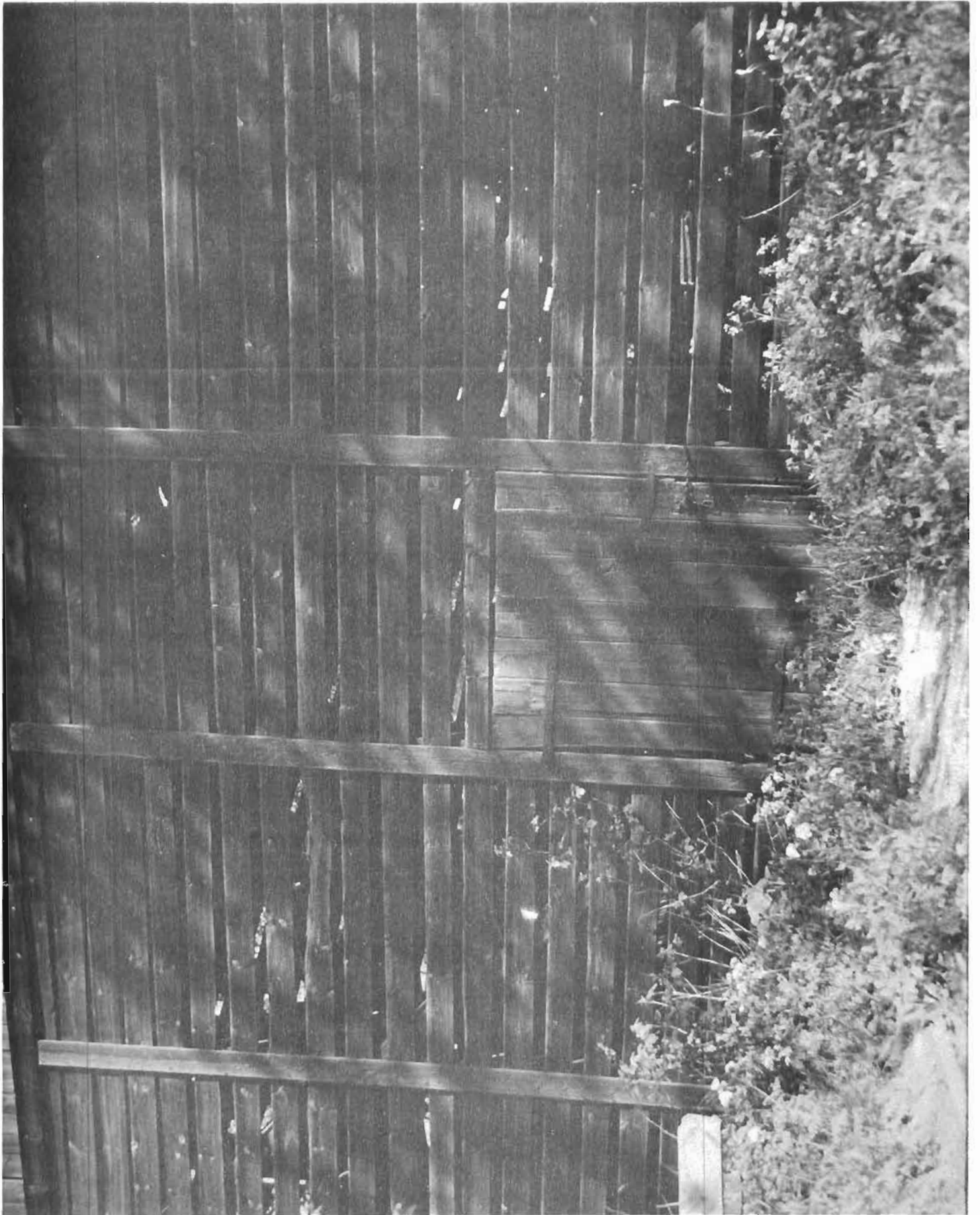


Tableau 2. Construction et dimensions des hangars<sup>37</sup>

Date	Fonction	Construction	Dimensions
9 novembre 1741	hangar neuf	poteaux debout de 5 pi en 5 pi et pieux de travers couverts en planches chevauchées	60 pi de long, 30 pi de large et 10 pi de haut
8 septembre 1760	hangar	en bois	60 pi x 30 pi
	2 hangars	en bois	40 pi x 30 pi
	1 hangar	entouré de mardriers	40 pi x 20 pi
	1 hangar		30 pi x 25 pi
1 <sup>er</sup> avril 1807	hangar	pièce sur pièce	60 pi x 30 pi
	hangar pour le fer	entouré en planches	20 pi <sup>2</sup>

Pour les hangars, il se dégage du deuxième tableau trois procédés de construction. Les deux premiers sont les mêmes que ceux des halles: pieu sur pieu en coulisse et charpente. Le troisième type est le pièce sur pièce. C'est un peu la méthode du pieu sur pieu en mieux fini. Comme lui, il consiste en un empilement de pièces à l'horizontale. Contrairement au pieu sur pieu, elles sont équarries sur les quatre faces. Elles peuvent, comme le pieu sur pieu en coulisse, être fixées à des poteaux en coulisant dans des rainures verticales. Elles peuvent être jointes par des queues-d'aronde, à mi-bois ou à encoches rondes. Notre documentation manuscrite ne nous précise pas lequel ou lesquels de ces assemblages sont utilisés.

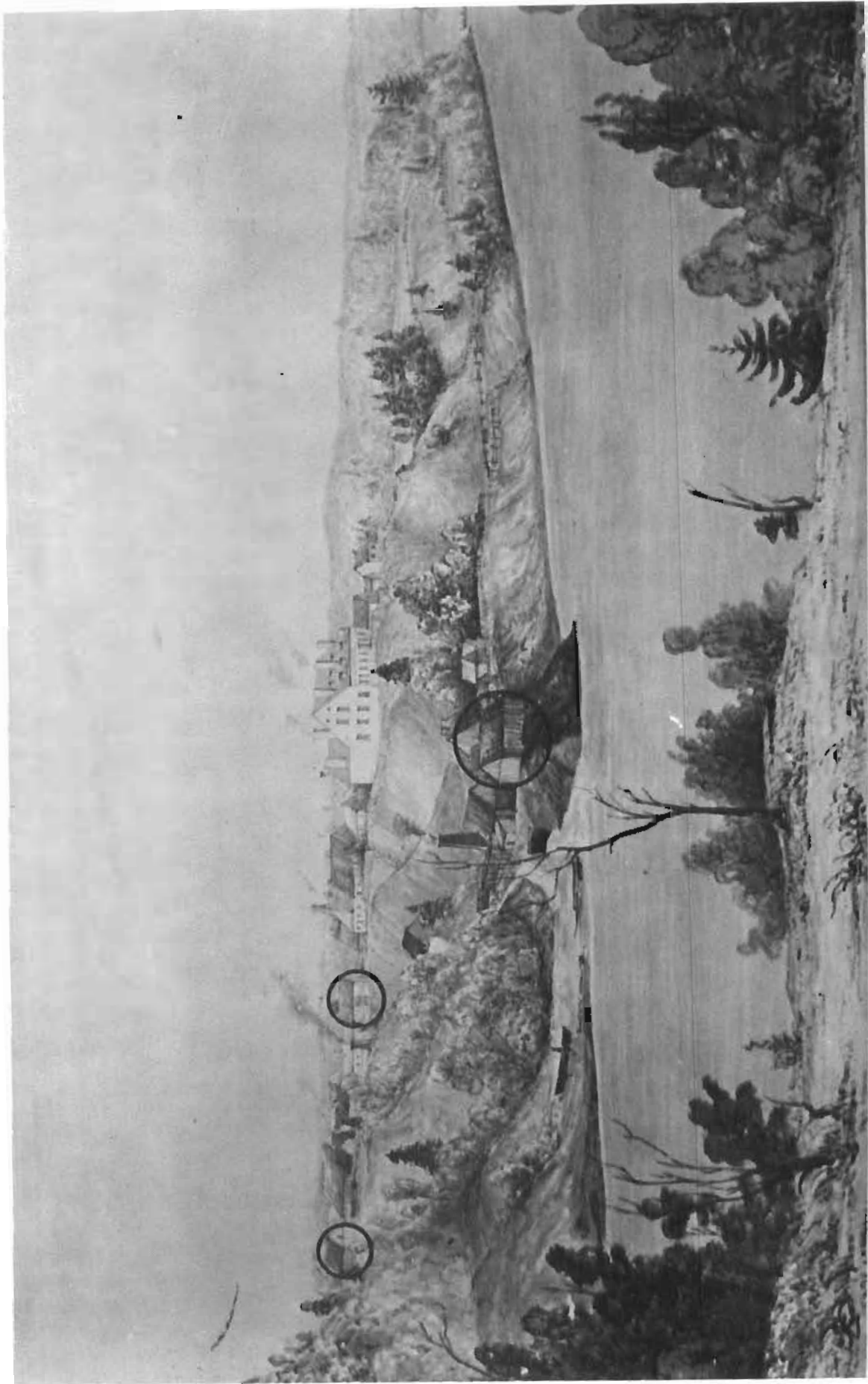
Comme pour la halle, c'est la planche chevauchée qui seule est mentionnée comme manière à couvrir. Les dimensions des hangars sont moins diversifiées que chez les halles. Il est vrai que les mentions des halles sont plus nombreuses que celles des hangars, d'où une possibilité d'une plus grande variété de dimensions.

Une comparaison des deux tableaux démontre que les mêmes techniques de construction sont utilisées pour les halles et hangars à l'exception du pièce sur pièce. Le pieu sur pieu en coulisse se retrouve essentiellement à la période française. Les constructions de charpente sont attestées à toutes les périodes de l'histoire des Forges. Quant au pièce sur pièce mentionné seulement à l'inventaire de 1807, il est fort probable qu'il ait été utilisé avant cette date puisque dans l'inventaire d'Estèbe de 1741, trois maisons et une baraque sont faites de cette manière<sup>38</sup>. Cependant, la technique du pieu de travers ou pieu sur pieu semble plus utilisée, du moins c'est ce que nous laisse entrevoir l'inventaire de 1741, le seul assez descriptif, de la période française au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les mêmes techniques de construction se retrouvent dans les deux types de bâtiment. C'est ce qui ressort de notre documentation manuscrite et ce qui explique en partie l'ambiguïté des deux termes surtout à la première période. Nous tenterons maintenant de confronter cette réalité des textes à celle de la documentation iconographique qui reste la plus riche de renseignements architecturaux après les années 1820. En effet, la documentation manuscrite après ces années demeure assez pauvre du côté architectural.

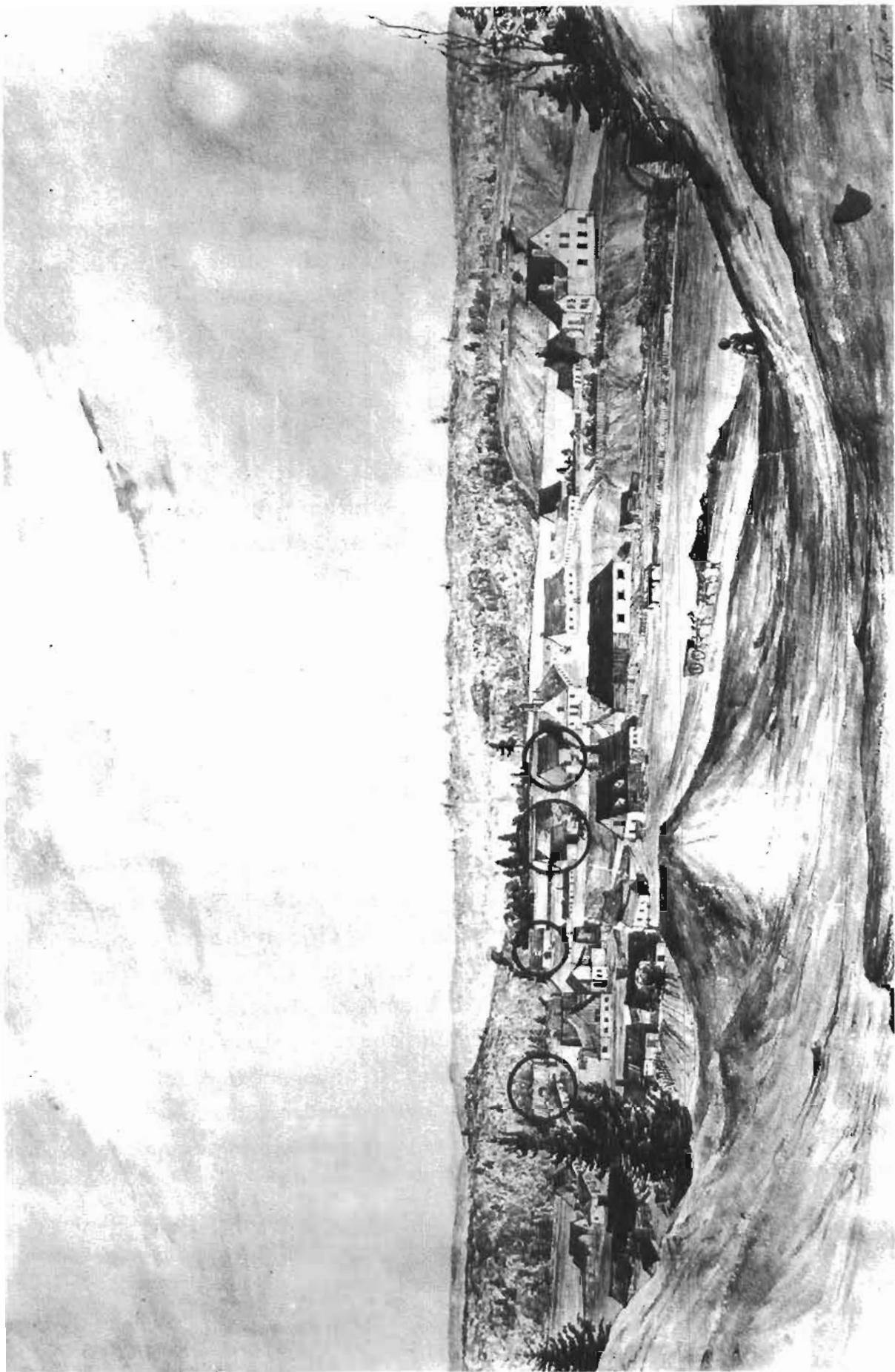
Le premier document qui nous fournit quelques renseignements sur nos bâtiments, c'est le plan Bureau de 1845<sup>39</sup>. Ce n'est pas à proprement parler un document iconographique mais bien plutôt un plan indiquant l'emplacement de chacun des bâtiments des Forges. Les halles et hangars sont identifiés

8 Les halles en 1844. (Anonyme, 1844, APC.)



Mr. Bell's Forges on the St. Maurice, near 3 Rivers, Sept. 19th, 1844

9 Les halles sur le plateau en 1845. (Capitaine Pigott,  
1845, ASTR.)



par un même symbole: un rectangle plus ou moins grand au centre duquel est figurée une grande ouverture (fig. 2, 5). Seul le numéro 32 est différent, mais il représente un hangar jumelé à une boutique de forgeron. Ce plan est intéressant par la localisation de situer chacune de ces structures. Grâce à cette localisation, des gravures contemporaines de ce plan peuvent nous montrer l'aspect que pouvaient avoir ces constructions.

Ainsi en comparant la gravure anonyme de 1844<sup>40</sup> et celle du capitaine Pigott de 1845<sup>41</sup> avec les localisations du plan Bureau, nous constatons que les halles (fig. 8, 9) ont des murs faits d'éléments verticaux et horizontaux, des couvertures également d'éléments verticaux et horizontaux, une seule porte de visible et que certaines d'entre elles possèdent une lucarne rampante. Les hangars quant à eux (fig. 10, 11) sont moins bien définis sur les deux gravures et nous apparaissent comme des bâtiments blancs avec plusieurs ouvertures et des lucarnes. Pour les halles, ces éléments verticaux des murs peuvent être l'indice d'une construction de charpente recouverte de madriers ou de planches à la verticale ou d'un pieu sur pieu ou pièce sur pièce avec le même genre de recouvrement. Les éléments horizontaux indiquent pour leur part un mur de pieu sur pieu ou de pièce sur pièce. Pour les couvertures, l'indication des lignes horizontales suggère une planche chevauchée ou un bardeau. Les lignes verticales sont l'indice d'un revêtement de planches ou de madriers à la verticale avec ou sans couvre-joints. Pour les hangars, le blanc indique la présence d'un enduit ou d'un chaulage qui protège des murs de constructions assez semblables à celles des halles. L'uniformité des toitures peut possiblement identifier un revêtement de bardeaux.

Pour obtenir plus de précision sur les constructions, il nous faut recourir à une photographie des Forges de la fin des années 1870<sup>42</sup>. Une comparaison de celle-ci avec la

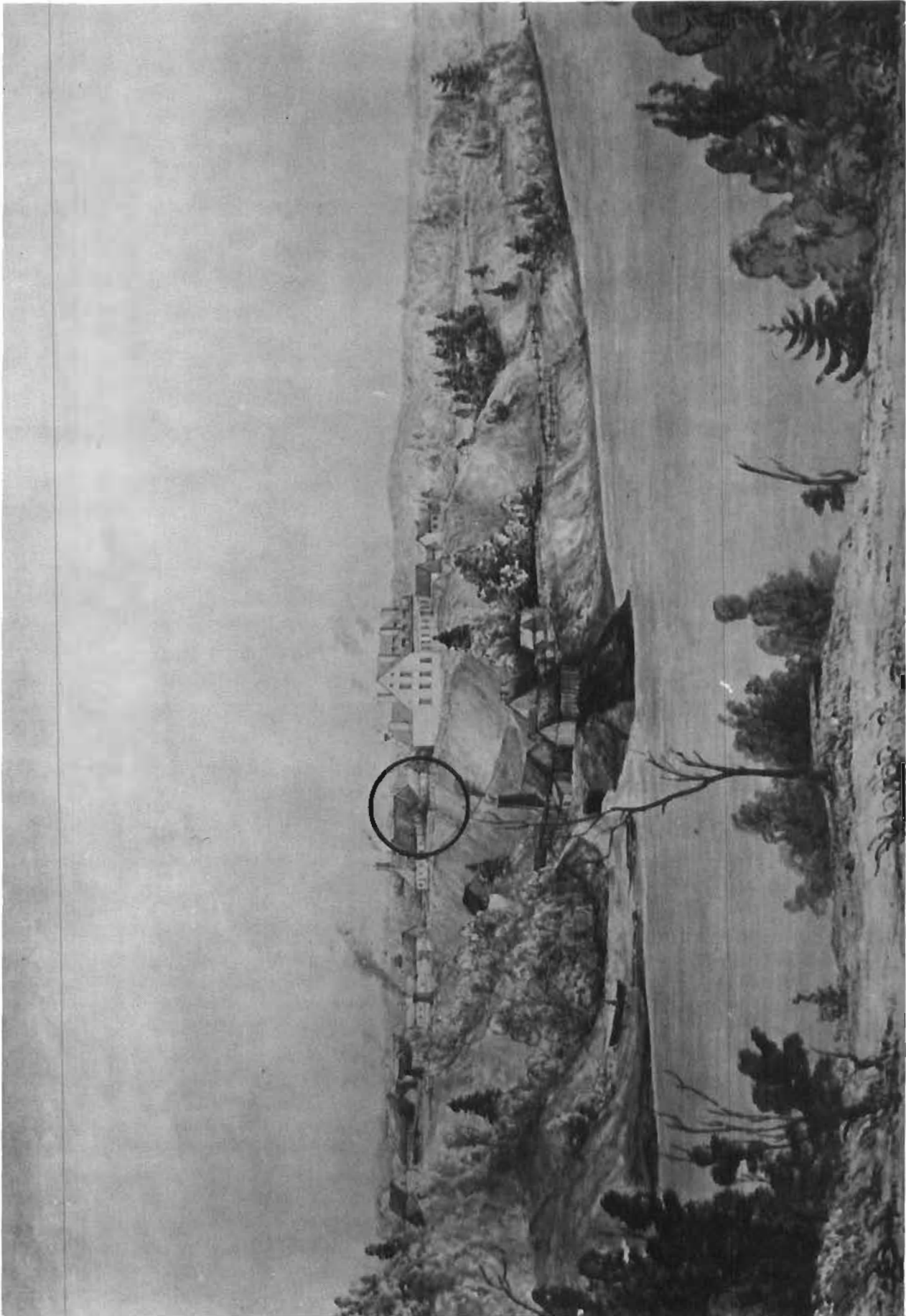


gravure de Pigott nous permet de voir qu'il n'y a pas eu de grands changements entre 1845 et 1880. Nous pouvons donc nous servir de l'identification du plan Bureau sans trop nous tromper. Pour les halles, nous ne retrouvons que des éléments verticaux d'où bâtiments de charpente à moins que ce ne soit qu'un revêtement (fig. 12). Nous ne saurions trop le dire quoiqu'une photographie contemporaine<sup>43</sup> nous montre la forge basse faite de ces éléments verticaux qui ressemblent à une construction de charpente; il faut bien entendu se garder de généraliser, mais de tels indices sont susceptibles de donner quelques informations sur l'ensemble des constructions (fig. 13). La possibilité de halle à claire-voie n'est pas perceptible dans notre document photographique. Le procédé de construction permet de placer le recouvrement à claire-voie et dans le cas-ci elle se retrouverait entre les planchers ou madriers disposés verticalement. Si tel est le cas, elle est très mince et n'est pas visible sur la photo. De plus, les halles sont recouvertes de bardeaux et de madriers ou planches à la verticale. Les hangars pour leur part sont faits de pieu sur pieu en coulisse et quelques-uns sont entourés d'éléments verticaux (fig. 14, 15). Pour ces derniers, les preuves en sont très incertaines parce que la photographie n'est pas suffisamment précise (fig. 15). Comme pour les halles, ils sont recouverts de bardeaux et planches ou madriers verticaux.

Nous avons vu jusqu'ici qu'au niveau documentation écrite, les halles et hangars des Forges peuvent quelquefois être confondus. Tous deux sont des bâtiments d'entreposage sauf que très rapidement le terme de halle se rattachera aux structures industrielles et à leur bâtiment de service tandis que le hangar restera un bâtiment d'entreposage à vocation générale et servira autant au secteur industriel que domestique.

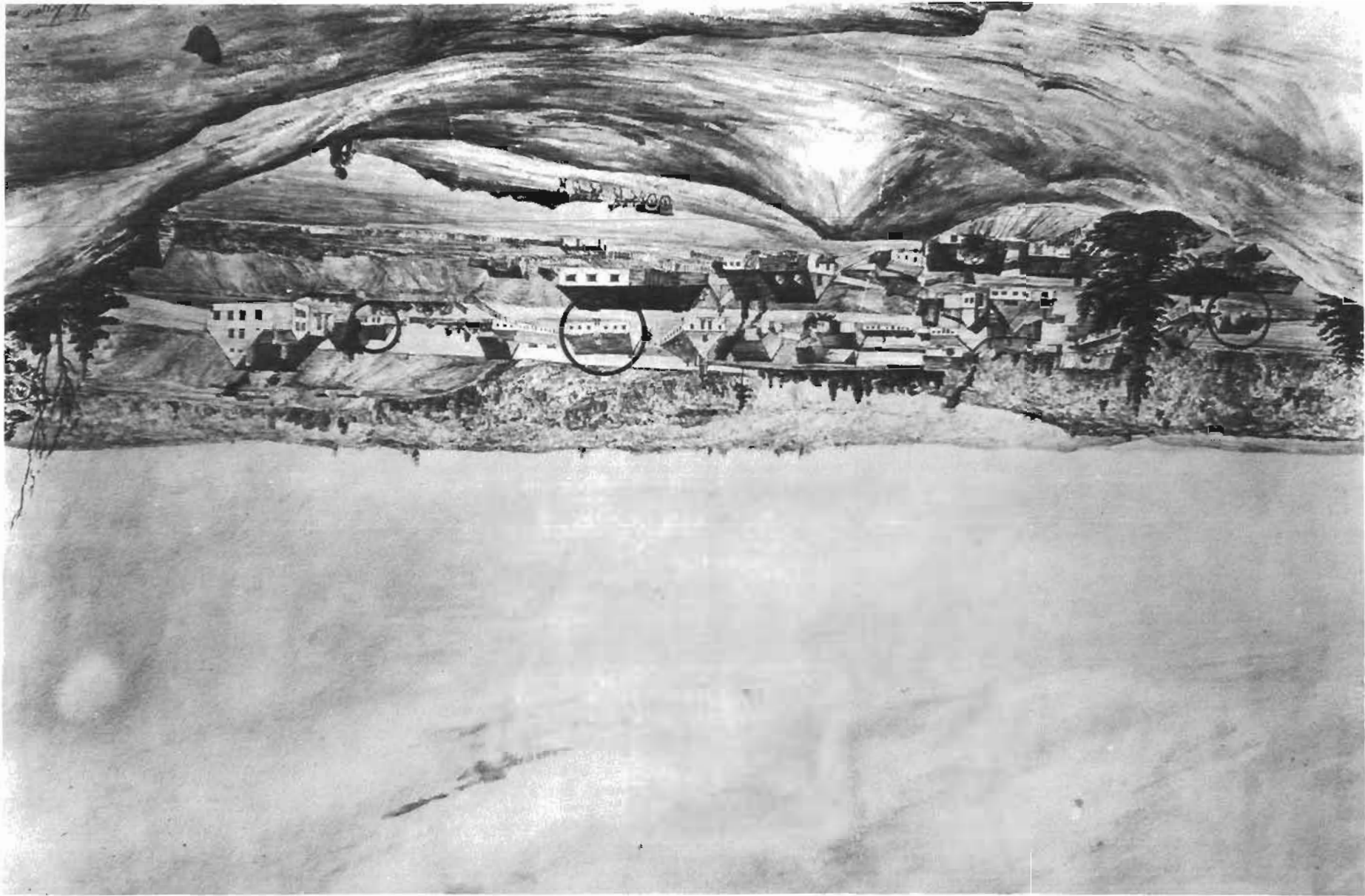
Au niveau des procédés de construction, on rencontre les mêmes procédés chez l'un et l'autre. Cependant, on note que

10 Les hangars en 1844. (Anonyme, 1844, APC.)



Mr. Bell's Forges on the St. Maurice, near 3 Rivers, Sept. 19th, 1844

- 11 Les hangars sur le plateau en 1845. (Capitaine Pigott, 1845, ASTR.)

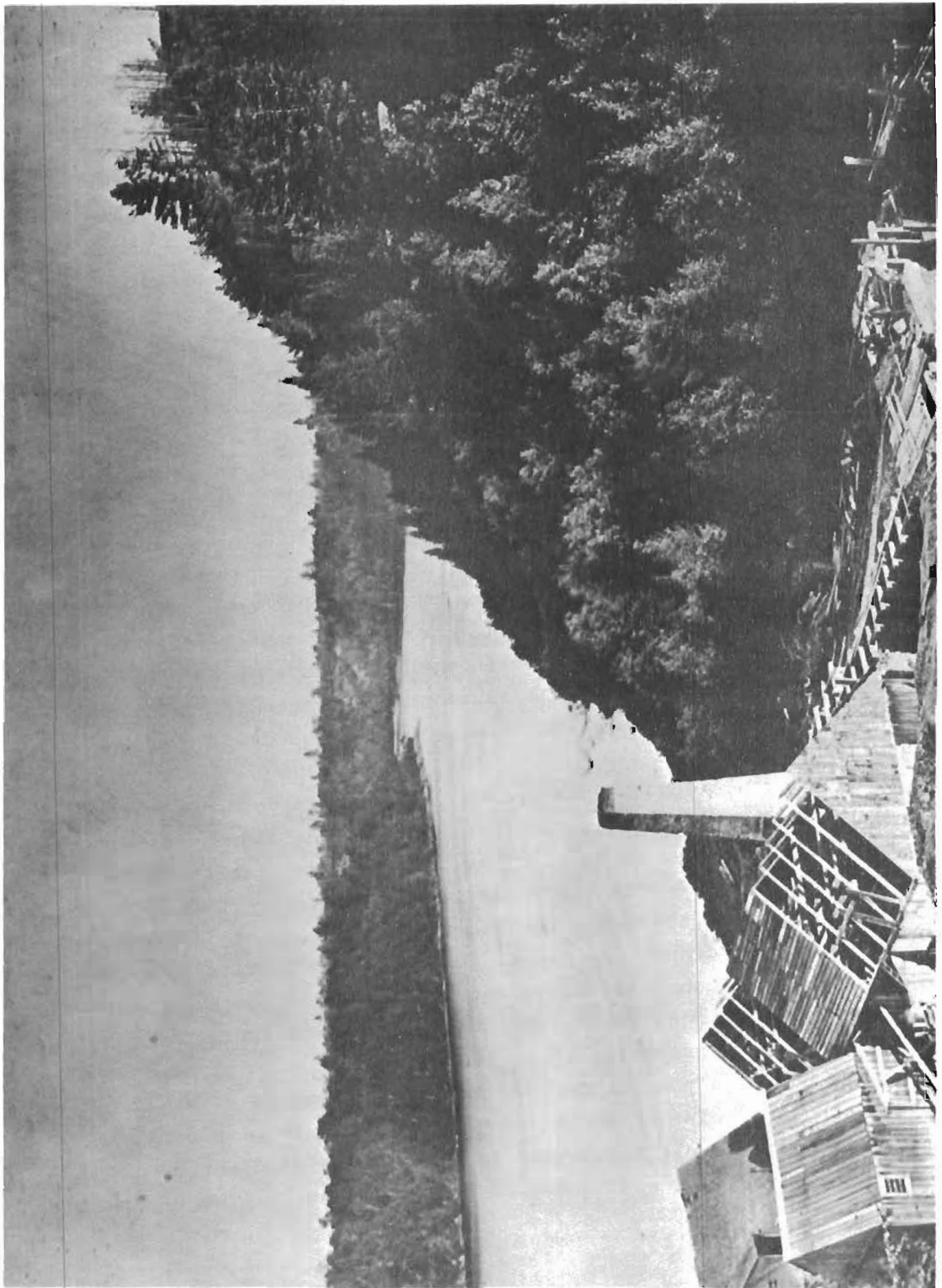


12 Halle à charbon, circa 1880. (Les Forges du Saint-Maurice, circa 1880, Coll. Eric Sprenger.)



- 13 La forge basse, circa 1880. (Les Forges du Saint-Maurice,  
Coll. Lawrence McDougall.)

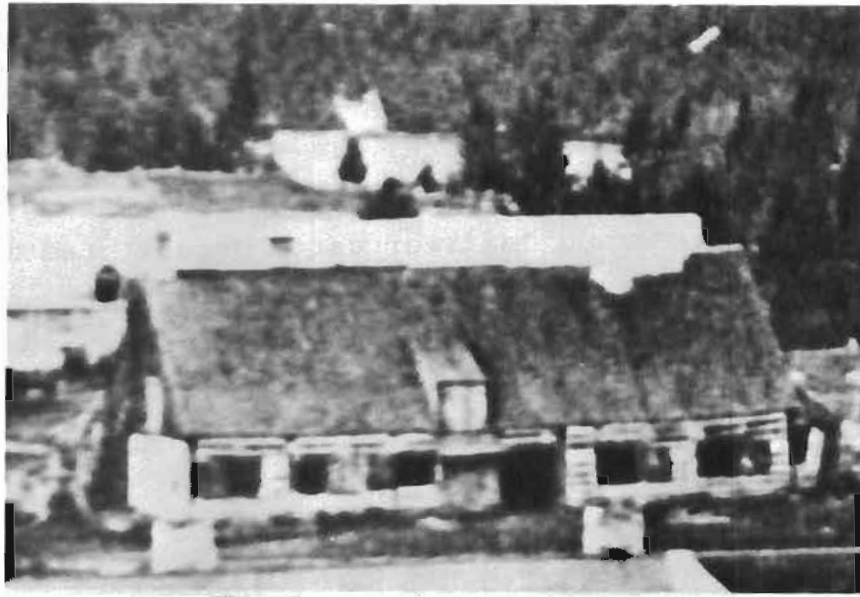




pour les halles, le procédé de charpente recouverte de planches ou madriers est plus fréquent que celui du pieu sur pieu ou du pièce sur pièce et que lorsque ce dernier est utilisé, il est jumelé à un magasin à fer (Tableau 1). Chez les hangars, il est difficile de dire s'il y a prédominance d'un procédé sur l'autre car les mentions sont peu trop nombreuses et peu trop explicites (Tableau 2).

Au niveau de la documentation iconographique, les halles et les hangars sont assez différents d'apparence. Il est vrai que ces données sont tardives et qu'elles peuvent ne pas refléter les bâtiments antérieurs à ces documents. Nous croyons que tout en tenant compte de changements de procédé de constructions, du pieu sur pieu au pièce sur pièce par exemple<sup>44</sup>, et sûrement du changement de contexte économique et social, les constructions de 1845 et 1880 doivent se rapprocher de celles du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les lenteurs des changements technologiques en sont une bonne illustration. Conséquemment, il ne semble pas y avoir eu de changements majeurs dans la construction, possiblement l'utilisation de tel procédé plutôt que de tel autre parce qu'il était plus économique ou plus pratique.

Donc au niveau iconographique, la plupart des bâtiments ayant pu être identifiés comme des halles sont d'une construction de charpente, du moins c'est ce que laisse croire la prédominance des éléments verticaux sur les gravures et la photographie McDougall. Les revêtements de toits sont de planches et de bardeaux. Au niveau des ouvertures, elles sont assez rares, ne consistant très souvent qu'en une seule porte. La présence de fenêtres est difficilement démontrable par nos documents iconographiques. Il peut y avoir une ou plusieurs lucarnes. Il n'y a pas de cheminée sur les halles (fig. 12). Les hangars, tels qu'identifiés sont d'apparence plus complexe, ce qui peut s'expliquer par le fait que certains d'entre eux sont jumelés à une boutique. On retrouve chez eux les



14 Un hangar jumelé à une boutique, circa 1880. (Les Forges du Saint-Maurice, circa 1880, Coll. Eric Sprenger.)



15 Des hangars, circa 1880. (Les Forges du Saint-Maurice, circa 1880, Coll. Eric Sprenger.)

constructions de pièce sur pièce. Il y a également des structures de charpente mais les documents ne sont pas suffisamment clairs pour confirmer ou infirmer cette chose. Les mêmes recouvrements de toit se retrouvent dans les hangars. Contrairement aux halles où les ouvertures sont plutôt rares, les hangars ont plusieurs ouvertures: portes, fenêtres et lucarnes. Comme pour les halles également, les cheminées sont plutôt une exception (fig. 14, 15).

### Magasins

Le magasin constitue aux Forges du Saint-Maurice le troisième groupe de bâtiments affectés à l'entreposage. Le magasin est un terme assez général pour désigner le lieu de dépôt de marchandise et celui où se fait le commerce des marchandises. Il identifie autant un lieu qu'un bâtiment. Il peut servir à l'entreposage de toutes sortes de denrées, allant des matières premières, des produits finis à des vivres et produits de consommation courante. Il est le lieu où peut se faire également le commerce de ces produits. Etant donné la portée assez générale du terme magasin, nous ne considérerons ici que les mentions de magasins touchant l'entreposage de produits industriels.

Les produits industriels des Forges du Saint-Maurice, ce sont la fonte et le fer sous toutes ses formes. Il faut donc prévoir des entrepôts pour les conserver. Ce sera une préoccupation des exploitants des Forges de se pourvoir de lieux pouvant recevoir ces fers et fontes, ce qui se traduit par la présence de magasins de fer à côté de chacun des endroits de production. Le fourneau a son petit magasin qui, quoique n'étant pas qualifié, peut servir d'entreposage pour la fonte<sup>44</sup>. La forge haute et la forge basse ont chacune leur magasin à fer jumelé à une halle à charbon. Cette présence jumelée à chacune des forges est attestée jusqu'en

1786<sup>45</sup> contrairement au magasin du fourneau qui lui est seulement mentionné en 1741. Après 1786, le magasin à fer est peut-être installé dans ce que l'inventaire de 1807 appelle "halle adjoint à la forge d'en haut"<sup>46</sup>. Cette possibilité de retrouver un magasin dans un autre bâtiment soulève la question de la localisation du magasin des Forges.

En effet, en plus des magasins à fer à côté des structures de production, il est toujours fait mention du magasin des forges qui lui, aurait non seulement servi d'entreposage aux produits finis et semi-finis des Forges, mais à toute la gamme des vivres et marchandises nécessaires à la vie de tous les jours. En 1737, les sieurs Perrault et Cressé sont engagés pour opérer le magasin des forges. Ils sont tenus "de résider au magasin de St-Maurice, il doit leur être fourni les lieux et appartements, greniers et caves nécessaires tant pour leur logement que pour mettre les marchandises, boissons, vivres et denrées en magasin"<sup>47</sup>. Le magasin des Forges ne semble pas trop apte à entreposer la production des Forges puisqu'en 1741 on en construit un à Trois-Rivières "pour la recette de ces ferts et pour les y placer et ranger suivant leurs différents échantillons, ce que l'on ne peut faire [...] au magasin des forges de St-Maurice"<sup>48</sup>. Ce magasin des Forges, c'est la Grande Maison<sup>49</sup>. A toutes les époques de l'entreprise, la Grande Maison servira de lieu d'entreposage et à part les magasins liés aux structures industrielles, on ne connaît pas d'autres magasins-entrepôts aux Forges.

Cependant, il se peut que d'autres bâtiments aient été utilisés comme magasin sans qu'il en soit fait mention. Il n'y a qu'à prendre l'inventaire du contenu du magasin des Forges en 1741<sup>50</sup> pour se faire une juste idée de son importance. Il est plausible qu'une partie puisse avoir été entreposée dans un autre bâtiment, surtout en ce qui concerne le bois. Un bâtiment comme le hangar qui a une fonction

d'entreposage assez générale peut fort bien avoir servi de magasin.

Au niveau structural, on peut dire que les magasins des Forges sont des constructions à caractère permanent. Un projet de 1735 prévoit la construction d'"un magasin à loger les fers de 30 pieds en carré sur 8 pieds de hauteur de pièces sur pièces couvert en planches et bardeau"<sup>51</sup>. Par après, nous savons qu'un magasin est établi dans la Grande Maison qui est faite de maçonnerie. Les magasins affectés à l'entreposage du fer sont jumelés à des halles à charbon et sont construits de pieu sur pieu en coulisse et de pièce sur pièce. En 1807, il y a un hangar pour le fer de 20 pieds carrés fait de charpente<sup>52</sup>. Il semble donc que l'on privilégie les constructions par empilement à celles de charpente. Nous ne pouvons pour l'instant donner d'explication de choix de procédé de construction pour les magasins aux Forges. Possiblement la durabilité de celle-ci est du nombre.

### Entretien

En plus d'avoir des bâtiments pouvant servir à l'entreposage de différentes matières et marchandises, il faut prévoir aux Forges du Saint-Maurice un certain nombre de constructions où pourront s'effectuer les travaux d'entretien et les différentes réparations que nécessite le fonctionnement quotidien de cette industrie. Deux catégories de bâtiments semblent réservés à ce groupe d'activités aux Forges: les boutiques et le moulin à scie (Appendice B). Les premières abritent toute la gamme des travaux que peuvent nécessiter les activités d'entretien et de réparation des Forges du Saint-Maurice. Le second, pour sa part, ne regroupe qu'une seule activité: la préparation du bois nécessaire aux réparations et aux constructions des bâtiments. On pourrait mentionner au nombre de ces bâtiments le four à chaux qui en réalité relève beaucoup

plus de l'équipement qui permet des travaux et des réparations. Nous ne le traiterons pas ici car nous n'avons aucun élément pour évaluer ce qu'était le four à chaux aux Forges. Une bonne illustration d'un four à chaux peut être trouvée dans le numéro neuf de la collection Dossier du patrimoine du Ministère des Affaires culturelles du Québec et s'intitule: "Anticosti - le four à chaux de la Baie Sainte-Claire".

### Boutiques

Litré nous dit d'une boutique que c'est "tout lieu où quelque chose se fait"<sup>53</sup>. Les boutiques aux Forges seront donc ces lieux où s'exécutent les deux grandes sphères d'activités d'entretien, de construction et de réparation: travail du fer et travail du bois.

Dans le travail du fer, nous pouvons mentionner la confection et la réparation de pièces nécessaires aux différents mécanismes des forges, la quincaillerie, la fabrication et la réparation d'outils, le ferrage des chevaux. Selon ces différentes activités, on appellera ces ouvriers: forgeron, serrurier, taillandier, maréchal-ferrant et leurs boutiques: forge, taillanderie, boutique de maréchal. Ces appellations seront souvent employées l'une pour l'autre. Nous ne pousserons pas plus loin toutes les subtilités du travail des artisans du fer aux Forges, ce qui a déjà fait l'objet d'un rapport<sup>54</sup>. Nous nous attacherons plutôt à dégager les données structurales de ces boutiques de forge<sup>55</sup>.

Les descriptions des boutiques de forges se font plutôt rares. Dans un document de 1736, nous apprenons l'existence d'une boutique de forge "de douze pieds en carré de pieux en terre couverte de planches"<sup>56</sup>. Il s'agit là d'un bâtiment de construction très sommaire, le pieu en terre consistant en une pièce verticale peu ou pas taillée directement

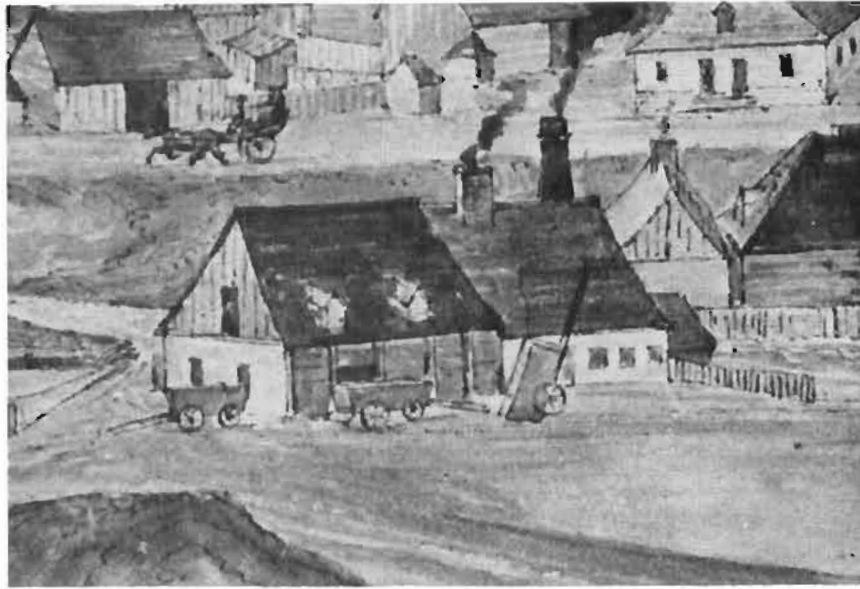
plantée en terre. Cette donnée peut difficilement servir de référence, car très tôt nous ne retrouvons plus de traces de ce bâtiment et ce procédé de construction ne possède pas une grande longévité. Dans un projet de 1735, il est proposé de construire deux boutiques de maréchal de "15 pieds en carré sur 8 pieds en hauteur de pièces sur pièces couverte [s] en planches et bardeau"<sup>57</sup>. Ici, nous avons des bâtiments de construction plus durable. Il est difficile d'affirmer s'ils ont été faits et s'ils l'ont été de cette manière. Par contre, nous découvrons que certaines de ces boutiques se retrouvent jumelées avec une maison<sup>58</sup> ou un hangar<sup>59</sup> et même occupent une ancienne maison<sup>60</sup>. Comme les maisons des Forges du Saint-Maurice sont faites de pièce sur pièce<sup>61</sup>, il est plausible que les boutiques de forge soient elles aussi de pièce sur pièce, ce qui concrétiserait la donnée du projet de 1735. Les recouvrements de toit des boutiques de forge seraient ceux que l'on rencontre aux Forges: planches et bardeaux. Quant aux dimensions des boutiques de forge, elles sont à peu près semblables, de 12 pieds par 12 pieds à 20 pieds par 15 pieds pour une moyenne de 16 pieds par 14 pieds<sup>62</sup>. Un regard sur la gravure du capitaine Pigott de 1845 et la photographie McDougall nous renseigne peu sur l'apparence des boutiques de forge. Nous voyons cependant que le hangar jumelé à une boutique de forgeron est fait de pièce sur pièce (fig. 14), donc tel que nous le laisse entendre la documentation manuscrite.

Le travail du bois aux Forges du Saint-Maurice n'a pas encore fait l'objet d'une étude particulière. Du fait de l'omniprésence du bois dans les constructions et les mécanismes des Forges, il devait jouer un rôle de tout premier plan dans le fonctionnement de l'industrie. Sans vouloir apporter une quelconque classification des artisans du bois aux Forges, nous percevons à travers notre documentation trois métiers: le menuisier, le charpentier et le charron.



Nous n'aborderons pas ici la définition et le rôle de chacun de ceux-ci. Disons simplement qu'au menuisier doit appartenir un travail de finition et de structures assez simples, au charpentier doit plutôt revenir le gros oeuvre, la construction des charpentes et au charron la construction et la réparation du matériel de transport. Il y a possiblement des interpénétrations entre chacun de ceux-ci, mais il ne nous appartient pas de traiter de ce point ici. Nous nous attacherons plutôt aux données structurales.

Nous avons dégagé de notre documentation deux mentions de structures de boutiques d'artisan du bois. La première concerne un bâtiment où logent le charpentier et la boutique du charron qui est faite "de poteaux debout et de pieux de travers lattée dedans & bouzillée en dehors couvert de planches chevauchées"<sup>63</sup>. La seconde est celle d'"une boutique pour le m<sup>re</sup> charpentier [...] de pièces sur pièces"<sup>64</sup>. Deux techniques donc se retrouvent dans la construction des boutiques des artisans du bois: la pieu sur pieu en coulisse et la pièce sur pièce. Mais, comme ces mentions ne sont pas contemporaines et qu'il semble y avoir eu disparition de la technique du pieu sur pieu, du moins une absence de mentions de celle-ci, nous croyons pouvoir émettre l'hypothèse que les boutiques du travail du bois ont été construites en pièce sur pièce. Cependant, par l'iconographie, un doute subsiste. La maison et boutique du charron identifiée par le plan Bureau est en pièce sur pièce à coulisse sur la gravure de Pigott et la photographie McDougall bien qu'elle ait été transformée en maison sur cette dernière (fig. 16, 17). Il est difficile d'identifier la boutique de menuisier du plan Bureau sur la photographie McDougall et de ce fait de voir quel type de construction elle peut être. Aussi reste-t-il toujours possible qu'une autre méthode de construction ait été utilisée pour édifier ces bâtiments. Les dimensions des boutiques des artisans du bois peuvent être difficilement comparées les unes aux autres.



16 La maison et boutique du charron en 1845. (Capitaine Pigott, 1845, ASTR.)



17 Le même édifice semblant avoir été transformé en maison, circa 1880. (Les Forges du Saint-Maurice, circa 1880, Coll. Eric Sprenger.)

La première dimension est celle d'une boutique de charron jumelée à une maison<sup>65</sup>, la seconde une boutique de menuisier jumelée à celle d'un forgeron<sup>66</sup> et la dernière celle d'un maître charpentier<sup>67</sup>. La plus grande est celle du maître charpentier; viennent ensuite celles du charron et du menuisier. Que la boutique du charpentier soit plus grande que celle du charron et que cette dernière le soit plus que celle du menuisier indique possiblement que chacun des métiers a des besoins en espace proportionnels à l'importance de ses activités. Quoique ces mentions soient uniques et pas nécessairement contemporaines, elles démontrent que les dimensions seront possiblement en proportion du besoin d'espace requis aux opérations et aux pièces que doit effectuer l'artisan du bois.

Il reste maintenant à déterminer les emplacements de ces boutiques. Nous savons qu'il y avait au tout début une boutique de forge en bas de la côte près de la forge de Francheville<sup>68</sup>. Il se peut qu'une telle boutique soit restée tout près de la forge d'en bas, car un projet de 1735 prévoit une telle installation près de la forge<sup>69</sup>. L'énumération des ustensiles de maréchal dans la boutique de Marineau faite tout de suite après la forge basse<sup>70</sup> indique peut-être la présence d'une boutique de forge en bas de la côte, quoique cela reste très aléatoire. La présence d'une telle boutique à côté de la forge peut s'expliquer par les multiples réparations nécessaires au mécanisme des forges et aux outils des ouvriers. Après le régime français, nous n'avons plus aucun indice de la présence d'une boutique en bas de la côte.

Nous retrouvons également au tout début de l'établissement une boutique de forge tout près du haut-fourneau, dans le secteur de l'ensemble 11 (fig. 18)<sup>71</sup>. Dans le proche voisinage de ce secteur, donc tout près du fourneau et de la forge haute, il y a dans l'inventaire de 1741 une maison de charpentier jumelée à une boutique de charron<sup>72</sup>. Par après

18 Secteurs opérationnels et ensembles. (Services techniques, Parcs Canada, Région du Québec.)



les documents ne sont plus assez précis pour nous indiquer un possible emplacement de ces boutiques. Peut-être les outils de taillanderie et de charronnerie mentionnés dans les inventaires de 1760, 1764 et 1767 peuvent à la rigueur se retrouver dans les boutiques précédemment énumérées. Mais les mentions de boutiques des inventaires de Gugy en 1786 et Badeaux en 1807 peuvent difficilement être situées. C'est le plan Bureau de 1845 qui nous situe quelques-unes de ces boutiques (fig. 19). Par ce plan, nous voyons que les boutiques de forgerons se localisent sur le plateau non loin du fourneau et de la forge basse, la boutique de menuisier près de l'entrée des Forges et celle du charron sur le plateau au sud de la coulée des Forges (terrasse à Picotte). Un plan de Dollard Dubé vers 1873<sup>73</sup> indique deux boutiques de forge sur le chemin à l'entrée du site actuel. Ces deux plans permettent de voir que l'on retrouve encore des boutiques de forge tout près des structures industrielles. Seule la boutique du charron sur le plateau sud intrigue quelque peu. Elle semble quelque peu en dehors du centre de l'industrie. Une meilleure connaissance de la circulation autour des Forges et du travail du charron nous aiderait grandement à éclairer ce point. Il est possible qu'il y ait eu une boutique de charron ailleurs. Chose certaine, cette boutique aura à être déplacée après 1863<sup>74</sup>, puisque cette partie de terrain n'appartient plus aux Forges après cette date.

#### Moulin à scie

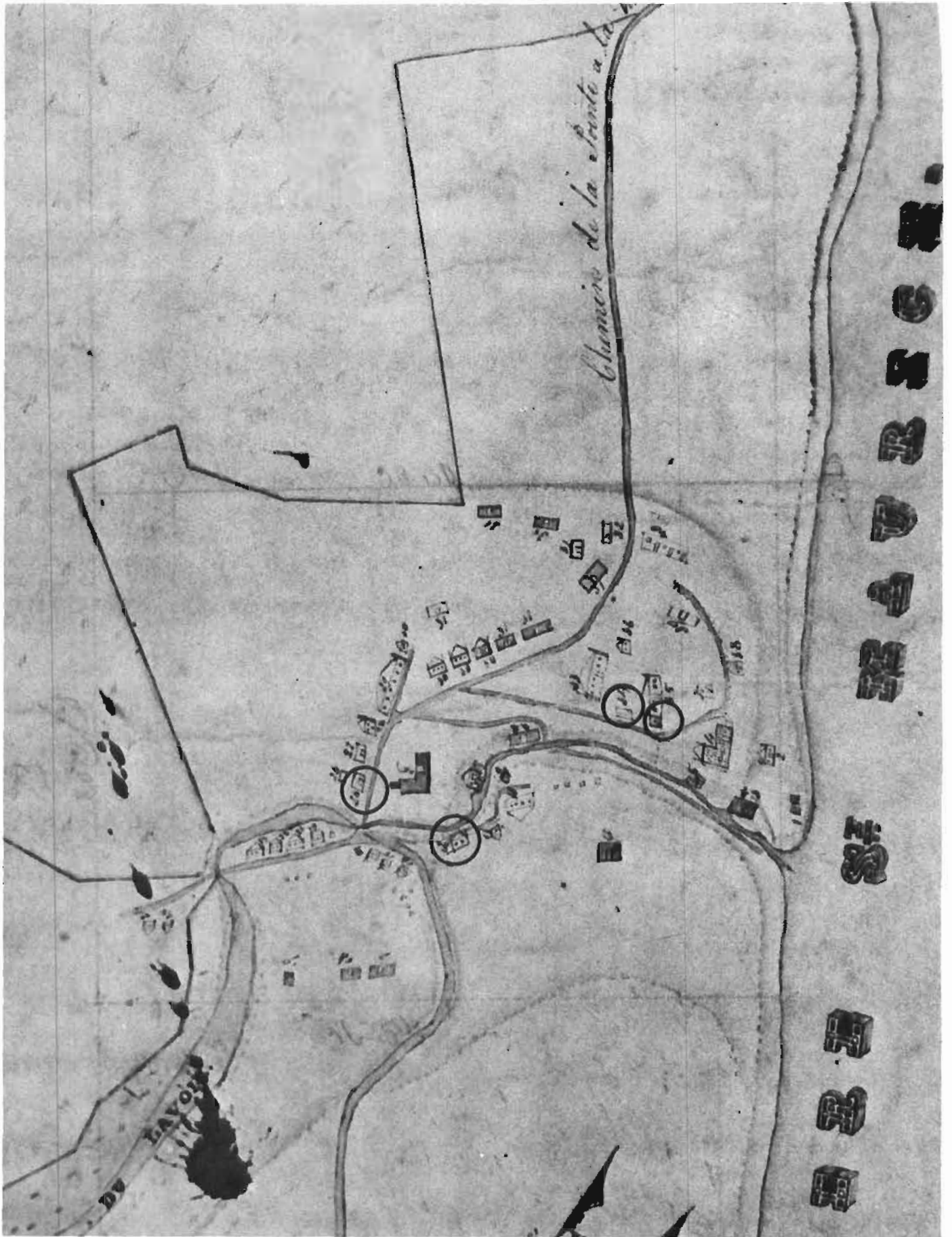
L'autre bâtiment important dans l'entretien et les réparations des Forges du Saint-Maurice est le moulin à scie. Attesté dès 1760<sup>75</sup>, il est présent jusqu'à la fin de l'exploitation. Il doit fournir tout le bois nécessaire aux réparations et aux constructions des Forges. Nous ne traiterons pas ici du ou des emplacements qu'il a pu occuper ainsi que de sa valeur.

Ces points ont été analysés dans un rapport de Michel Bédard<sup>76</sup>. Nous nous contenterons de faire quelques remarques sur l'aspect structural du moulin à scie.

Trois références seulement nous renseignent sur la structure du moulin à scie. Une première fois en 1760, nous apprenons que le moulin est "un Batiment sur poteau de quarante pieds de Long sur vingt de Large"<sup>77</sup>. En 1807, c'est un "moulin avec deux scies, de quarante pieds sur 20 couvert seulement"<sup>78</sup>. Puis en 1857, nous apprenons que depuis 1853 il a été construit un "moulin à scie de 40½ pieds de long sur 30 pieds de large et 23 pieds de hauteur contenant deux chasses d'une scie chacune"<sup>79</sup>. En dépit d'un écart de plusieurs années, les deux structures ont sensiblement les mêmes dimensions, en tenant compte que les deux derniers moulins sont mesurés en pieds anglais, légèrement inférieur au pied français. Le bâtiment de 1760 est construit "sur poteau", c'est-à-dire très probablement que le moulin repose sur une série de pilots. Le moulin de 1807 est constitué pour sa part d'une toiture seulement, ce qui signifie que le bâtiment n'est pas fermé et que seul un toit le protège des intempéries. Est-ce qu'il est sur pilotis comme son prédécesseur? Nous ne pouvons rien affirmer pour le moment. Nous savons qu'en 1785 le moulin à scie a été emporté lorsque le barrage de la forge basse a crevé<sup>80</sup>. Cette présence près du barrage peut-elle signifier qu'il était sur celui-ci, ce qui pourrait indiquer qu'il pourrait être sur pilotis comme son prédécesseur? Il faut se garder de faire des conclusions trop hâtives. Il y a 25 ans qui séparent les deux mentions et le moulin en 1764 nécessite un rétablissement<sup>81</sup>. Possiblement que le moulin ait été sur le barrage de la forge basse dès le début et qu'après 1785 il ait été rétabli au même endroit. Ceci reste une hypothèse et ne peut être plus étayée pour le moment. La présence du moulin à scie sur un des barrages est un moyen d'utiliser le pouvoir énergétique du ruisseau sans exiger la

19 Emplacements de boutiques en 1845. (Plan Bureau, MTF.)





construction d'un autre barrage réservé uniquement au moulin. La mention de 1857 ne nous dit pas grand chose du moulin sauf ses dimensions<sup>82</sup>. L'iconographie ne nous est pas d'un grand secours. Les bâtiments les plus susceptibles d'être le moulin ne sont pas bien cernés par celle-ci. Il semble que ce soit un bâtiment fermé possiblement de planches ou autre chose. Le fait que l'on ne soit pas certain de l'emplacement du moulin à la période des gravures (circa 1845) nous fait hésiter dans le choix des bâtiments à désigner. Cependant, les gravures nous montrant des structures fermées, le moulin à scie de cette période de 1845 semble quelque peu différent de ceux qui nous sont décrits dans notre documentation manuscrite. Mais, nous le répétons, les documents iconographiques restent assez vagues, donc peuvent ne pas tout à fait refléter la réalité de cette époque.

### Transport

Un autre volet important dans les services à offrir à l'industrie des Forges, c'est le transport. Il faut une multitude de voitures, de chevaux pour assurer le déplacement des matières premières jusqu'aux Forges et sur le site même. Les produits finis ou semi-finis et toutes les denrées nécessaires à la vie et au bon fonctionnement de l'industrie et de sa communauté doivent être également véhiculés. A cette fonction du transport, il faut donc un certain nombre de bâtiments où l'on pourra loger les chevaux (écuries), entreposer le fourrage nécessaire à l'alimentation de ces bêtes (granges) et aussi garer les voitures (remises) (Appendice C.).

### Les écuries

Le nombre de chevaux nécessaires au charroi des différentes matières, marchandises et vivres pour les Forges du Saint-Maurice oblige l'édification de nombreuses écuries. Les particuliers avaient également les leurs. De ce fait, nous devons considérer qu'il y avait aux Forges deux catégories d'écuries: les écuries de la compagnie pour l'usage de la compagnie et les écuries propriétés de la compagnie ou des particuliers à l'usage de ces particuliers. Pour les besoins de notre étude, nous n'aborderons ici que les écuries à l'usage de la compagnie. Les autres feront l'objet d'un autre point de notre rapport.

Dès le tout premier établissement, il y a la construction d'une écurie qui est de 40 pieds de long sur 20 pieds de large<sup>83</sup>. L'exploitation sur une plus grande échelle de l'industrie des Forges crée un plus grand besoin de chevaux. Aussi dès 1737 Olivier de Vézin, le nouveau maître de forge, fait construire "des écuries de cent cinquante quatre pieds de longueur sur vingt pieds de profondeur pour loger trente chevaux de harnois"<sup>84</sup>. Ce long bâtiment constitue un regroupement de plusieurs écuries sous un même toit. C'est l'apparition aux Forges d'un type de bâtiment bien particulier qui fera partie désormais du paysage architectural des Forges et qui sera désigné par "les écuries" ou les "grandes écuries". A moitié terminées en 1740<sup>85</sup>, ce qui explique possiblement les plaintes des directeurs des Forges au sujet de la présence des chevaux des charretiers qui prennent trop de place dans les écuries de la compagnie<sup>86</sup>, ces écuries sont appelées hangar dans l'inventaire de 1741 et sont constituées de "8 appartemens a loger six chevaux"<sup>87</sup> et au second étage peuvent loger du foin et de l'avoine pour les chevaux<sup>88</sup>. En partie défaites, elles sont remplacées par une écurie neuve de 80 pieds par 20 pieds en 1748<sup>89</sup>. Cette écurie disparaît avant 1760 puisqu'alors on enregistre un "Bâtiment servant

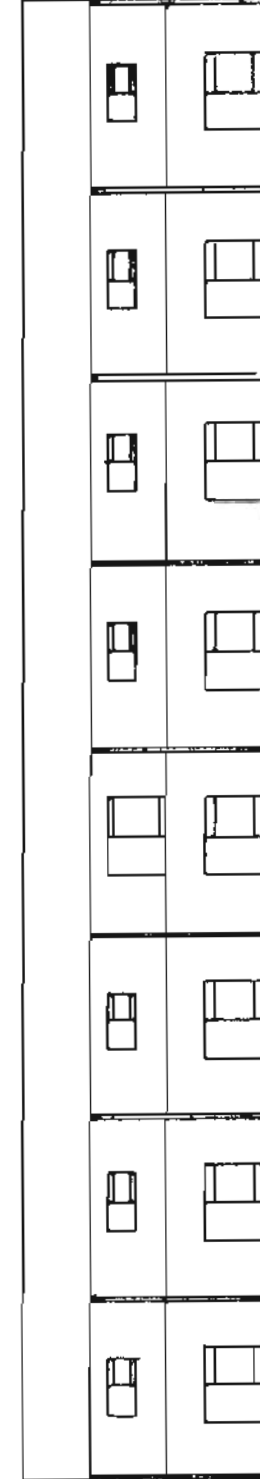
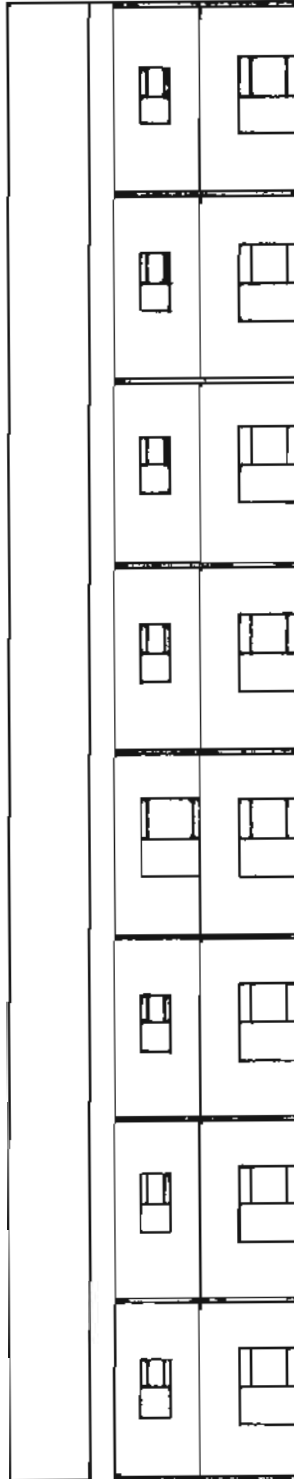
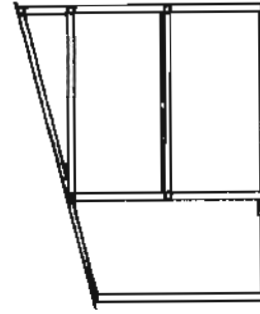
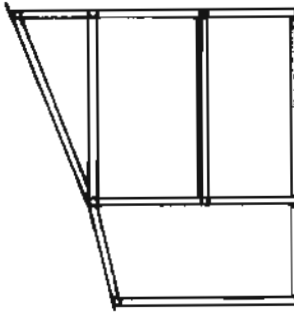
d'écurie de cent dix pieds de long de pièces sur pièces ayant six appartements, fermant a clefs"<sup>90</sup>. Après cela, les dimensions ne sont pas énumérées et les écuries sont comptées avec les hangars: "cinq enguards et equries"<sup>91</sup>. L'inventaire de 1807 ne compte pas de grand bâtiment comme précédemment, mais des écuries de plus petites dimensions: 20 pieds carrés, 20 pieds carrés, 35 pieds sur 15 pieds et 50 pieds sur 20 pieds<sup>92</sup>. Est-ce que cela veut dire que l'on ait abandonné la construction d'un grand bâtiment pour abriter les écuries? Nous ne le croyons pas, car le plan Bureau de 1845 nous montre l'emplacement des grandes écuries et Dollard Dubé nous présente des grandes écuries de 90 pieds par 24 pieds (mesures anglaises) pour la période de 1873<sup>93</sup>.

A l'exemple de l'inventaire 1807, il se peut qu'il y ait de petites écuries utilisées pour les besoins de la compagnie. Les indices pouvant affirmer une telle chose sont rares et il reste toujours difficile de savoir si telle écurie qui se retrouve à côté de telle maison est à l'usage de la compagnie ou à celle des particuliers. Les mentions d'avoir "bouzillé la petite écurie"<sup>94</sup> ou d'une écurie tout juste à côté de la Grande Maison<sup>95</sup> peuvent possiblement indiquer une écurie à l'usage de la compagnie et plus particulièrement ici pour la Grande Maison. La présence d'étables sur le site se pose également. Sauf pour une mention en 1767<sup>96</sup> et une indication sur le plan Bureau, on ne trouve pas d'attestation de l'étable ayant pu appartenir aux Forges. Pourtant, dans les différents inventaires, il y a bien des vaches, des cochons et des moutons. Nous pensons que ces différents animaux ont été logés dans les écuries avec les chevaux, ou dans certains hangars aménagés à cet effet.

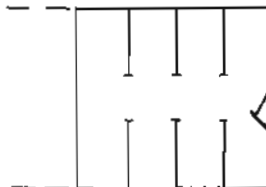
Nous allons maintenant examiner de plus près l'aspect structural de ces écuries. Le caractère unique des écuries de la période de Vézin nous incite à les traiter séparément des autres écuries ; une mise au point s'impose ici avant de détailler ce bâtiment. Nous croyons que le hangar servant

d'écurie de l'inventaire d'Estêbe de 1741<sup>97</sup> et la moitié de hangar à achever en 1740<sup>98</sup> ne font qu'un et qu'ils sont les "grandes écuries" de la période de Vézin. D'abord, on nous apprend que le sieur de Vézin a construit en 1737 des écuries de 154 pieds par 20 pieds<sup>99</sup>. En 1742, il est précisé que les écuries du sieur de Vézin sont à deux étages et couvertes en appentis<sup>100</sup>. A l'inventaire de 1741 les écuries sont décrites comme un bâtiment de 154 pieds par 20 pieds et demi, à deux étages, couvert en appentis, ce qui coïncide avec les deux documents précédents. En 1740, plus précisément le 18 mars, on prévoit de terminer la moitié du "grand hangar" "y faire un plancher de haut pour loger des foin et des avoines dans le grenier" et "faire au dessus de la porte de ce hangar un appenty ou auvent (...) où on puisse placer une romaine"<sup>101</sup>. Ces trois éléments, grand bâtiment, deux étages et appentis devant la porte peuvent coïncider avec le hangar de 1741 qui lui aussi est un grand bâtiment à deux étages avec "L'appenty [qui] est surplombé, de façon qu'on amis des arbutans pour le soutenir"<sup>102</sup>, c'est-à-dire qu'il y a une partie de l'appentis qui débordé devant le bâtiment. Deux autres données du document de 1740 peuvent permettre de rapprocher encore mieux les deux bâtiments. D'abord le document de 1740 précise de "faire entourer" le bâtiment, ce qui suppose une structure de charpente et le hangar de 1741 est "entouré de madriers emboufetés", donc lui également a une structure de charpente. Ensuite, on remarque dans le document de 1740 que "depuis deux ans (...) la charpente est exposé à l'air". Cette partie de bâtiment existe donc depuis au moins le mois de mars 1738 et, comme on ne construit pas au cours de l'hiver, la structure incomplète était là fort probablement à l'automne de 1737, ce qui pourrait recouper la constatation de l'existence des écuries au mois d'octobre 1737<sup>103</sup>. Comme on a déjà établi que les écuries de 1737 et le hangar de 1741 ne faisaient selon toute vraisemblance qu'un, la partie de structure à compléter

20 Ecuries de Vézin, élévations. (Hypothèse de l'auteur.  
Dessin: Louis Lavoie.)



0' 10' 20'

A graphic scale bar with a wavy line below it. The scale is marked with 0', 10', and 20'.

en mars 1740 et les écuries de Vézin sont fort probablement le même édifice.

Cet édifice, l'inventaire d'Estèbe de 1741 nous en fait une description détaillée. C'est un bâtiment de 154 pieds de long sur 20 pieds et demi de profond, fait de charpente entourée de madriers embouvetés. La toiture est recouverte de planches chevauchées, c'est-à-dire que les planches de la couverture sont placées à l'horizontale et se recouvrent partiellement les unes sur les autres. Le premier plancher est fait de "pièces écarries", possiblement des blocs de bois et le second de madriers embouvetés. L'usage différent de chacun des niveaux explique cette différence de structure. Au rez-de-chaussée, le va et vient des chevaux occasionne donc plus rapidement l'usure du plancher qu'au deuxième qui ne sert qu'à l'entreposage. En élévation, le bâtiment a deux étages coiffés d'un toit en appentis, c'est-à-dire que le toit est fait d'une seule pente. Cet appentis débordé la façade et va reposer sur des colonnes, les "arbutants". Sous cette partie de toit à porte-à-faux est possiblement installée une balance comme le suggère le document du 18 mars 1740. De plus, ce dégagement peut permettre d'y remiser certaines voitures et même protéger les gens qui pèsent et engrangent le foin au deuxième étage (fig. 20).

Le rez-de-chaussée de ces écuries est divisé par "7 cloisons de madriers embouvetés sur toute la profondeur, ce qui forme 8 appartemens a loger six chevaux". Ceci donne un ensemble de huit petites unités de 19 pieds par 20 pieds et demi environ. L'étage du grenier pour sa part est partagé par trois cloisons. Le tout est éclairé par neuf portes et neuf fenêtres pourvues de 18 contrevents. Les fenêtres se retrouvent toutes au second niveau et au moins huit portes, c'est-à-dire une pour chaque appartement, s'ouvrent au rez-de-chaussée. La neuvième est située très probablement au niveau du grenier facilitant ainsi l'engrangement des grains et fourrages. L'ordonnance



de ces ouvertures reste très difficile à déterminer. Les huit portes du rez-de-chaussée doivent se retrouver côte-à-côte sur une même façade, probablement celle qui s'ouvre sous l'appentis afin de profiter de la protection qu'il offre contre les intempéries. Les huit fenêtres et la porte sises au second niveau peuvent se répartir de différentes manières. Nous croyons que la porte se place sur la même façade que les huit autres portes afin de profiter là aussi de la protection de l'appentis. Les fenêtres peuvent être distribuées tout autour de l'édifice. La description du bâtiment n'est pas suffisamment claire pour tenter une quelconque répartition des fenêtres.

En élévation, nous savons que les écuries ont deux étages couverts en appentis. L'interprétation de cet appentis amène plusieurs hypothèses quant à l'angle du toit et à la façon dont il est "surplombé". Deux hypothèses peuvent être émises quant à cet appentis. La première consiste en un toit d'un angle assez fort, de l'ordre de 35 à 40 degrés. Avec des étages de 10 pieds de haut (hauteur du hangar tout à côté), le faite de cet appentis s'élève de 34 pieds et demi à 37 pieds et demi environ au-dessus du sol. Ce dernier se continuant en porte-à-faux à 10 pieds devant le bâtiment, nous obtenons un dégagement de 11 pieds et demi à 13 pieds sous les "arbutans". Un tel dégagement bénéficierait d'être légèrement élevé afin de rendre les approches du second étage plus faciles, surtout si nous avons un angle de 40 degrés. Aussi, dans un tel cas, la partie en surplomb est haussée, ce qui lui donne un angle différent du toit du corps principal et forme avec lui un versant brisé (fig. 21). La seconde hypothèse est celle d'un toit à angle plutôt faible de 14 à 30 degrés. Nous obtenons une hauteur de 25 à 32 pieds et un dégagement sous les "arbutans" de 14 à 17 pieds environ. Ceci permet d'avoir un avant-toit dans la continuité de l'appentis du corps principal (fig. 22).

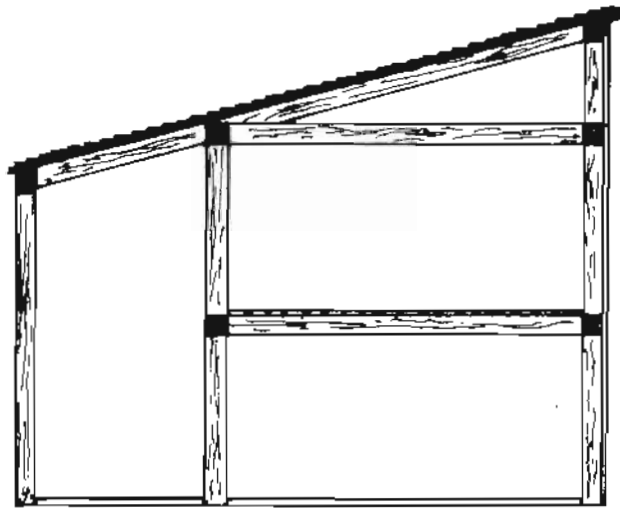
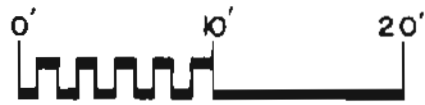
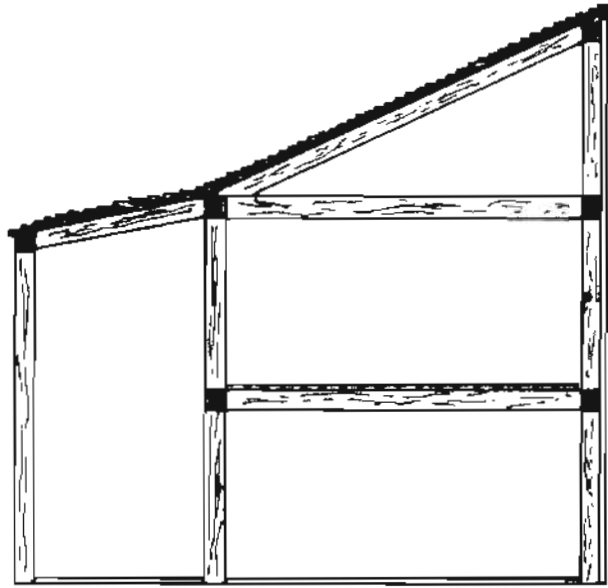
Laquelle de ces deux hypothèses est la plus plausible, nous ne saurions le dire. Le toit dans la première hypothèse a l'inconvénient d'être très élevé, ce qui le rend vulnérable aux vents. Celui de la seconde hypothèse serait fidèle à la tradition de la maison champenoise, région d'où vient Olivier de Vézin<sup>104a</sup>. Mais cette faible pente est également un inconvénient au cours de nos hivers.

Il semble bien que cette construction ne fut pas une heureuse initiative. "Les écuries {que le sieur de Vézin} a fait bâtir ont été étançonnées avant d'être achevées, et ne se sont soutenues depuis que par les étançons"<sup>104</sup>. A cette attaque de Cugnet, Vézin répond que les bâtiments pour le logement des chevaux "font partie de ceux que le nomme Charlery de Québec [...] a construit [...] desquelles bâtiments il n'en a pas un seul de solide puisqu'en voila desja deux de tombe en ruine"<sup>105</sup>. Néanmoins, qu'il y ait eu ou non vice de construction, un mémoire de 1742 ou 1743 recommande de rebâtir ces écuries faites "a deux étages couvertes en appenty, ce qui a obligé de les étançonner dès la première année de leur construction et le met en risque d'estre jettées par un coup de vent lorsque la coupe des bois aura donné plus de découvert qu'il n'y en a eu jusqu'à present"<sup>106</sup>. Il souligne ici un point important: l'inadaptation à notre climat des bâtiments construits par Vézin. En dépit des querelles entre les directeurs des Forges et de Vézin, nous savons par la version de chacune des parties que bien des bâtiments construits en cette année 1737 se sont écroulés au cours de l'hiver et du printemps 1738<sup>107</sup>. Le cas des grandes écuries est particulièrement significatif. Un tel bâtiment à deux étages en appentis, surtout celui de la première hypothèse (fig. 21) et c'est peut-être ici un bon indice en sa faveur, ne peut manquer d'être particulièrement vulnérable aux vents, risque qui s'accroît sans cesse par le déboisement continu tout autour et le laisse de plus en plus à découvert.

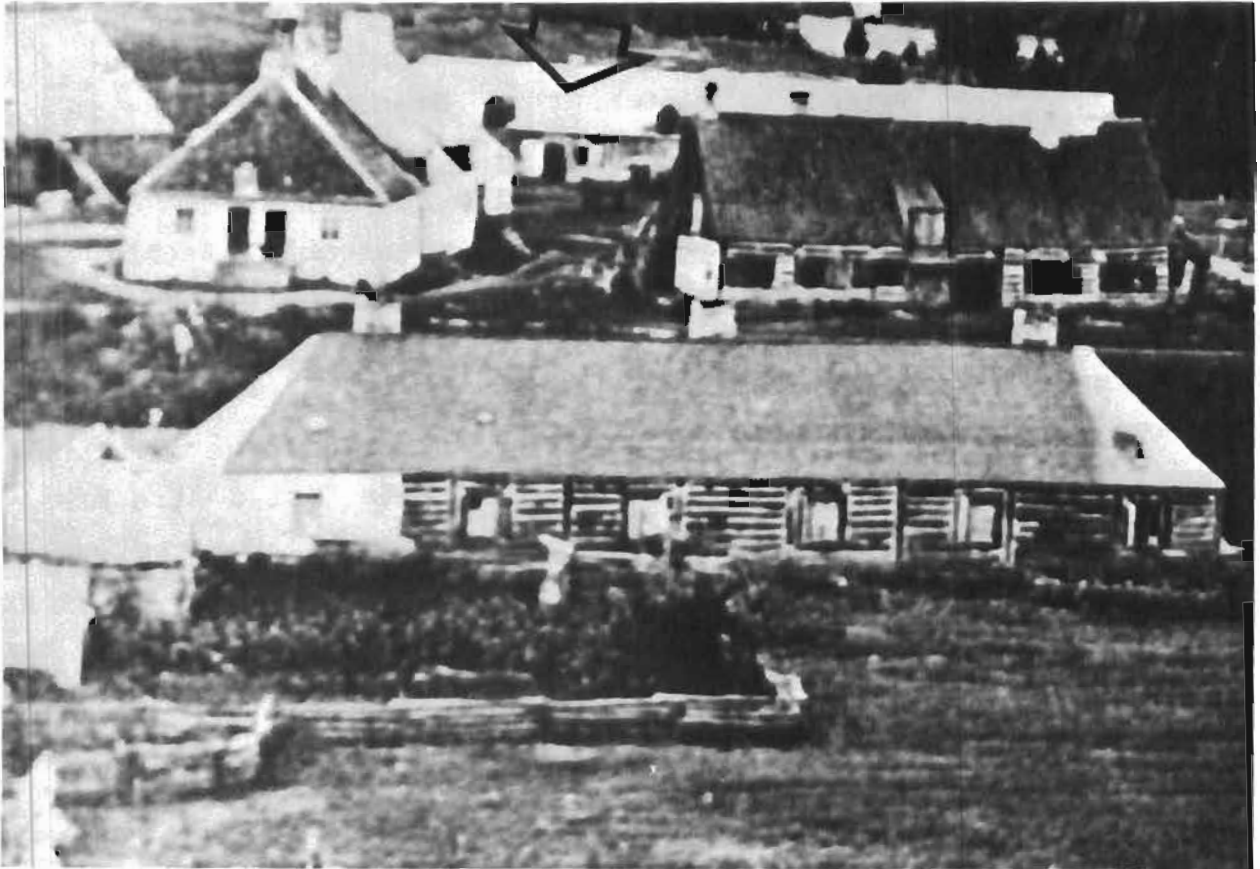
Ce bâtiment, en 1748, est en partie défait et remplacé par un autre de plus petites dimensions<sup>108</sup>. En 1760, un autre édifice a remplacé les écuries construites en 1748. Il s'agit ici d'une construction de 110 pieds de long de pièce sur pièce divisée en six appartements d'au moins 18 pieds<sup>109</sup>. C'est le plan Bureau de 1845 qui nous donne ensuite des renseignements architecturaux. Il nous montre un long bâtiment ayant trois portes et trois fenêtres. La gravure du capitaine Pigott de la même année nous précise que c'est un bâtiment à deux versants et qu'il y a des lucarnes. Un croquis des grandes écuries fait par Dollard Dubé représentant la période des environs de 1873 nous montre un bâtiment de 90 pieds par 24 pieds, de pièce sur pièce à double encoche ronde aux coins, couvert en planches verticales et un toit à deux versants. Il n'y a qu'une seule porte dans les longs-pans et une fenêtre à chaque pignon. L'intérieur est divisé en deux groupes de huit stalles<sup>110</sup>. La photographie McDougall datant des mêmes années ne nous montre pas du tout les grandes écuries décrites par Dollard Dubé. C'est un long bâtiment possiblement de charpente (le recouvrement de planches ou mardriers verticaux le laisse supposer) coiffé d'un toit à deux versants dans lequel sont percées des lucarnes. Le toit semble de bardeau, mais la photo n'est pas assez précise. De même, cette dernière ne nous montre qu'une partie de l'édifice et qu'une petite porte à côté d'une fenêtre, ce qui laisse supposer que de tels éléments doivent se répéter dans le mur long-pan (fig. 23). Les écuries de la photographie McDougall se rapprochent beaucoup plus de celles de la gravure de Pigott et du plan Bureau que du croquis de Dollard Dubé. Nous croyons donc que les "grandes écuries" à partir de 1760 devaient ressembler à celles montrées sur la gravure de Pigott et la photographie McDougall.

Les emplacements de ces écuries comme pour les autres bâtiments des Forges nous sont connus par le plan Bureau de

- 21 Coupe des écuries de Vézin; première hypothèse. (Hypothèse de l'auteur. Dessin: François Pellerin.)
- 22 Coupe des écuries de Vézin; seconde hypothèse. (Hypothèse de l'auteur. Dessin: François Pellerin.)



- 23 Les grandes écuries, circa 1880. (Les Forges du Saint-Maurice, circa 1880, Coll. Eric Sprenger.)



1845; avant cette date, il nous faut recourir à l'interprétation. Lors du premier établissement, nous savons qu'il y a des écuries sur le petit plateau sur le bord du Saint-Maurice. Après 1737, il semble que les écuries de la compagnie soient déplacées sur le plateau. L'inventaire d'Estèbe de 1741 nous les situe quelque part entre la Grande Maison et les habitations des ouvriers, c'est-à-dire sur une étendue qui va de la Grande Maison à l'ensemble 11 (fig. 18)<sup>111</sup>. L'autre donnée de situation des "grandes écuries" est celle du plan Bureau de 1845. Elles sont placées à l'arrière de l'ensemble 12 (fig. 18)<sup>112</sup>. Nous n'avons pas d'autres indications d'emplacements pour les "grandes écuries". Un projet de société pour l'exploitation des Forges en 1806 nous dévoile un principe d'organisation pour les écuries. On y prévoit de loger, "comme il est d'usage", le contremaître près de celles-ci puisque son devoir "est d'être près des écuries pour distribuer au poids le foin et l'avoine et veiller aux harnois et voitures"<sup>113</sup>. Ce document de la main de Pierre de Salles Laterrière (inspecteur des travaux et directeur des Forges, 1775-1779) et ses associés, semble être la manifestation écrite d'un principe d'organisation déjà admis. Or, cet écrit est de 1806 en pleine période Bell et l'on sait que le plan Bureau de 1845 fait un constat de l'organisation spatiale du site des Forges à la fin de cette exploitation. L'on y voit les "grandes écuries" à l'arrière et non loin de l'ensemble 12 (fig. 18). Dans cet ensemble se trouve entre autres la maison du contremaître. Nous pouvons donc dire qu'au moins à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les "grandes écuries" se retrouvent grosso-modo au même endroit tout près de la maison du contremaître. Puisque celles-ci à la période précédente, à tout le moins en 1741, sont incluses dans un périmètre allant de la Grande Maison à l'ensemble 11, périmètre qui englobe aussi l'ensemble 12 et le lieu où elles se retrouvent au XIX<sup>e</sup> siècle, il est plausible de penser que les écuries de la compagnie se sont retrouvées un peu à



l'arrière des habitations dans un secteur couvrant les ensembles 11, 12, 13 et 14 (fig. 18).

#### Granges et remises

Pour subvenir à l'alimentation des chevaux, il faut que la Compagnie des Forges puisse entreposer les quantités de grains et d'avoine nécessaires à ceux-ci. Ces granges sont en réalité des entrepôts à grain et nous ne les avons pas incluses dans la partie entreposage de notre rapport parce qu'elles sont, à notre avis, étroitement liées à la fonction transport. Il en est de même pour les remises.

#### *Granges*

Le terme de grange n'est pas rencontré avant 1760 dans notre documentation. Cela n'empêche pas la présence avant cette date de granges, autrement dit d'entrepôts où est stocké le fourrage pour les animaux. En 1737, il se construit aux Forges du "logement [...] pour les fourrages"<sup>114</sup>, plus précisément "un magasin pour les fourrages de quatre vingt pieds de longueur"<sup>115</sup>. Ce bâtiment ne semble pas avoir existé très longtemps puisqu'il n'y a pas de bâtiment de cette dimension énuméré à l'inventaire de 1741. Il est possiblement du nombre de ceux qui se sont écroulés en 1738, accreditant encore plus les critiques de Cugnet contre le sieur de Vézin qui aurait dû construire un moins grand nombre de bâtiments, moins rapidement, plus simplement et plus solidement<sup>116</sup>. En même temps, en 1737, il y a la construction des "grandes écuries" où le second étage sert de grange du moins une partie puisqu'il semble bien qu'en 1740 on complète l'autre partie des écuries en faisant un plancher "de haut" pour loger foin et avoine, tout en examinant "si les poutres sont capables de supporter un plancher et une charge" et "les

etançonner par des poteaux debout" si elles ne sont pas en bon état<sup>117</sup>. A partir de 1737, le deuxième étage des écuries sert également de grange. Par après, il est fort possible que l'on ait continué d'utiliser le comble des écuries. L'inventaire de 1760 fait état d'un bâtiment "servant de depense pour L'avoine" de 20 pieds carrés<sup>118</sup>. En 1763, il y a dans les hangars des Forges 240 bottes de foin et 32 minots d'avoine pour les chevaux<sup>119</sup>. En 1807, deux constructions sont affectées à l'entreposage des grains, une "grange de cinquante pieds sur 30" et un hangar de "quarante pieds sur 30"<sup>120</sup>. Le plan Bureau de 1845 nous montre un hangar à grain. L'utilisation du terme grange n'est pas généralisée et on emploie très souvent le terme hangar pour la désigner. La raison en est que le terme hangar identifie tout bâtiment d'entreposage général. La non-mention de grange ne signifie pas nécessairement qu'il n'y en a pas mais que sa fonction peut être remplie par une autre construction comme le hangar.

Les structures des granges sont les mêmes que les hangars: de charpente, pièce sur pièce. Le plan Bureau nous montre le hangar à grain comme une construction rectangulaire munie d'une seule grande porte. La gravure du capitaine Pigott nous le fait voir comme un bâtiment de pièce sur pièce. La présence d'éléments horizontaux nous le laisse penser quoiqu'il soit toujours possible que ce soit une charpente recouverte de planches ou madriers horizontaux. Il est coiffé d'un toit à deux versants. L'emplacement des granges ou hangars à grain est toujours à proximité des écuries. Elles sont dans les écuries, soit dans un étage au-dessus, soit dans leur comble. Elles sont aussi tout près, comme il est visible sur le plan Bureau (n<sup>o</sup> 39, fig. 1).

*Remises*

Pour ce qui est des remises, la documentation est tout à fait muette à leur sujet. Seul le témoignage d'André Robichon vers 1860 rapporte que vers 1800 l'église en bois servait de hangar pour les voitures<sup>121</sup>. Les voitures ont pu avoir été laissées dehors et seules les voitures de plus grande valeur entreposées dans l'un des hangars des Forges et mêmes les écuries s'il y avait la place nécessaire.

Nous avons donc vu dans cette première partie des différentes constructions qui composent l'ensemble des bâtiments de service et dépendances du secteur industriel. A fonctions d'entreposage, d'entretien et de transport, ces bâtiments sont utilisés dans leur fonction respective et même parfois affectés aux autres. Ils ont tous en commun un rapport étroit avec le fonctionnement de l'industrie des Forges.

## Les bâtiments de service et les dépendances communautaires

L'industrie des Forges du Saint-Maurice ne peut pas fonctionner s'il n'y a pas de personnel pour y travailler. En plus des bâtiments industriels et de leurs dépendances où les ouvriers besognent, il faut des constructions où loger tout ce personnel avec leurs familles. Comme pour le domaine industriel, il existe des bâtiments de service du côté domestique. Ceux-ci auront soit une vocation communautaire soit une vocation individuelle ou familiale.

L'unicité est le trait commun de tous les bâtiments de service et les dépendances communautaires. En effet, chaque catégorie de service ne sera assumée que par un seul bâtiment. Aussi le service du culte se donne à la chapelle. La transformation du blé se fait au moulin à farine. La communauté peut faire cuire son pain et autres pâtisseries à la boulangerie si elle ne les achète pas de cet endroit. Les denrées périssables sont conservées dans la glacière et l'on peut se procurer au magasin des Forges nourriture, linge, tissus, articles ménagers, outils et autres menus objets nécessaires à la vie quotidienne. La communauté et les individus peuvent avoir à certaines occasions eu recours aux services des différents artisans du bois ou du fer de la compagnie, comme par exemple, se faire construire ou réparer des meubles et des outils. Nous ne pouvons, pour le moment, en dire plus, faute d'études plus approfondies. Cependant, si tel était le cas, cela supposerait que les différents artisans utilisent les outils et bâtiments mis à leur disposition par la Compagnie dans le cadre de leur travail aux

Forges. Il n'existerait pas alors de bâtiments d'artisans spécifiquement affectés aux besoins de la communauté.

### La chapelle

Dès la formation de la compagnie de Cugnet, Vézin et associés, en 1737, l'article 57 prévoit qu'il "doit être entretenu un missionnaire à St Maurice pour y faire le service divin dans la chapelle qui sera bastie à cet effet"<sup>1</sup>. Des difficultés financières empêchent la compagnie de construire, car en 1740 la chapelle "n'a point este bastie" et la messe se dit "dans un endroit de la maison [Grande Maison] réservé à cet effet jusqu'à ce que la Compagnie soit en estat de faire bastir"<sup>2</sup>. En 1741, les Forges n'ont toujours pas leur chapelle. Estèbe ne fait qu'inventorier les objets de celle-ci. La Grande Maison abrite "chambre de l'aumonier, et chapelle", laquelle est "pavé en carraux de pierre de grais brute"<sup>3</sup>. La cloche est "montée avec son mouton [support de la cloche] sur la maison"<sup>4</sup>. En 1742-1743, même constatation: "l'office Divin se fait actuellement dans une chambre au bout du corridor de la maison, dans laquelle il ne peut tenir que douze personnes au plus, les autres au nombre souvent de plus de cent personnes sont obligées de rester dans le corridor"<sup>5</sup>. Le besoin s'en fait donc sentir et un projet de construction d'une chapelle au coût de 3000 livres est mis de l'avant ces mêmes années<sup>6</sup>. Mais ceci reste des voeux pieux, car les inventaires de 1746<sup>7</sup> et 1748<sup>8</sup> n'en font toujours pas mention. A l'inventaire de 1760, nous apprenons finalement l'existence d'une "église" aux Forges du Saint-Maurice<sup>9</sup>.

### La première chapelle

La date de construction de cette première chapelle est difficile à préciser. Nous savons qu'elle apparaît entre 1748 et

1760. Les dates de 1737, 1738 et 1740 avancées par Benjamin Sulte<sup>10</sup>, Napoléon Caron<sup>11</sup> et Dollard Dubé<sup>12</sup> ne se trouvent appuyées par aucun de nos documents. La "Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve Saint-Laurent"<sup>13</sup> datée de circa 1750 par Alan Gowans<sup>14</sup>, n'indique pas d'église aux Forges mais un ensemble de structures marquant probablement là la présence d'une mission mais probablement pas de chapelle. Deux évènements peuvent peut-être attester la présence d'une chapelle vers 1755-1756. Le premier est la visite de Monseigneur Pontbriand le 1<sup>er</sup> juillet 1755 qui ordonne de faire "un état des ornements et de tout ce qui sera fourni à l'église de Saint-Maurice"<sup>15</sup>. L'utilisation du mot église indique possiblement qu'il y a maintenant aux Forges un édifice réservé au culte. L'autre est la bénédiction d'une cloche le 26 octobre 1756<sup>16</sup>. Le document<sup>17</sup> auquel se réfère Napoléon Caron ne précise aucunement s'il s'agit de la chapelle des Forges. Les signatures apparaissant au bas du document étant celles de plusieurs personnes en rapport avec les Forges (Cressée, Augustin Quintal), il est possible que ce soit la chapelle des Forges. Cependant, comme Napoléon Caron affirme, que c'est "la première cloche qu'on ait entendu résonner dans les Forges"<sup>18</sup>, c'est ne pas connaître l'existence d'une première cloche sur la Grande Maison en 1741. Les éléments pour préciser la date de construction restent assez ténus et ne peuvent servir de preuve. La seule chose qui peut être affirmée, c'est que la chapelle apparaît entre 1748 et 1760 et qu'il y a certaines présomptions que ce le soit entre 1755 et 1760.

La chapelle de 1760 est un bâtiment de pièce sur pièce "lattée dehors et dedans enduite de chaux" de 40 pieds de long par 30 pieds de large<sup>19</sup>. Il s'agit ici d'une construction semblable à celle prévue en 1742-1743 au coût de 3000 livres<sup>20</sup>. L'assertion de Benjamin Sulte et d'une personne anonyme auteur d'une histoire des Ursulines des Trois-Rivières

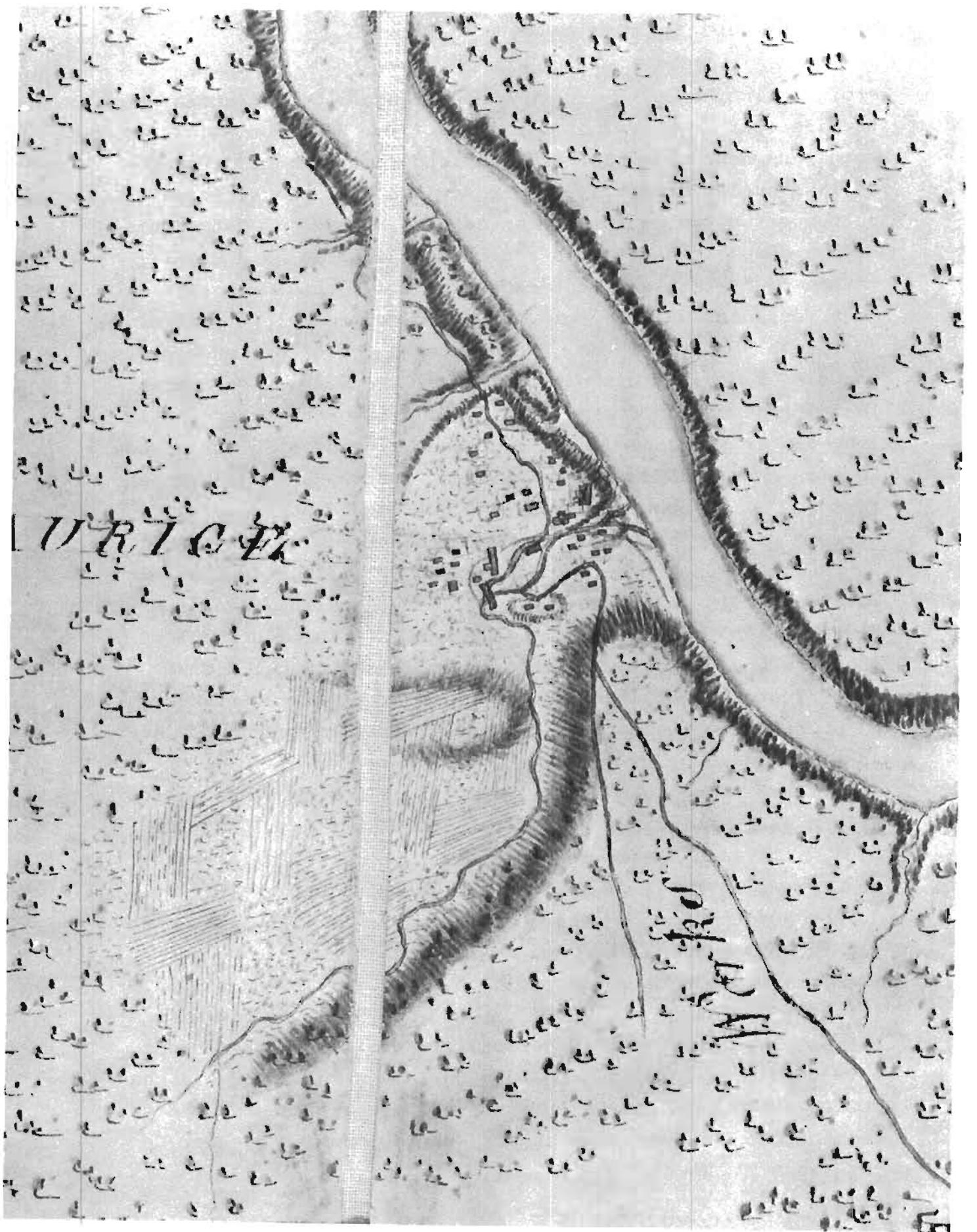
de l'existence d'une petite chapelle de bois rond dès les débuts des Forges ne se trouve confirmée par aucun des documents que nous possédons.

La présence d'une sacristie de pierre de 20 pieds carrés accolée à la chapelle et ayant pu servir également de presbytère est pour le moins surprenante. Mis à part la mention d'une "petite maison en pierres de quinze pieds quarrés" dans l'inventaire de 1807, il n'est jamais signalé de sacristie et encore moins de bâtiment de pierre servant de sacristie<sup>21</sup>. Ces données nous viennent toutes des témoignages de la fin des années 1880. A cette date, il y a longtemps que cette chapelle n'existe plus et que son souvenir s'est fortement estompé. Il y a de fortes présomptions que soit plutôt restée gravée dans l'esprit des gens l'image lointaine d'une construction sommaire témoignage des débuts difficiles de l'industrie. La sacristie de pierre reste plus difficile à cerner. La tradition orale a fort bien pu assimiler cette petite maison de pierre de 1807 à la sacristie de pierre. Sa présence possiblement tout près de l'emplacement où cette même tradition orale plaçait la chapelle des Forges l'a possiblement fait confondre avec cette dernière. Il est également possible qu'une telle construction ait été accolée à la chapelle ou qu'elle ait pu servir d'une certaine manière au culte. Les preuves documentaires de ces données restent à trouver. Elles peuvent être difficilement crédibles puisque notre documentation ne parle pas de ces documents et dans bien des cas contredit ces données.

La chapelle de 1760, de par sa forme et son apparence, s'apparente aux autres maisons des forges<sup>22</sup>. La description de la chapelle ne permet pas de voir s'il y a des éléments qui la distinguent des autres maisons. Seuls deux croquis permettent de la visualiser quelque peu. Le premier est tracé sur un plan du Canada fait par Murray entre 1760 et 1762<sup>23</sup>. La chapelle est représentée avec une forme de

24 La première chapelle des Forges en 1760. (Plan Murray, 1760, 61 & 62, APC.)





croix latine, c'est-à-dire une nef flanquée d'un transept et terminée par un chevet en hémicycle (fig. 24). Un plan si compliqué ne semble pas refléter la description que l'on a de la chapelle dans l'inventaire de 1760. Le deuxième se retrouve sur une autre version du plan Murray<sup>24</sup>. Cette fois-ci, la chapelle n'est plus représentée en plan mais en élévation. C'est un bâtiment rectangulaire coiffé d'un toit à deux versants. Sur le toit, en plein centre, s'élève un clocher semblant être formé d'une lanterne couverte d'une petite coupole et d'une croix sur le dessus. Deux croix surmontent le faite de chacun des pignons. Trois ouvertures percent le long-pan et une seule porte la façade sise dans le mur pignon. Le plan n'est pas suffisamment clair pour nous en donner les formes. Elles peuvent être ou ne pas être cintrées (fig. 25, 26). Nous croyons une telle représentation plus conforme à la réalité d'une chapelle de mission. D'ailleurs une comparaison de la valeur de la chapelle avec celle des maisons des Forges nous fait voir qu'elle vaut sensiblement la même chose qu'une maison de dimensions et de construction assez équivalentes (Tableau 3). Seules la forme des ouvertures et la présence du clocher et des croix la différencient des autres maisons.

Cette chapelle ne semble pas servir longtemps au culte. Elle n'est pas énumérée dans les inventaires de 1764 et de 1767<sup>26</sup>, ni dans l'état des dépenses pour le rétablissement des Forges en 1764<sup>27</sup>. En 1769, la chapelle est qualifiée de non "décente" pour y célébrer la messe<sup>28</sup>. Il semble bien par la suite qu'on ait cessé de l'utiliser pour le culte. Les prévisions pour rétablir la chapelle en 1785<sup>29</sup> nous le laissent supposer. En 1786<sup>30</sup>, puis en 1787<sup>31</sup>, ce bâtiment est un hangar et, vers 1800-1808, il aurait servi de hangar à voiture<sup>32</sup>. Après la fermeture ou la destruction de la chapelle, selon Napoléon Caron, une petite chapelle aurait été réaménagée dans une pièce au nord-est du premier grenier de la Grande Maison<sup>33</sup>.

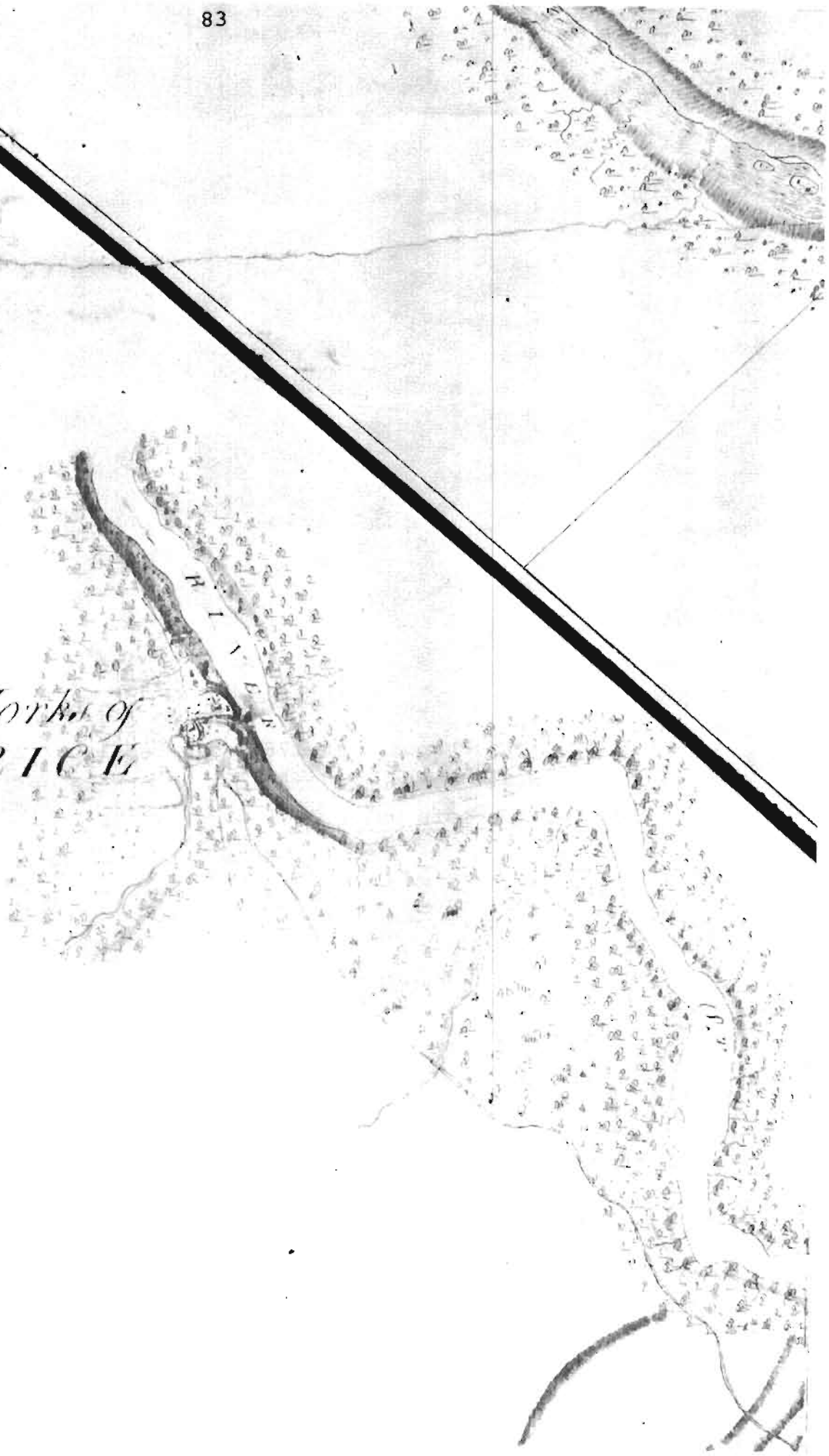
Tableau 3. Evaluation de la chapelle par rapport aux maisons des Forges (en livres françaises)<sup>25</sup>

Bâtiment	Evaluation	Dimensions	Construction
Chapelle	3000	30 pi X 40 pi	Pièce sur pièce
Maison forgeron de la forge haute	5096.18.10	23 pi X 68 pi	Poteau debout et pieu de travers
Maison forgeron de la forge basse	2918.7	41 pi $\frac{1}{2}$ X 30 pi	Pièce sur pièce
Maison Godar et Berio	1958.13.2	38 pi $\frac{1}{2}$ X 24 pi	Pièce sur pièce
Maison de Marineau, Marineau...	795.17.8	60 pi X 15 pi	Pièce de travers et debout
Maison de Marineau	500	--	--
Maison*	500	39 pi $\frac{1}{2}$ X 25 pi	Poteau debout et pieu de travers

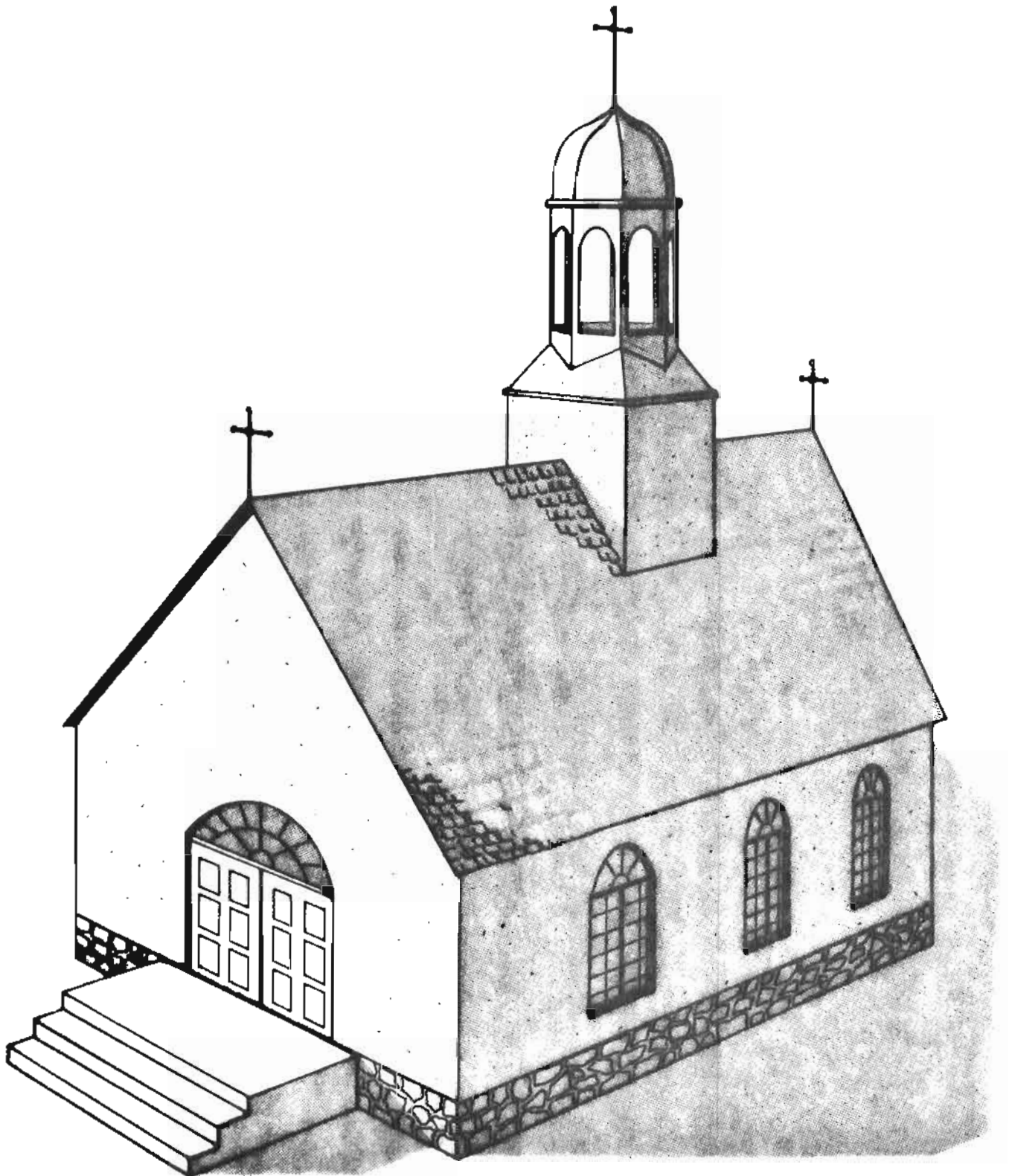
\* C'est sous toute réserve que nous attribuons cette valeur à ce bâtiment. C'est le seul bâtiment dont nous ne pouvons pas faire de recoupements entre les différents inventaires. Restant le seul à ne pas être clairement identifié, nous lui avons attribué cette valeur.

25 Représentation de la première chapelle en 1760. (Plan Murray, 1760, 61.& 62, APC.)

*The Iron Works of  
S<sup>t</sup> MAURICE*



- 26 La première chapelle en 1760, d'après le plan Murray  
et un dessin de Jean Bélisle. (Hypothèse de l'auteur.  
Dessin: François Pellerin.)



- 27 Le démontage de l'ancienne chapelle devenue écurie, 1953.  
(Le Nouvelliste, juin 1953, Coll. Le Nouvelliste.)





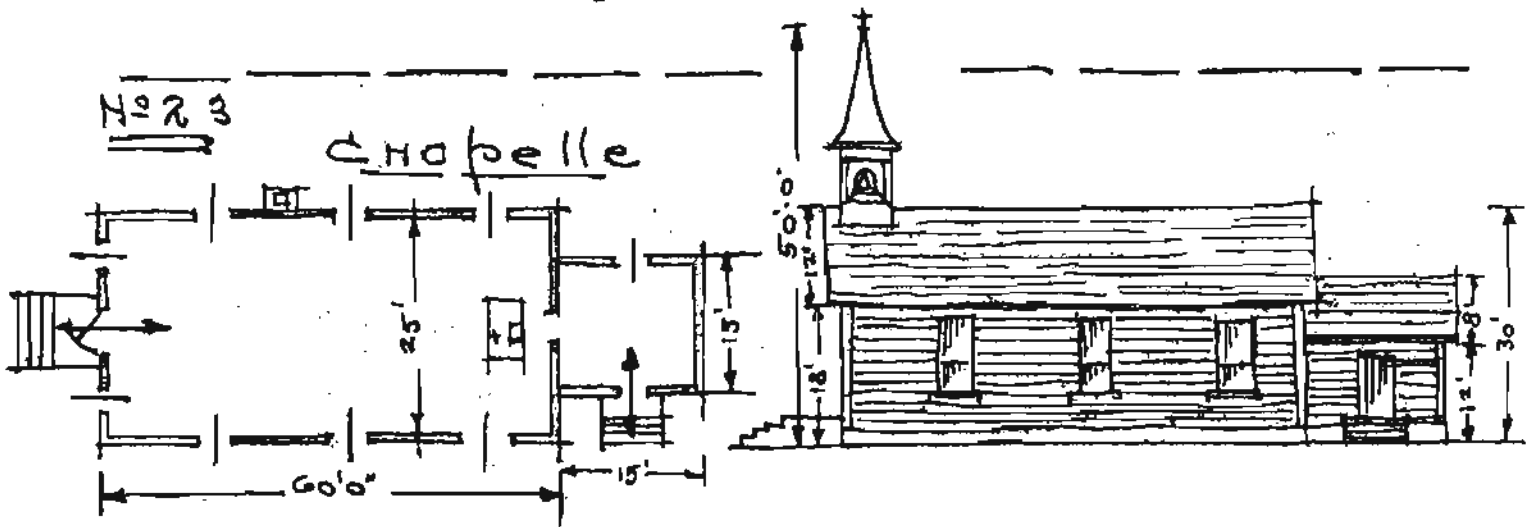
Cette première chapelle, selon le témoignage de Sulte, aurait été située "vis-à-vis l'aile de la "grande maison" [...] au nord-ouest"<sup>34</sup>. Tout à côté, John et Robert McDougall construisent leur résidence<sup>35</sup>. L'emplacement de la première chapelle n'est pas tout à fait certain. Nous y avons très souvent associé les structures 13.4 et 13.5, surtout 13.4 (fig. 18). Aucune de ces deux structures ne possède les dimensions de 30 pieds par 40 pieds (mesures françaises) (23 pieds par 38 pieds et demi pour 13.5, 18 pieds par 38 pieds pour 13.4 et un rectangle de 44 pieds par 37 pieds pour les deux associées). La structure 13.5 se rapproche des dimensions de la chapelle, mais rappelons que celles de la chapelle sont en pieds français et celles de 13.5 en pieds anglais, donc la chapelle a un peu plus de 30 pieds par 40 pieds en mesures actuelles. Les multiples remaniements des fondations de ces structures montrent qu'il y a eu différentes constructions et parmi celles-ci, il peut y avoir la chapelle en supposant qu'elle ait eu des fondations. Par contre, si nous accordons une relative crédibilité à Benjamin Sulte et Napoléon Caron, c'est du côté de la maison des McDougall qu'il faudrait regarder. Nous savons que cette maison est constituée des structures actuelles 12.4 et 12.5. Aucun sondage n'a été fait à ce jour à côté de ces structures en allant vers l'est. La première chapelle pourrait se trouver entre les structures 13.3, 13.4 et 12.4, 12.5, le long du chemin se rendant à la Grande Maison, si les données de Sulte et Caron sont correctes. Nous sommes, en allant vers 12.4 et 12.5, toujours non loin du coin nord-ouest de la Grande Maison. Aussi, en attendant des sondages dans cette zone, l'hypothèse des structures 13.4 et 13.5 comme étant la première chapelle est la plus sérieuse tout en admettant au départ plusieurs modifications dans les fondations de la chapelle originale.

### La deuxième chapelle

C'est sous l'administration de messieurs Stuart et Porter, c'est-à-dire entre 1851 et 1861 qu'une nouvelle chapelle aurait été construite<sup>36</sup>. Sa présence est confirmée en 1862<sup>37</sup>. Elle ne se trouve cependant plus sur le site même des Forges mais à l'ouest de l'actuelle maison Demers<sup>38</sup>. Cet emplacement nous est confirmé par le plan de Dollard Dubé représentant les Forges dans les environs de 1873 et un plan d'arpentage de 1862<sup>39</sup>. En 1931, cette chapelle cesse d'être utilisée pour le culte<sup>40</sup>. L'année précédente, la fabrique de cette paroisse fait l'acquisition de l'église de Saint-Ignace-du-Lac et la transporte à l'endroit où elle se trouve toujours<sup>41</sup>. L'ancienne chapelle, qui a également servi en même temps d'école pendant un certain temps<sup>42</sup>, est démontée et reconstruite au sud-ouest de la nouvelle église afin de servir d'écurie<sup>43</sup>. Elle est par la suite achetée en 1953 par Arnold Pickup qui la démonte et l'utilise pour se construire un poulailler<sup>44</sup>.

La deuxième chapelle, comme la première, est faite de pièce sur pièce. Une photographie en 1953<sup>45</sup>, de la chapelle devenue écurie, nous dévoile qu'il s'agit d'un pièce sur pièce (probablement un madrier) à queue d'aronde et coulisse (fig. 27). Comme sa devancière, elle demeure très simple: plan rectangulaire, sans transepts. Elle a des dimensions de 50 pieds sur 30 pieds selon Caron<sup>46</sup> et de 60 pieds sur 25 pieds selon Dubé<sup>47</sup>.

Ce dernier nous a fait un croquis de la chapelle vers 1873<sup>48</sup> (fig. 28). C'est un bâtiment de pièce sur pièce ou du moins un revêtement de planches à l'horizontale. Le toit est à deux versants, couvert de planches chevauchées avec une légère saillie de rive sur chacun des pignons. Le clocher est placé sur la façade avant et est composé d'une lanterne carrée surmontée d'une petite flèche. Les dimensions du corps principal sont de 25 pieds de large par 60 pieds de profond.

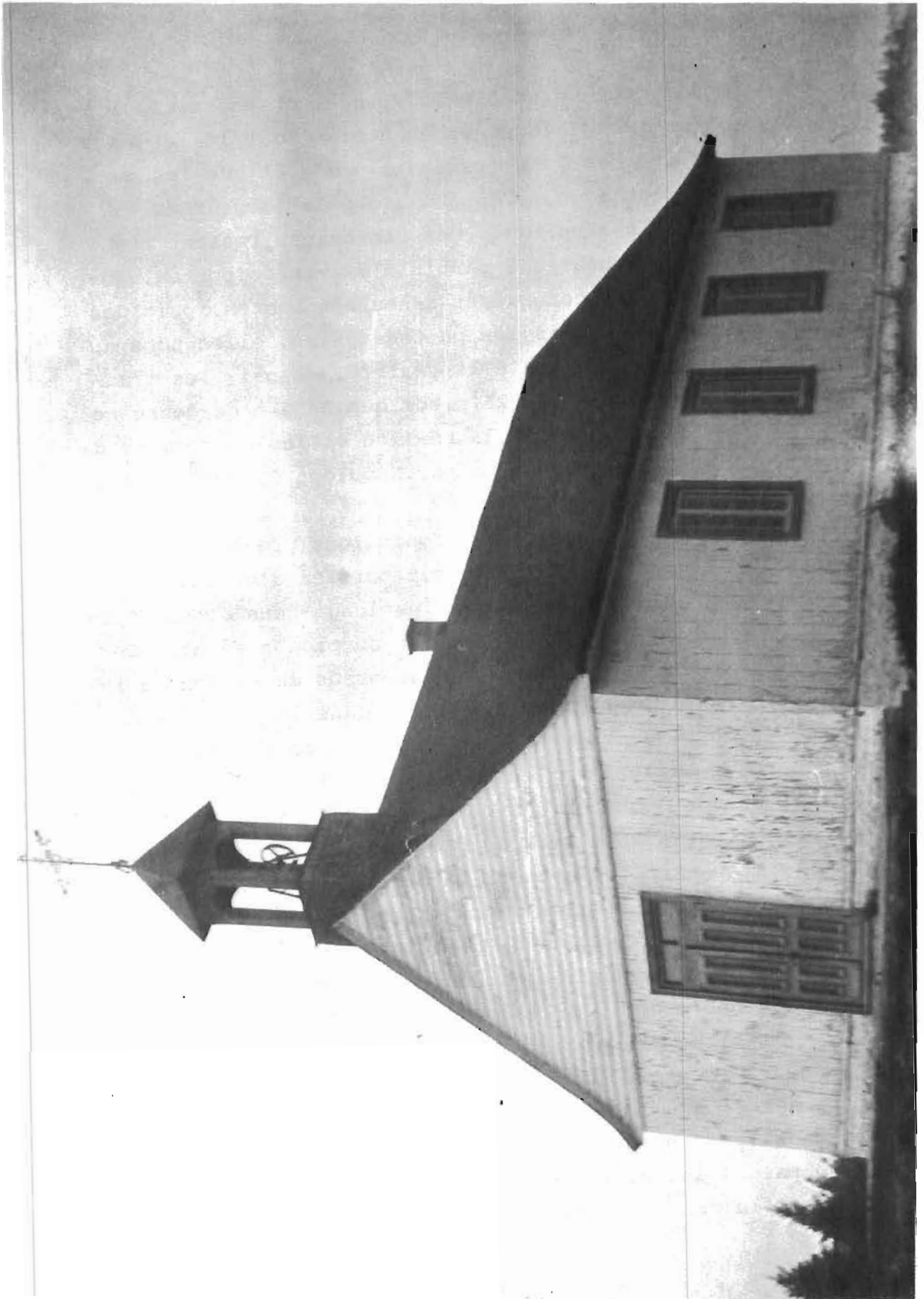


28 La chapelle des Forges, plan de Dollard Dubé. (Papiers Dollard Dubé, ASTR.)

Une annexe de même facture que le corps principal est dans son prolongement et mesure 15 pieds carrés. Le quarré est de 18 pieds et 12 pieds pour chacun des deux corps et ils ont respectivement 12 pieds et 8 pieds d'aiguille. Le clocher s'élanche à 20 pieds au-dessus du faite. La façade avant du corps principal est percée d'une porte et d'une fenêtre de chaque côté; un perron donne accès à la chapelle. Chaque long-pan a trois fenêtres et une cheminée monte à l'extérieur du long-pan ouest entre la première et la deuxième fenêtre. L'allonge possède une ouverture dans les pans est et ouest; une porte avec un perron sont du côté est et une fenêtre de l'autre. Une porte est percée entre le corps principal et l'allonge. Dollard Dubé note de plus qu'à l'extérieur, les planchers sont blanchies à la chaux et que l'intérieur est recouvert de "mortier jaune" (probablement un enduit à la chaux) et le plancher de haut fini "au rabot, à la verloppe"<sup>49</sup>.

Des photographies de 1910-1921 permettent de visualiser la seconde chapelle des Forges. Un premier coup d'oeil sur celles-ci contredit les dessins de Dubé. Le revêtement extérieur est composé de planches verticales chaulées pour les murs et de planches à déclin ou chevauchées sur le pignon. Le plan est rectangulaire mais sans annexe à l'arrière. Les ouvertures sont au nombre de quatre dans chaque long-pan et d'une seule en façade. La cheminée traverse le faite à la hauteur du trumeau entre la première et la seconde fenêtre et la flèche du clocher est de facture plus simple. A moins que Dubé ait voulu nous montrer un état antérieur de la chapelle, les photographies ne concordent pas avec la description qu'il nous en fait. Les dimensions qu'il nous donne ne nous semblent pas celles du bâtiment aperçu sur les photographies. En admettant trois pieds et demi par baie (mesures actuelles), puis une fois et demie la largeur des baies pour chacun des trumeaux, et deux fois le trumeau pour le mur

- 29 La chapelle des Forges, rue principale, juillet 1921.  
(Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec.)



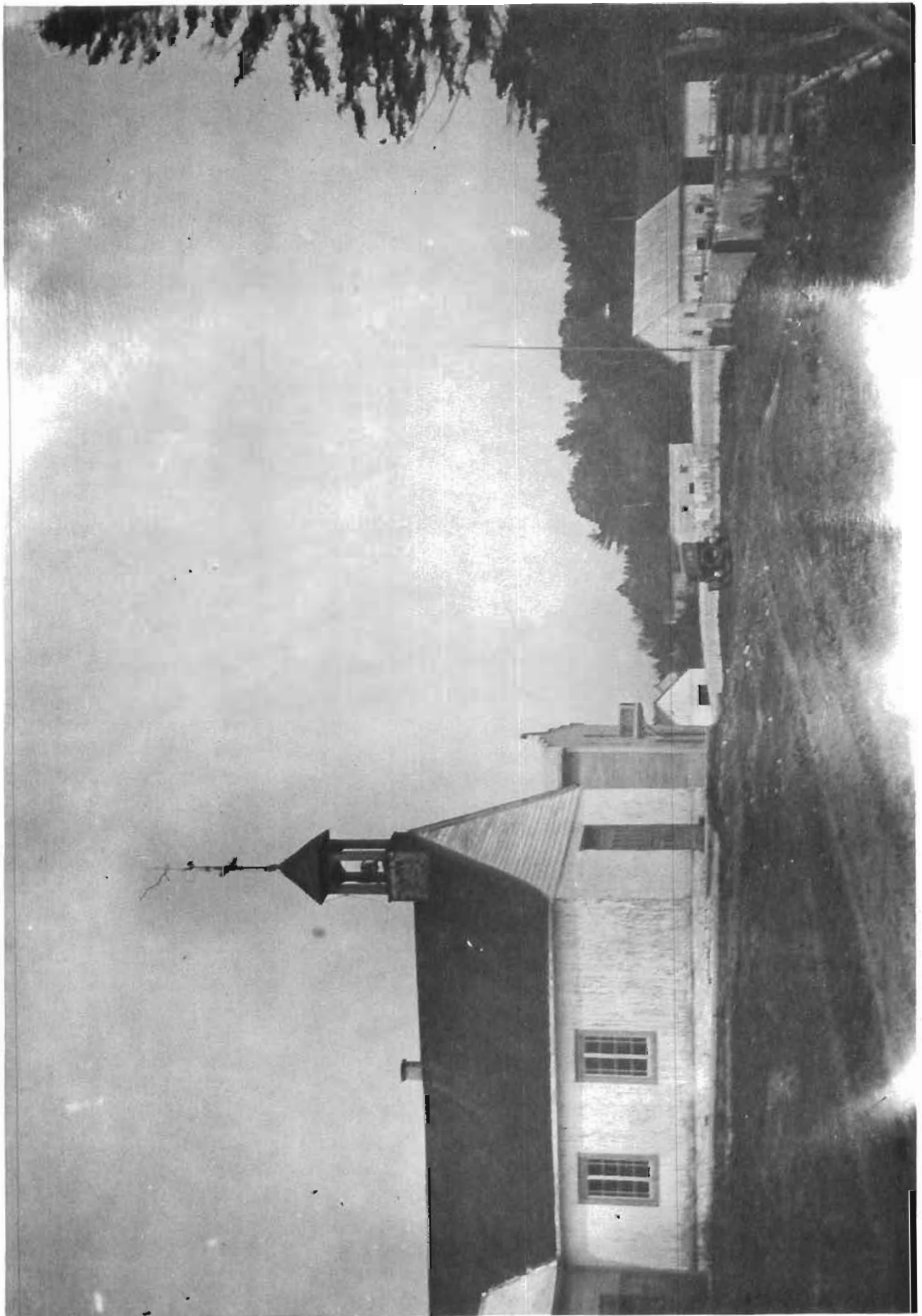
entre la façade et la première baie, nous obtenons une longueur approximative de 46 pieds et demi. Pour la largeur, si nous supposons que la porte a six pieds et que les murs de chaque côté ont à peu près deux fois la largeur de la porte, elle aurait 30 pieds. Ces dimensions restent approximatives mais, prises à partir d'éléments (portes, fenêtres) de grandeurs connues et assez fréquentes, puis des proportions reflétées par les photographies, elles nous apparaissent assez conformes à la réalité. Ainsi, les grandeurs de 58 à 60 pieds par 25 pieds que Dubé nous donne ne nous semblent pas collées à la réalité et les dimensions de 50 pieds par 30 pieds fournies par Napoléon Caron<sup>50</sup> paraissent plus près de la vérité.

La chapelle repose sur des fondations probablement de maçonnerie (fig. 29, 30). Elle est coiffée d'un toit à deux versants avec un petit coyau sur les longs-pans et une très faible saillie de rive sur la façade du pignon avant. Ce toit est recouvert de bardeaux. Au dessus du pignon de façade, un clocher prend place. Il est dans le prolongement du même pignon. Il repose sur une base carrée recouverte de bardeaux. La lanterne est ajourée et se compose de quatre montants élevés à chacun des coins de la base et réunis à leur sommet par quatre arcs de plein cintre en bois. Un petit toit en pavillon compose la flèche du clocher. La texture de ce toit sur les différentes photographies laisse supposer qu'il est fait de bardeaux. Après la démolition de la chapelle, le clocher est installé dans le cimetière<sup>51</sup>. Une photographie de 1932-1933 nous le montre orné de petits motifs linéaires et coiffé d'un toit de tôle (fig. 31). La croix qui surmonte ce clocher serait, selon Dubé, celle de la première chapelle<sup>52</sup> dont le modèle en bois existait encore dans la Grande Maison vers 1889<sup>53</sup>. Elle aurait été montée par la suite, toujours selon Dubé, avec le coq en moins sur la nouvelle église<sup>54</sup>.





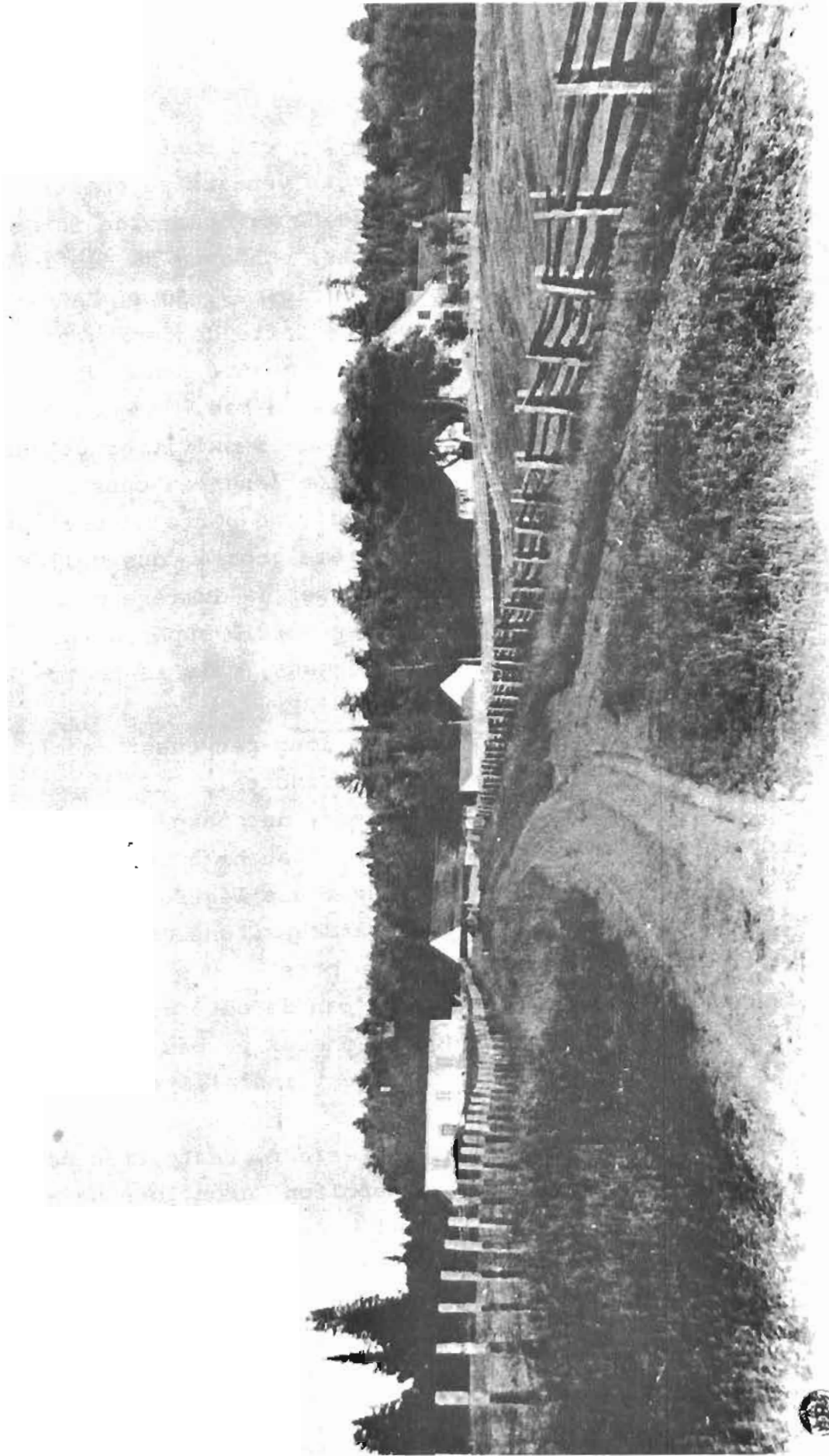
30 La chapelle des Forges, rue principale, juillet 1921.  
(Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec.)



31 Ancien clocher de l'ancienne chapelle déplacé dans le cimetière, circa 1932-1933. (Fonds Dollard Dubé, ASTR.)



- 32 La chapelle des Forges, long-pan ouest, circa 1910.  
(Pinsonneault, phot.-éd., Les Vieilles Forges Saint-  
Maurice (Canada), Coll. Louise Trottier.)



2. - Les Vieilles Forges, St-Maurice (Canada)

L'insomnie, plot-édit, Trois Rivières-Que



Les fenêtres des baies du long-pan est sont à deux vantaux à petits carreaux. Chacun de ces vantaux se compose de huit carreaux de quatre verres de haut; quatre de forme plus ou moins carrée et quatre petits. Chacune de ces fenêtres est entourée d'un chambranle (fig. 29, 30). La façade est percée d'une seule ouverture faite de deux vantaux composée de deux portes d'assemblage à quatre panneaux, deux longs en haut et deux plus petits en bas. Au-dessus des deux portes se trouve un vasistas de deux vitres et tout autour un chambranle (fig. 29, 30). Le long-pan ouest a également quatre baies: deux fenêtres, une porte et une autre fenêtre. Les fenêtres sont de même gabarit que celles du long-pan est. La porte laisse passer la lumière par quatre vitres de forme carrée dans sa partie supérieure. Il y a possiblement un vasistas au-dessus, mais la photographie n'est pas assez claire (fig. 32).

Vers les années 1919-1920<sup>55</sup>, le long-pan ouest reçoit une annexe perpendiculaire au corps principal. La chapelle emprunte alors un plan en L. L'annexe, de charpente ou de pièce sur pièce, est recouverte d'une planche à déclin et coiffée d'un toit à deux versants avec une légère saillie de rive. Possiblement couvert en bardeaux, une cheminée perce le faite du côté du mur pignon ouest. Une fenêtre et une porte donnent jour dans le long-pan du côté de la rue. La double-porte est faite de deux panneaux en bas et de quatre vitres en haut. Un vasistas est installé au-dessus (fig. 30).

L'intérieur, à l'image de l'extérieur, reste très dépouillé. Voici le témoignage de Napoléon Caron lors de sa visite vers 1889:

L'intérieur n'est pas riche, mais il est tout propre. Nous trouvons un harmonium près de la porte: c'est presque du luxe, dans une si petite maison. A droite de l'autel il y a une jolie



farine de Monro et Bell.

La gravure du capitaine Pigott (fig. 34) nous montre un bâtiment rectangulaire à deux versants avec une lanterne d'aération ou une cheminée au faite du pignon sud-est. Une fenêtre est percée dans ce même pignon. Au nord du long-pan ouest se trouve une annexe dont le toit en appentis est dans la continuité du versant ouest du bâtiment. Cette annexe en appentis semble reliée au chemin d'eau de la roue du haut-fourneau. Il se pourrait alors que nous soyons là en présence de la chambre de la roue du moulin. La texture blanche des murs semble indiquer qu'ils sont enduits ou à tout le moins chaulés tandis que la teinte foncée du toit indique possiblement un revêtement de bardeaux. Le pignon est recouvert de planches verticales. Grâce à la photographie McDougall de circa 1880, nous pouvons obtenir du même bâtiment des précisions et des informations supplémentaires (fig. 35). Le toit de bardeaux puis le pignon de planches nous sont confirmés. Le conduit du pignon s'avère être une cheminée enduite et les murs semblent être de pièce sur pièce chaulés. Dans le mur pignon sud, il y a une porte dans le coin ouest de ce mur et, cachée derrière l'arbre, une autre porte ou une fenêtre. Sur le long-pan ouest se trouvent deux fenêtres qui semblent être à deux vantaux. L'appentis qui se trouvait sur ce même long-pan semble avoir été remplacé par une structure de planches verticales en forme d'appentis. Cette structure est bizarrement orientée. Une première possibilité est que son sommet soit à la hauteur du chemin d'eau et va s'abaissant vers le bâtiment. L'autre est que le sommet est orienté nord-ouest-sud-est et que sa base soit à la hauteur de la sablière du toit, formant ainsi entre le bâtiment et l'appentis une espèce de cuve. La photographie n'est définitivement pas assez précise pour trancher, mais nous savons qu'il y a, comme dans la gravure de Pigott, une annexe reliée au chemin d'eau. Celle-ci, comme

33 Intérieur de la chapelle des Forges, circa 1925. (Fonds  
Albert Tessier, ASTR.)



statue de la Sainte Vierge devant laquelle les bons habitants des Forges viennent prier chaque soir du mois de Marie. C'est un exercice qui se fait toujours avec une piété vraiment édifiante. Une image de la Sainte Face domine le tabernacle: n'allez pas, je vous prie, y jeter seulement un regard distrait, car c'est ici l'expression d'une pensée toute sainte.<sup>56</sup>

Une photographie de ca 1925 nous montre un intérieur de chapelle assez semblable à celui que nous décrit Napoléon Caron (fig. 33). Même les béquilles sont encore accrochées sur une poutre devant "la sainte Face"<sup>57</sup>. Cette photographie nous permet de constater que les murs sont enduits et que le plafond est fait de poutres et de madriers avec un enduit ou un simple chaulage qui s'écaille. A la suite de la construction de l'annexe perpendiculairement au long-pan ouest, le bout de mur vis-à-vis celle-ci avec la porte et la dernière fenêtre sont abattus<sup>58</sup>, permettant ainsi un agrandissement de la nef. Des données d'enquêtes orales pourront mieux nous faire connaître l'intérieur de la seconde chapelle des Forges du Saint-Maurice.

#### Le moulin à farine

Selon une étude de Michel Bédard sur les moulins aux Forges, le premier moulin à farine est construit entre les années 1767 et 1780<sup>59</sup>. Un deuxième est édifié par Monro et Bell entre 1793 et 1807<sup>60</sup>. Ce dernier, selon le témoignage du lieutenant Baddely, se situerait entre le haut-fourneau et la forge haute en 1828<sup>61</sup>. Le plan Bureau de 1845 nous le situe plus précisément en bas du haut-fourneau, en amont de la forge haute<sup>62</sup> (fig. 1, n° 7). Grâce à cette localisation, la gravure du capitaine Pigott en 1845 et la photographie McDougall circa 1880, nous pouvons visualiser le moulin à



34 Le moulin à farine de Munro et Bell en 1845. (Capitaine Pigott, 1845, ASTR.)



35 Le moulin à farine de Munro et Bell, circa 1880. (Les forges du Saint-Maurice, circa 1880, Coll. Eric Sprenger.)

dans la gravure, aurait renfermé la roue, ce qui serait un indice qu'il y a encore la présence d'un moulin à farine aux Forges dans le temps de McDougall, s'il n'est pas en opération.

### La boulangerie

Dès l'origine des Forges, il y a une installation pour cuire le pain et les pâtisseries. Ce sera d'abord un four, puis la construction d'une véritable boulangerie tout à côté de la Grande Maison<sup>63</sup>. Cette boulangerie servira à approvisionner la Grande Maison et les ouvriers. Également, il est probable que les cuisinières allaient y faire cuire leurs pains, pâtés et pâtisseries. Elle se situe toujours, sauf pour les tout débuts de l'entreprise, à côté de la Grande Maison.

La première structure de la boulangerie est de "pieux de travers latté dehors et dedans, & crepy en mortier" avec un four de brique de six minots<sup>64</sup>. Vers 1760, une autre apparaît<sup>65</sup>. Elle semble légèrement plus grande que la précédente, 20 pieds en regard de 15 pieds, ceci à cause de la présence d'un bluteau de 20 pieds à l'intérieur de celle-ci. Ce bâtiment déjà dans un état déplorable en 1785<sup>66</sup> est remplacé par un tout nouveau entre 1787 et 1793<sup>67</sup>. Il s'agit, en 1807, d'une structure de 30 pieds par 20 pieds<sup>68</sup>. À la suite des recherches de Jean Bélisle, cette dernière existerait toujours et serait la maison Dionne sise sur le boulevard Saint-Jean à Trois-Rivières<sup>69</sup>.

### La glacière

La glacière apparaît aux Forges du Saint-Maurice entre 1741 et 1746, possiblement en 1744, si l'inventaire de cette année-là nous était parvenu. Donc en 1746, puis en 1748, elle est en place à côté de la Grande Maison<sup>70</sup>. En 1785, il y a

encore une<sup>71</sup> et Dollard Dubé la situe pour 1873 dans le coteau vis-à-vis de la boulangerie<sup>72</sup>. C'est possiblement ce petit bâtiment que l'on aperçoit dans le coteau sur les gravures de Chaplin de 1842 et l'anonyme de 1844.

Les raisons d'une construction d'une glacière aux Forges sont celles de la conservation des aliments, la viande en particulier. L'élevage aux Forges est assez marginal, aussi faut-il constituer une bonne réserve de denrées alimentaires. Comme les points d'approvisionnement sont éloignés des Forges (Québec et Montréal), il faut trouver un moyen de les conserver en nombre suffisant et assez longtemps pour nourrir pendant un temps suffisamment long une population assez importante. A l'exemple de Louisbourg qui doit faire face à ces mêmes problèmes d'éloignement, de densité de population et d'une population pratiquant ni agriculture ni élevage, on se pourvoit d'une glacière.

Le phénomène de la glacière a été très peu étudié, aussi les données sur celle-ci s'avèrent très peu nombreuses. Une première recherche a permis de constater la rareté de ces installations. Les marchés de construction de glacière sont presque inexistants: aucun pour la ville de Québec aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles; un seul a été trouvé pour la région de Montréal; aussi faudra-t-il prévoir une recherche plus exhaustive dans les marchés pour la région de Montréal et surtout celle de Trois-Rivières. Une enquête sur le terrain devra éventuellement être prévue afin de voir s'il n'existe pas encore aujourd'hui une telle perle rare.

Ce sont donc des éléments très parcellaires qui nous renseignent sur la glacière. La définition d'une glacière implique la notion de puits, donc de structure placée dans un trou creusé dans le sol<sup>73</sup>. Pehr Kalm, lors de sa visite dans la région de Québec, mentionne la présence d'une telle installation dans "une cave située sous la maison [...] tapissée de bois, car on dit que la pierre attaque la glace"<sup>74</sup>.

Une étude sur la glacière militaire à Louisbourg nous montre des modèles de ces constructions de maçonnerie recouvertes de bois, de forme cylindrique, creusées dans le sol avec une "cuvette" au-dessous et le tout couvert d'un toit conique avec une porte saillante<sup>75</sup>. On présente aussi dans cette étude un exemple de glacière en charpente (Appendice E.).

Il ne semble pas qu'il y ait eu aux Forges une telle construction. Lors de fouilles archéologiques au cours de l'été 1977, une structure enfouie dans le sol à un peu plus de huit pieds (2.55 mètres) de profondeur a été découverte à côté de la Grande Maison. Constituant un rectangle irrégulier d'environ 8 pieds et demi par 12 pieds (2.74 mètres par 3.44 mètres), il y a des vestiges de ce qui semble être un mur recouvert de planches et un plancher de bois<sup>76</sup>. Il nous apparaît ici que cette structure peut être la glacière des Forges du Saint-Maurice. Sa proximité de la Grande Maison et le fait qu'elle se trouve enfouie à plus de 8 pieds militent en cette faveur. De plus, nous pouvons faire des rapprochements entre cette structure et celle décrite dans le seul marché de construction de glacière que nous avons actuellement en notre possession<sup>77</sup> (Appendice F.). Cette glacière a 10 pieds de long, 8 pieds de large et 10 pieds de profondeur. Converties en mesures actuelles, nous obtenons des dimensions assez rapprochées de celles des vestiges: 10 pieds et demi par 8 pieds et demi par 10 pieds et demi environ comparativement à 12 pieds par 8 pieds et demi par un peu plus de 8 pieds; tout comme dans les vestiges, le plancher du fond est en bois (pieux de cèdre) et les murs également de bois (pieux). Cependant, à la lumière de nos vestiges archéologiques, nous croyons que notre glacière a été faite de charpente recouverte de planches ou de madriers à l'horizontale. Est-ce que, comme dans le marché, la glacière des Forges est surmontée d'un bâtiment? Nous ne saurions le dire. Chose certaine, de par sa forme de base, elle



ne peut être couverte d'un toit conique comme à Louisbourg. Nous croyons qu'il est plausible qu'elle ait été recouverte d'un petit bâtiment de bois. Le mur de pierres qui a été découvert lors de récentes fouilles du côté ouest de la glacière peut être une fondation de la glacière ou celle d'un autre bâtiment construit au même endroit à la suite de la désaffectation de celle-ci. Le fait qu'il ne semble pas y avoir pour l'instant de vestiges d'autres murs se joignant à cette fondation laisse le problème tout entier.

En ce qui concerne la glacière dans le coteau, il y a très peu de chances pour qu'une fouille archéologique puisse nous éclairer. Les nombreux glissements de terrain qui ont affecté cette partie ont très probablement apporté tout vestige d'une telle construction. Seuls deux dessins et un petit plan de Dollard Dubé nous donnent un aperçu de ce qu'elle était. La gravure de Chaplin nous montre un petit bâtiment chaulé ou enduit couvert d'un toit possiblement en pavillon surmonté d'un épi. Une ouverture est visible sur l'un des murs. Le dessin anonyme de 1844 nous fait voir un bâtiment carré sans ouverture couvert par un toit à deux versants. Son emplacement restant incertain, il demeure possible que ces deux bâtiments ne soient pas la glacière en question. Le plan de Dollard Dubé a, pour sa part, le mérite d'illustrer ce bâtiment. Il s'agit d'un bâtiment de pièce sur pièce de 30 pieds par 24 pieds couvert d'un toit à deux versants. Sa façade est percée d'une porte à chaque niveau, celle du pignon surmontée d'un palan. L'intérieur se divise en deux compartements: une pièce de 20 pieds par 24 pieds précédée d'une espèce de sas d'entrée de 10 pieds par 24 pieds. Ce dernier plan et les deux autres plans ne peuvent qu'illustrer le bâtiment qui recouvre le puits de la glacière. Le plan de Dubé ne semble pas indiquer de structure en-dessous. Il ne s'agirait pas dans ce cas-ci d'une glacière du moins en comparaison de notre documentation

actuelle mais ressemblerait plutôt à une laiterie ou à tout genre de réserve, de garde-manger.

### Le magasin

Nous avons déjà expliqué dans la partie sur l'entreposage industriel que le magasin des Forges du Saint-Maurice était dans la Grande Maison. La documentation des Forges nous confirme un tel fait. Jusque vers 1870, c'est-à-dire à l'arrivée de Robert McDougall, il serait demeuré dans celle-ci, mais un témoignage de Napoléon Caron nous parle toujours du "magasin de Messieurs McDougall"<sup>78</sup> dans la Grande Maison. Il faudrait savoir dans quel sens Caron utilise le terme, celui de l'entreposage ou celui du lieu où l'on fait le commerce des marchandises avec les ouvriers. Nous savons, selon les témoignages recueillis par Dubé, que vers 1873 le commerce des marchandises avec les ouvriers se faisait au magasin bleu<sup>79</sup>. Il est alors possible dans ce cas que l'on ait conservé à la Grande Maison la fonction magasin-entrepôt reléguant au magasin bleu celle de magasin-commerce.

Ce bâtiment, peint en bleu, est situé sur le chemin d'entrée des Forges juste en face du chemin qui va vers la Grande Maison<sup>80</sup>. Surmonté d'un clocher, il aurait été fait de pièce sur pièce et mesuré 42 pieds par 24 pieds<sup>81</sup>. Malheureusement, ce bâtiment n'est pas identifiable sur la photographie McDougall puisque la cloche se trouve encore sur la "maison du contremaître" et qu'il n'y a pas de bâtiment à cet endroit. Seule une maison un peu en retrait du chemin pourrait être ce magasin bleu. Dans ce cas, nous avons un bâtiment qui ressemble à celui que nous décrit Dubé, mais les ouvertures sont plus nombreuses (probablement quatre en façade au lieu de deux et deux dans le pignon au lieu d'une seule) et la cheminée n'est pas dans le pignon sud-est mais dans le centre. La maison semble chaulée et le pignon ainsi que le toit sont recouverts de bardeaux.

## Les bâtiments de service et les dépendances des particuliers

En même temps que la Compagnie des Forges du Saint-Maurice construit les bâtiments de production avec leurs dépendances, les logements ouvriers et les bâtiments nécessaires à la communauté, elle procure à des particuliers ou groupes de particuliers un ensemble de petits bâtiments à l'usage restreint de ceux-ci. Contrairement aux autres constructions, ces bâtiments de service et dépendances des particuliers sont beaucoup plus difficiles à identifier et à dénombrer (Appendice D.).

Au cours de la période de 1729 à 1760, les différents inventaires faits par la compagnie nous énumèrent les quelques bâtiments réservés aux ouvriers et à leurs familles. L'inventaire de 1807<sup>1</sup> mentionne le nombre de maisons construites par les ouvriers, mais elles ne sont pas considérées propriétés de la compagnie. Nous n'avons pas d'autres mentions manuscrites des dépendances des particuliers. Il faut comprendre que ces bâtiments de peu d'importance et de valeur sont passés sous silence par le tabellion. Au XIX<sup>e</sup> siècle, par contre, des inventaires d'ouvriers résidant aux Forges nous mentionnent de ces dépendances attachées à leurs maisons. Aussi, pour des raisons de documentation, nous allons étudier ce dernier point en deux périodes chronologiques. La première s'étend de 1729 à 1793. De 1760 à 1793, comme le souligne Luce Vermette dans son rapport sur la vie domestique, la vie de l'ouvrier reste semblable à celle de la période précédente. Il travaille exclusivement aux Forges<sup>2</sup>. Pour cette raison, nous fusionnerons ces deux périodes. La deuxième

période est celle qui s'étend du premier bail de Mathew Bell en 1793 à la fin de l'exploitation par les McDougall en 1883. C'est une période de changements. Après une relative stabilité sous Mathew Bell, jusqu'en 1845, se succède une série de ventes, faillites, saisies et abandons. Beaucoup d'ouvriers se portent alors acquéreurs ou occupent des terres avoisinant les Forges et ce déjà sous Mathew Bell. Ils ne s'occuperont plus seulement de leur travail aux Forges, mais dans les périodes d'arrêt, ils pourront vivre sur le bout de terre qu'ils ont acquis ou occupé<sup>3</sup>.

#### 1729-1793

Jusqu'en 1760, les données sur les bâtiments de service et les dépendances des particuliers nous viennent des différents inventaires. Après cette date, les inventaires existants restent trop généraux et ne nous donnent pas d'information sur ces bâtiments. Il reste toujours possible que d'autres bâtiments de ce type aient existé sur le site. Jugés de trop peu de valeur ou étant la propriété des ouvriers, l'inventaire ne les inclut pas. Le projet d'accorder des concessions à des ouvriers avec obligation de se construire dans l'année a possiblement été réalisé<sup>4</sup>. Ces constructions, n'étant pas la propriété de la compagnie, ne sont pas inventoriées.

Les inventaires nous énumèrent trois groupes de bâtiments: les écuries, les fours à pain et les apprentis. A cette liste s'ajoutent les latrines attestées par les vestiges découvertes lors de fouilles archéologiques.

#### Ecuries

La compagnie fournit à ses ouvriers quelques écuries. Elles sont érigées à côté des maisons des ouvriers spécialisés

(charpentiers, chauffeurs, forgerons, taillandiers)<sup>5</sup>, ceux qui demeurent sur le site en permanence. En 1741, il y a quatre de ces écuries. Ce chiffre tombe à deux en 1746 et 1748<sup>6</sup>. En 1760, il n'y a qu'un seul hangar "servant d'Écurie et Etable aux Employés"<sup>7</sup>. Par après, elles sont énumérées avec les hangars. En 1785, il n'y a qu'une seule écurie qui est estimée et par son estimation, ce ne peut être qu'une petite écurie<sup>8</sup>. Le nombre d'écuries réservées aux ouvriers n'a pas dû augmenter. Au régime français, sauf les charretiers, les ouvriers ont peu de chevaux et la compagnie, que ce soit avant ou après 1760, est plus ou moins intéressée à en construire de nouvelles à cause de l'espace qu'elles accaparent et du coût assez élevé des matériaux.

Les constructions de celles-ci ne nous sont décrites que dans l'inventaire de 1741. Il y en a une faite de "pieux de travers" et l'autre de "poteaux debout et pieux de travers"<sup>9</sup>. La technique du pieux de travers consiste en un empilement de pièces de bois sommairement équarries sur deux faces ou pas du tout et réunies aux coins soit à mi-bois soit à simple ou double encoche ronde. Dans ce dernier cas, il reste un petit bout de pièce dépassant aux coins. L'autre technique consiste également à un empilement, mais les pièces sont glissées dans des rainures pratiquées le long des poteaux. Pour certaines écuries, seul le nombre de planches ou de mardriers est énuméré. Ceci est l'indice d'une construction sommaire comme le sont les techniques du pieux de travers ou du pieux debout. Après les années de 1740-1760, il se peut que la technique du pièce sur pièce soit utilisée et même possiblement avant. Une étude devrait d'ailleurs être amorcée pour connaître la technique de construction et les dimensions de ces bâtiments dans la région de Trois-Rivières à tout le moins entre 1760 et 1825.

### Fours à pain

Les fours à pain aux Forges ne sont énumérés que pour la période de 1729 à 1760. Après cela, nous n'avons aucun renseignement. Le nombre de fours reste très petit. Il n'a pas besoin d'être grand et, à partir du moment où il y a une boulangerie, les femmes peuvent y apporter pâtisseries et pains à cuire. Leur situation, comme pour les écuries, est près du logement des ouvriers permanents<sup>10</sup>.

La Grande Maison a son four à pain dans la cuisine. Il serait ainsi un four utilisé strictement pour les besoins de la Grande Maison. Le four de brique énuméré dans l'inventaire de 1741<sup>11</sup> ne peut pas être un four de boulangerie. La capacité de deux minots est celle que l'on rencontre normalement pour un four domestique des maisons urbaines<sup>12</sup>. La longueur de 8 pieds pour la maçonnerie comprendrait vraisemblablement la hotte ou cheminée du four. Des sondages archéologiques devraient être faits sous le pavé pour voir s'il n'y a pas de traces d'une telle maçonnerie. Un mini curetage du foyer de la cuisine permettrait possiblement de voir s'il a été de beaucoup modifié. Des empreintes de four peuvent être difficilement perçues dans les murs du fait qu'ils sont inférieurs à la hauteur normale de la base d'un four.

Les autres fours sont faits de terre. Ils sont protégés des intempéries par un petit abri de planches ou de madriers<sup>13</sup>. Il ne s'agit probablement que d'une petite toiture à deux versants comme les photographies de fours de campagne nous le montrent souvent.

### Appentis

Seul l'inventaire de 1741 mentionne ces bâtiments<sup>14</sup>. D'abord, un toit à un seul versant, il signifie par extension un bâtiment couvert d'un tel toit et il est préférable de dire dans ce cas-là un bâtiment en appentis<sup>15</sup>. Les fonctions sont

multiples. Il peut servir de fournil, de remise, de hangar à bois, de laiterie... Sa présence sur le site indique à tout le moins qu'il y a dans le secteur domestique des bâtiments annexes ou autonomes qui peuvent être utilisés à différentes fins et remplir différentes fonctions.

Les apprentis de 1741 sont tous liés à une autre construction. Les deux premiers se situent "Dans le derrière dudit Batiment"<sup>16</sup> et les deux autres "aux deux pignons de la ditte maison"<sup>17</sup>. Comme pour les deux autres catégories précédentes, ils sont en relation avec les logements d'ouvriers permanents. Leur construction est faite de pièces debout<sup>18</sup>, du moins pour les deux premières, recouverte de planches et madriers verticaux. La meilleure qualité de construction de ceux-ci est en relation avec les bâtiments auxquels ils sont appuyés<sup>19</sup> (la première est une maison de pieu sur pieu à coulisse et la seconde de pièce sur pièce).

#### Les latrines

Bien que mentionnées nulle part, les latrines de par leur fonction vitale n'ont pu ne pas exister. De fait, au cours des différentes campagnes de fouilles, deux de celles-ci ont été localisées et fouillées. De par leur contenu, elles sont du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une première se situe non loin de la maison du mouleur dans le complexe du haut fourneau et la seconde tout à côté de la Grande Maison. Comme il est normal de s'y attendre, ces structures se situent donc à côté des logements et des lieux de travail.

Une latrine se compose d'une fosse et d'un petit abri au-dessus, dans lequel est placé un banc. Seules les fosses ont été trouvées. N'ayant pas de détail pour la première, nous pouvons cependant décrire la fosse de la seconde. Elle fait un carré d'environ 4 pieds (1.22 mètre) de côté. Les parois sont constituées de planches à la verticale au sud et

à l'horizontale au nord avec, aux deux angles qui restaient, des pieux debout<sup>20</sup>. L'abri pourrait, comme le laissent supposer les pieux verticaux aux angles, se composer d'une armature de quatre poteaux réunis au sommet par des sortes de sablière recouverte de planches avec un toit en appentis. Une porte sur la façade y donne accès. Ceci constitue un modèle que l'on peut rencontrer encore de nos jours et il reste fort acceptable qu'un modèle presque identique existait au cours de la période de 1729 à 1793.

#### 1793-1883

La documentation manuscrite de cette période ne nous aide pas grandement dans notre connaissance des bâtiments de service et les dépendances des particuliers. Des inventaires après décès de personnes résidant aux Forges au cours du XIX<sup>e</sup> siècle nous apprennent l'existence de bâtiments tels les étables et les laiteries<sup>21</sup>. Ceci soulève ici l'impossibilité où nous sommes de déterminer exactement le nombre de ces bâtiments et leur facture. Les photographies et les gravures de cette époque nous montrent bien un certain nombre de petites constructions à côté des maisons, mais elles ne peuvent pas nous dire exactement ce qu'elles sont. Elles nous font voir comment certaines peuvent être faites, mais elles ne sont pas capables de nous préciser l'intérieur et ce qu'il contient. Si par hasard il y a un recouvrement sur les murs, il nous est impossible de connaître leur facture.

Les recherches de Robert-Lionel Séguin sur les granges du Québec et sur la civilisation traditionnelle de l'habitant<sup>22</sup> peuvent nous apprendre beaucoup sur la vie de la ferme et les différents bâtiments de celle-ci. Il reste que ce sont des informations très générales et qu'elles ne sont pas toutes valables pour le site des Forges. De plus, l'auteur ne s'est pas trop attardé à la région de Trois-Rivières. Une recherche



dans les documents d'archives pour cette période et une enquête sur le terrain devraient être envisagées pour la région de Trois-Rivières. Ceci permettrait de reconnaître les différents bâtiments qui ont été construits, leur structure, leur procédé de construction, leur agencement et leur utilisation. C'est en connaissant mieux le paysage architectural environnant que nous pouvons savoir si les constructions des Forges sont uniques ou si elles s'apparentent à celles de la région et jusqu'à quel point des recoupements et des analyses comparatives peuvent être faits.

Néanmoins nous allons présenter ici quelques remarques à partir de la gravure de Pigott de 1845 et de la photographie McDougall, circa 1880. Comme le laissaient voir les documents de la période précédente, il y a tout autour des logements un ensemble de petits bâtiments. Le plan Bureau de 1845 nous montre également de ces petites constructions autour des logements. Il est difficile d'évaluer l'importance de celles-ci car les documents iconographiques ne nous montrent qu'un seul côté du site, cachant tout bâtiment logé à l'arrière des structures du plateau de la Grande Maison. Ils semblent faits de charpente et de pièce sur pièce, blanchis ou lattés. Les toits sont de bardeaux et de planches verticales à couvre-joints.

Nous avons traité dans cette partie des bâtiments de service et dépendances à l'usage des particuliers. Ils sont difficilement quantifiables à cause de la présence non officialisée d'une série de bâtiments ayant pu être construits par les ouvriers et qui de ce fait ne sont pas la propriété de la compagnie. Cependant, il semble bien que ces bâtiments ne se sont pas multipliés trop fortement. Les documents iconographiques en dépit de leur caractère aléatoire ne nous montrent pas la présence d'un nombre excessif de ceux-ci autour des habitations.

## Conclusion

Les bâtiments de service et les dépendances des Forges du Saint-Maurice constituent tout un ensemble de constructions essentielles et complémentaires pour l'industrie et toute la communauté qui y travaille et y habite. Certains opèrent du côté industriel, soit en fournissant des facilités d'entreposage (halles, hangars et magasins), soit en dispensant les travaux de construction, réparation et entretien (boutiques, moulin à scie), soit en logeant les chevaux (fonction transport) et leur nourriture (écuries, granges). D'autres répondent aux demandes de biens et services de la communauté (chapelle, moulins à farine, boulangerie, glacière et magasin). Enfin, un nombre difficilement quantifiable forme les dépendances du domaine de l'habitation.

La plupart de ces bâtiments remplit une fonction assez bien déterminée (entreposage, entretien, transport, communauté, etc...). Par contre, quelques bâtiments sont d'un caractère polyvalent. Le meilleur exemple est celui du hangar qui est à la fois halle à charbon, magasin, écurie, grange et même jumelé à une boutique. Nous trouvons des boutiques liées à des maisons et même des maisons réaménagées en boutiques. Les petites constructions réservées aux particuliers (apprentis, écuries...) sont elles aussi des bâtiments à caractère polyvalent servant à la fois d'écurie, d'étable, de remise, de laiterie, de fournil...

L'étude des emplacements de tous ces bâtiments permet de tirer quelques conclusions quant à l'organisation physique du site des Forges. D'abord les trois grands bâtiments de

production drainent autour d'eux un certain nombre de ces constructions formant ainsi trois zones de travail constituant autant de pôles d'attraction. Ces trois pôles avec leurs zones immédiates de constructions de service amènent à leur périphérie la création des zones d'habitation. Ces dernières forment des regroupements plus ou moins lâches de logements avec leurs bâtiments de service et leurs dépendances. Elles enserrant en quelque sorte par leur présence sur les plateaux de chaque côté de la coulée et sur celui du bord du Saint-Maurice les trois grands pôles de production. Mais ces zones d'habitation ne sont pas pour autant étanches à l'activité industrielle. Dans chacune de celles-ci, des boutiques, des écuries et des entrepôts desservent directement les bâtiments industriels constituant autant d'enclaves de l'industrie dans le domaine de l'habitation. Egalement, ces zones sont traversées par une multitude de chemins amenant le minerai des différentes mines et le charbon de bois des ventes ou des entrepôts vers les pôles de production. C'est comme si d'une certaine manière une immense toile d'araignée était tissée entre tous les bâtiments, les liant tous aux trois grands pôles de production. Sous-tendant ces trois pôles, un quatrième apparaît autour de la Grande Maison. Il est constitué du centre administratif et du regroupement des bâtiments à caractère communautaire (boulangerie, chapelle...). Une sorte d'axe semble lier les trois pôles de production à ce dernier entraînant tout le reste du site dans leur sillage commun.

C'est donc une très grande intégration des fonctions et des vies domestique et industrielle qui semblent être la marque de l'organisation physique des Forges du Saint-Maurice. Cependant, seul l'aspect des bâtiments de service et des dépendances a été abordé ici. Une étude plus poussée de l'ensemble de la documentation liée à l'analyse et l'interprétation des données archéologiques doivent être faites avant de poser des conclusions finales sur l'organisation physique

des Forges du Saint-Maurice, ses causes et ses conséquences.

Les différentes analyses et conclusions de ce rapport peuvent paraître partielles et incomplètes, mais elles sont le juste reflet de la documentation des Forges du Saint-Maurice sur l'architecture. Elles restent très souvent muettes ou très peu explicatives sur le sujet. Les données iconographiques ne peuvent pas nous montrer toutes les facettes des différents bâtiments sur le site et demeurent les témoins d'une période assez restreinte et tardive de l'ensemble de l'histoire des Forges (1840 à 1883, 43 ans sur 150 ans de vie). Les témoignages de Dollard Dubé sur la dernière période des Forges (1873 à 1883) restent très valables pour l'énumération et la localisation des bâtiments. Ses dessins des bâtiments sont cependant très déficients et s'avèrent très souvent inexacts du point de vue architecture.

Aussi, afin d'obtenir une plus grande compréhension et une meilleure vision de l'architecture non seulement des bâtiments de service et des dépendances mais de tout l'ensemble, il faudra suppléer à la carence de la documentation des Forges par des données comparatives. Ainsi pourra être envisagée une étude de l'architecture de bois de Trois-Rivières (les différents bâtiments, leurs techniques de construction, leurs aménagements intérieurs et extérieurs) à travers une analyse des documents d'archives et des relevés de bâtiments encore existants. Pourront aussi être amorcées une cueillette d'information et l'analyse de sites industriels de la région. C'est en connaissant mieux le paysage architectural environnant et comparatif que pourront être émises de meilleures hypothèses sur l'ensemble de l'architecture des Forges du Saint-Maurice.

Appendice A. Tableau du nombre des bâtiments de service à fonction d'entreposage du secteur industriel d'après la documentation manuscrite.

Date	Halles	Hangars	Magasins
1741 <sup>1</sup>	3*	1	3*
1746 <sup>2</sup>	--	1	--
1748 <sup>3</sup>	--	2	--
1760 <sup>4</sup>	3*	5	2
1764 et 1767 <sup>5</sup>	2*	5 <sup>#</sup>	2*
1785 <sup>6</sup>	3* <sup>o</sup>	1	2*
1786 <sup>7</sup>	--	4	--
1807 <sup>8</sup>	9	3**	--
1845 <sup>9</sup>	12	6***	

\* Il y a deux halles à charbon et magasins à fer jumelés.

\*\* Un hangar est utilisé comme grange et l'autre comme magasin à fer.

\*\*\* Un hangar est jumelé à une boutique de forgeron et un autre sert de grange.

<sup>o</sup> Nous n'avons pas compris dans ce nombre les charpentes recouvrant des structures industrielles.

<sup>#</sup> Les hangars et les écuries sont comptés ensemble.

Appendice B. Tableau du nombre des bâtiments d'entretien  
et de réparations d'après la documentation manuscrite

Date	Boutiques (fer)	Boutiques (bois)	Moulin à scie
1736 <sup>1</sup>	1	--	--
1741 <sup>2</sup>	1	1 <sup>*</sup>	--
1760 <sup>3</sup>	--	--	1
1764 et 1767 <sup>4</sup>	1 <sup>**</sup>	1 <sup>**</sup>	1
1785 <sup>5</sup>	1 <sup>***</sup>	--	--
1786 <sup>6</sup>	1	1	1
1807 <sup>7</sup>	3 <sup>+o</sup>	2 <sup>+</sup>	1
1845 <sup>8</sup>	2 <sup>oo</sup>	2 <sup>++</sup>	1

\* La boutique du charron est liée à la maison du charpentier.

\*\* On ne fait qu'énumérer les outils de la taillanderie et de la charronnerie.

\*\*\* La boutique du taillandier est jumelée à sa maison.

+ Il y a une boutique du charron jumelée à celle du menuisier.

++ La boutique du charron est liée à sa maison.

o Deux boutiques de forgeron sont logées dans une maison.

oo Il y a une boutique de forgeron liée à un hangar et une autre liée à une maison.

Appendice C. Tableau du nombre des bâtiments de service liés au domaine du transport d'après la documentation manuscrite.

Date	Les écuries*	Granges (magasin à fourrage et grains)
1736 <sup>1</sup>	1	--
1737 <sup>2</sup>	1	1
1741 <sup>3</sup>	1**	--
1746 <sup>4</sup>	1**	--
1748 <sup>5</sup>	2***	--
1760 <sup>6</sup>	1	1
1764 et 1767 <sup>7</sup>	5 <sup>+</sup>	--
1807 <sup>8</sup>	4	2
1845 <sup>9</sup>	2 <sup>++</sup>	8 <sup>+++</sup>

\* Les écuries comprennent le grand bâtiment contenant plusieurs écuries et les autres écuries au service de la compagnie.

\*\* Il s'agit ici d'un grand bâtiment de plusieurs écuries. Il est à deux étages et le deuxième sert à l'entreposage des grains et fourrages.

\*\*\* Une partie des grandes écuries à deux étages a été détruite.

+ Hangars et écuries sont énumérés ensemble.

++ Ce chiffre comprend un grand bâtiment à plusieurs écuries et une étable.

+++ Sont inclus dans ce nombre sept granges et halles à charbon et un hangar à grains.

Appendice D. Tableau du nombre de dépendances à l'usage des particuliers d'après la documentation écrite.

Date	Ecuries	Appentis	Fours à pain
1741 <sup>1</sup>	4	4	3 <sup>*</sup>
1746 <sup>2</sup>	2	--	1
1748 <sup>3</sup>	2	--	1
1760 <sup>4</sup>	1 <sup>**</sup>	--	--
1764 et 1767 <sup>5</sup>	5 <sup>***</sup>	--	--
1785 <sup>6</sup>	1 <sup>+</sup>	--	--
1807 <sup>7</sup>	4 <sup>++</sup>	--	--
1845 <sup>8</sup>	12 <sup>+++</sup>	--	--

\* Nous comptons dans ce nombre la petite baraque qui avait servi de boulangerie.

\*\* Hangar servant d'étable et d'écurie pour les employés.

\*\*\* Hangars et écuries sont comptés ensemble et l'on ne distingue pas les écuries de la compagnie de celles réservées aux particuliers.

+ Une écurie est estimée à côté de la Grande Maison.

++ On ne distingue pas les écuries de la compagnie de celles réservées aux employés.

+++ Ce chiffre reste approximatif, car il a été établi en comptant le nombre d'édifices correspondant à la légende.



Appendice E. Construction d'une glacière en charpente<sup>1</sup>.

Cette glacière Sera enfoncée de dix pieds, au-dessous desquels l'on creusera une Cunette de trois pieds pour recevoir les eaux de la fonte de la glace; cette Cunette aura trois pieds en quarré revêtue de madriers de chêne d'un pouce d'épais, audessus de laquelle Cunette on établira un chassis de charpente de Six pieds de diamètre dans-oeuvre, de figure Octogonale, de bois de chêne de 8 pouces d'équarrissage bien assemblé, mortoisé pour recevoir les poteaux montants qui formeront l'enceinte de la glacière et porteront la Platteforme du rez-de chaussée qui sera de bon bois de chêne de pareil équarrissage et qui aura douze pieds dans-oeuvre. Les poteaux montants de même que les guettes qui les contiendront n'auront que Six pouces d'équarrissage afin que le plancher qui porte Sur la platteforme d'en bas, porte deux pouces Sur tout le pourtour, lequel plancher Sera de madriers de bon bois de chêne de deux pouces d'épaisseur taradé pour l'écoulement des eaux dans la Cunette; elle Sera revêtue en dedans de bons madriers d'un pouce et deux d'épaisseur bien assemblé, observant en l'élevant de ne laisser aucun vide entre les bois et la terre et de la battre avec la dame et la mouiller pour lui faire prendre corps, la Supposant grasse, lesquelles terres nepeuvent faire aucun effort ou poussée ayant leurs talus naturel.

La charpente de la couverture et du passage consiste en un poinçon de Sapin de douze pieds de long Sur neuf pouces d'équarrissage. Les chevrons, contrefiches, poteaux, Sabliers, faistage et petits chevrons du passage Seront de bois de Sapin de quatre pouces de grosseur.

La Couverture Sera de paille de Seigle bien attachée Sur les Lattes, d'un pied d'épaisseur.

Appendice F. Marché de construction d'une glacière<sup>1</sup>.

Furent presens Pierre Lamotte obergiste de Cette ville dune part et Pierre Lupien dit Baron m<sup>tr</sup> charpentier demeurant en Cette Ville, dautre part Lesquels parties ont volontairement Reconnu et Confessé avoir fait le marché qui suit Savoir que ledit Lupien a reconnu et Confessé avoir permis et promet par ces presentes audit Lamotte a ce present et acceptant de faire et parfaire bien et dûment, audit Lamotte sur son emplacement. scize en Cette ville rue S<sup>c</sup>. François al'Endroit ou il Luy Sera indiqué, une glaciere de dix pieds de long, Sur huit pieds de Large Entre les Pieuds sur toutes les faces, Et de dix pieds de profondeur, qui Luy seront indiqués pour Entre le premier plancher du fond de lad. Glaciere qui sera de pieux de Cedre; et le plancher dan hault, qui sera ausy de pieud de Cedre, avec un demy pied de terre dessus et un plancher pardessus laditte terre, a joings Carrés, audessus, Pourquoi ledit Baron fera ausy ases depens un quarré en pieuds de cedre bien joint et pret a recevoir un autre Lattage dessus, et un Planchers de madriers Emboutés de six pieds audessus en sorte quandessus delad. Glaciere il setrouvera une petite chambre et sera Letout Couvert de bonne Planche debout entre lesquels il y aura trois pouces de coingnement, et une planche pour Couvrir lad. planches de couvertures, enoutre une fenestre et une Porte Le tout lelon et Place qui luy ensera delivré par le dit Lamotte, et de voiturer les terres aux endroits qui luy seront indiqués par ledit Lamotte et ce sur son terrain seulement, et non ailleurs, en fournissant par ledit Baron tous les Bois materiaux clouds, et autres effets necessaires adire douvriers en sorte que ledit Lamotte ne sera tenu Daucune chose pour La Construction delad. Glaciere et perfection dicelle Couverture et Pignons sinon en Par ledit la motte fournir Les ferrures, ce que Ledit Baron promet defaire, scavoir lad Glaciere dans tout le cours de Ce mois et la couverture dans le mois de fevrier prochain avec une eschelle de douze pieds ensorte que dans ledit tem elle

soit en etat de Recevoir la glace apeine de tous depen  
 domages et interets. Ce marché ainsy faits pour et  
 moyennant La somme de Cent cinquante quatre Livres dix  
 sols et trois Livres douze sols que ledit Lamotte luy a  
 Remis pour autant queled. Baron luy devoit, Le tout que  
 ledit Baron a Reconnu et volontairement confessé avoir  
 Receu des avant ces presentes entoille de Beaufort a  
 raison de quoi trois Livres laune pour employer ason me-  
 nage et fournir aux avances et travaux delad. Glaciere,  
 ainsy quil en est convenu Car ainsy etc Promettant etc  
 obligeant Renonceant etc fait et passé audit Montreal  
 etude dudit notaire lan mil sept Cent trente un Ce deux<sup>e</sup>  
 g<sup>bre</sup> apres midy presence des s<sup>rs</sup> francois malloux et Louis  
 Damourd escuyer T Duserin temoins qui ont signé avec  
 led. Lamotte a la Reserve dudit Baron qui déclaré nele  
 scavoir de ce: interpellé après Lecture faite.  
 Dix huit mots Barrés sont nuls.

Lamotte

Malloux

Duserin

J<sup>te</sup> Rimbault fils  
N<sup>te</sup> royal

## Abréviations et sigles

AJTR	Archives judiciaires de Trois-Rivières
AN	Archives nationales de France
ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal
ANQQ	Archives nationales du Québec à Québec
ANQTR	Archives nationales du Québec à Trois-Rivières
APC	Archives publiques du Canada
ASTR	Archives du Séminaire de Trois-Rivières
ATF	Archives du service d'arpentage du Ministère des Terres et Forêts du Québec

## Notes

## Introduction

- 1 Canada. Archives publiques (ci-après APC), MG1, F3, vol. 11-2, p. 429-437, 25 mars 1730, Brevet qui permet au s<sup>r</sup> Poulin de Francheville d'ouvrir, fouiller et exploiter pendant 20 ans des mines de fer en Canada.
- 2 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 162, 28 septembre 1734, Beauharnois et Hocquart au Ministre; en 1736, il y a sur le site une "maison", un "moulin à forge", une "boutique à forge", un "four" et une "écurie" (Québec. Archives nationales à Trois-Rivières (ci-après ANQTR), gr. B. D'Arnould Polet, 16 juillet 1736, Vente les héritiers de défunt Lafond la V<sup>e</sup> Preville [Troisville]).
- 3 "Malgré tous ces contre temps la masse du fourneau fut achevée l'automne de la même année [1736] avec le solage de la forge d'en bas" (APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 355, 28 décembre 1739, Mémoire du sieur Olivier de Vézin à Maurepas).

## Les bâtiments de service et les dépendances industrielles

- 1 Canada. Archives publiques (ci-après APC), MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 169, 28 septembre 1734, Beauharnois et Hocquart au Ministre; Ibid., vol. 111-2, p. 348, 10 juin 1741, Mémoire des représentations des sieurs Olivier et Simonnet; Ibid., vol. 111-1, p. 238, 18 mars 1740, Mémoire des sieurs Cugnet et Jacques Simonnet.

- 2 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-1, p. 326, 17 octobre 1735, Projet des dépenses à faire pour l'établissement des Forges de Fer en Canada; Ibid., vol. 111-1, p. 50, 25 septembre 1740, Mémoire sur les forges du St-Maurice par Cugnet; France. Archives nationales (ci-après AN), Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, 9 novembre 1741, Estèbe (ci-après Estèbe 1741), f. 39 r.
- 3 Québec. Ministère des Terres et Forêts, Archives du service d'arpentage (ci-après ATF), canton S36B, janvier 1845, J.P. Bureau, Plan figuratif des Forges du Saint-Maurice (ci-après Plan Bureau).
- 4 Journaux de la chambre d'Assemblée, Appendice CCC. A., Victoriae, 1852, Rapport Hunter.
- 5 France. Ministère des Affaires culturelles, Architecture, Méthode et Vocabulaire (Paris, Imprimerie nationale, 1972) (ci-après Vocabulaire), s.v. "Halle"; Paul Robert, Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française (Société du Nouveau Littré, 1973) (ci-après Petit Robert), s.v. "Halle"; E. Littré, Dictionnaire de la langue française (Paris, Librairie Hachette et Cie, 1878) (ci-après Littré), s.v. "Halle".
- 6 Vocabulaire, s.v. "Hangar"; Petit Robert, s.v. "Hangar".
- 7 AN, Estèbe 1741, f. 39 r.
- 8 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-1, p. 326, 17 octobre 1735, Projet des dépenses à faire pour l'établissement des Forges de Fer en Canada.
- 9 Québec. Archives nationales à Trois-Rivières (ci-après ANQTR), gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges St-Maurice.
- 10 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 1<sup>er</sup> avril 1807, Inventaire du poste des Forges St-Maurice (ci-après Badeaux 1807).
- 11 APC, MG21-B21-2 (21681) p. 143, 1764, Etat des dépenses nécessaires pour rétablir Les Forges St. Maurisse.
- 12 AN, Estèbe 1741, f. 57 v.

- 13 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, 8 septembre 1760, Inventaire des fers, fontes, mines, Bois pour charbon, maisons, Batiments, ustenciles appartenant aux forges St Maurice ainsy quil suit (ci-après Inventaire 1760), f. 340 r.
- 14 ANQTR, Badeaux 1807.
- 15 ATF, Plan Bureau.
- 16 ANQTR, Badeaux 1807.
- 17 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-2, p. 347-348, 10 juin 1741, Mémoire des représentations des sieurs Olivier et Simonnet; Ibid., vol. 110-2, p. 107-108, 1741, s.d., Vézin, Plan de la régie qui convient d'establir aux forges de Saint Maurice en Canada.
- 18 ANQTR, Badeaux 1807.
- 19 ATF, Plan Bureau.
- 20 ANQTR, Badeaux 1807.
- 21 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 169, 28 septembre 1734, Beauharnois et Hocquart au Ministre; Ibid., vol. 111-2, p. 348, 10 juin 1741, Mémoire des représentations des sieurs Olivier et Simonnet.
- 22 ANQTR, Badeaux 1807.
- 23 AN, Estèbe 1741, f. 51 v.; AN, Inventaire 1760, f. 340 v.; APC, RG68, vol. 274, 9 mars 1767, Inventaire (ci-après Inventaire 1767), p. 262.
- 24 ANQTR, Badeaux 1807; ATF, Plan Bureau.
- 25 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 169, 28 septembre 1734, Beauharnois et Hocquart au Ministre.
- 26 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-2, p. 347-348, 10 juin 1741, Mémoire des représentations des sieurs Olivier et Simonnet; Ibid., vol. 110-2, p. 107-108, 1741, s.d., Vézin, Plan de la régie qui convient d'establir aux forges de Saint-Maurice en Canada.

- 27 En faisant le relevé des mentions de hangars identifiant des structures industrielles ou le service, ex: hangar du fourneau, hangar de la forge, nous découvrons que les auteurs sont des personnes qui ne sont pas des spécialistes des forges (Cugnet, Beauharnois, Hocquart) donc plus ou moins familiers avec la terminologie des forges. Ils utilisent donc le mot hangar pour désigner toute structure qui est en rapport direct avec les forges et leur fonctionnement.
- 28 APC, MGI, vol. 111-2, p. 347-348, 10 juin 1741, Mémoires des représentations des sieurs Olivier et Simonnet; Ibid., vol. 110-2, p. 107-108, 1741, s.d., Vézin, Plan de la régie qui convient d'establir aux forges de Saint-Maurice en Canada.
- 29 ANQTR, Badeaux 1807.
- 30 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges St Maurice.
- 31 ANQTR, Badeaux 1807.
- 32 Québec. Archives judiciaires de Trois-Rivières (ci-après AJTR), Papiers de justice, Cour Supérieure, District de Trois-Rivières, 1863, Cause 569, John Porter versus Onésime Héroux.
- 33 Québec. Archives nationales à Montréal (ci-après ANQM), gr. J. Papineau, n<sup>o</sup> 679, 27 mai 1786, Inventaire de L'honorable Conrad Gogy, p. 10, 17 et 18.
- 34 ANQTR, Badeaux 1807.
- 35 Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné de Sciences des Arts et des métiers, par une société de gens de lettres, (MDCCLI, réédité par Readex Microprint Corporation, New-York, 1969), s.v. "Halle".
- 36 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 238-240, 18 mars 1740, Mémoire des sieurs Cugnet et Jacques Simonnet; AN, Estèbe 1741; ANQTR, Badeaux 1807.



- 37 Nous n'avons pas inclus dans ce tableau les hangars servant d'écuries et de granges, ainsi que les hangars volants; AN, Estêbe 1741; AN, Inventaire 1760; ANQTR, Badeaux 1807.
- 38 AN, Estêbe 1741, f. 53 v., 54 r., 55 r. v.
- 39 ATF, Plan Bureau.
- 40 APC, Collection nationale des gravures, C1241, 19 septembre 1844, Les forges de M. Bell, sur le Saint-Maurice, près de Trois-Rivières.
- 41 ASTR, 1845, Capitaine Pigott, The Forges near Three Rivers.
- 42 Les Forges du Saint-Maurice, circa 1880, Coll. Eric Sprenger.
- 43 Forges du Saint-Maurice, circa 1880, Coll. Lawrence McDougall.
- 43 Nous ne pouvons pour le moment affirmer catégoriquement un tel changement technique, mais le fait de ne pas retrouver simultanément la pièce sur pièce et le pieu sur pieu dans l'inventaire de 1807 laisse penser qu'on ait pu abandonner la technique du pieu sur pieu.
- 44 AN, Estêbe 1741, f. 39 r.
- 45 ANQM, gr. J. Papineau, n<sup>o</sup> 679, 27 mai 1786, Inventaire de L'honorable Conrad Gogy, p. 23.
- 46 ANQTR, Badeaux 1807.
- 47 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 169-170, octobre 1740, Régie d'exploitation suivant le traité de société du 11 février 1737.
- 48 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 111-2, p. 334-335, 10 juin 1741, Mémoire des représentations des sieurs Olivier et Simonnet.
- 49 Luce Vermette, "La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice" (ci-après La vie domestique), manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa, 1977, p. 34, 262; Jean Bélisle, "La Grande Maison des Forges du Saint-Maurice, témoin de l'intégration des fonctions. Etude structurale" (ci-après La Grande Maison), manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec, 1977, p. 118.

- 50 AN, Estève 1741, ff. 30 v. - 36 r., ff. 37-38.
- 51 APC, M61, C<sup>11</sup>A, vol. 110-1, p. 333, 17 octobre 1735, Projet des dépenses à faire pour l'établissement des Forges de Fer en Canada.
- 52 ANQTR, Badeaux 1807.
- 53 Littré, s.v. "Boutique".
- 54 Serge Saint-Pierre, "Les artisans du fer aux Forges du Saint-Maurice. Aspect technologique", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec, 1977.
- 55 Serge Saint-Pierre dans son rapport sur les artisans du fer aux Forges du Saint-Maurice, utilise l'appellation boutique de forge pour désigner le lieu où l'artisan forgeron travaille. Nous employons ici cette même appellation.
- 56 ANQTR, gr. B. D'Arnould Polet, 16 juillet 1736, Vente les héritiers de deffunc Lafond la V<sup>e</sup> Préville (Troisville).
- 57 APC, M61, C<sup>11</sup>A, vol. 110-1, p. 330 et 332, 17 octobre 1735, Projet des dépenses à faire pour l'établissement des Forges de Fer en Canada.
- 58 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges St Maurice; ATF, Plan Bureau.
- 59 ATF, Plan Bureau.
- 60 ANQTR, Badeaux 1807.
- 61 Jean Bélisle, "Le domaine de l'habitation aux Forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec, décembre 1976, p. 19.
- 62 Les dimensions que nous donne la documentation manuscrite sont: 15' en carré (APC, M61, C<sup>11</sup>A, vol. 110-1, p. 330-332, 17 octobre 1735); 12' en carré (ANQTR, gr. B. D'Arnould Polet, 16 juillet 1736); une boutique de forgeron et menuisier dans un bâtiment de 35' X 15' et une maison occupée par deux boutiques de forgeron de 40' par 15' (ANQTR, Badeaux 1807).

- 63 AN, Estêbe 1741, f. 52 v.
- 64 ANQTR, Badeaux 1807.
- 65 AN, Estêbe 1741, f. 52 v.
- 66 ANQTR, Badeaux 1807.
- 67 Ibid.
- 68 ANQTR, gr. B. D'Arnould Polet, 16 juillet 1736, Vente les héritiers de deffunc Laffond la V<sup>e</sup> Preville [Trois-ville] .
- 69 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-1, p. 330 et 332, 17 octobre 1735, Projet des dépenses à faire pour l'établissement des Forges de Fer en Canada.
- 70 AN, Estêbe 1741, f. 47 v.
- 71 Pierre Drouin, "Un secteur d'habitation d'ouvriers (25G7-25G8) aux Forges du Saint-Maurice 1973-1975", manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Québec, 1977, p. 25. Nous nous référons à la numérotation archéologique figure 18.
- 72 AN, Estêbe 1741, f. 52 v.
- 73 Dollard Dubé, Les Vieilles Forges il y a 60 ans (Editions du Bien Public, Trois-Rivières, 1933) (ci-après Dubé 1933), plan.
- 74 ANQTR, gr. Petrus Hubert, n<sup>o</sup> 4575, 27 avril 1863.
- 75 AN, Inventaire 1760, f. 342 r.
- 76 Michel Bédard, "Les moulins à farine et les moulins à scie aux forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec, 16 mai 1978.
- 77 AN, Inventaire 1760, f. 342 r.
- 78 ANQTR, Badeaux 1807.
- 79 ATF, Inventaire Edouard Normand, 4 septembre 1857.
- 80 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges Saint-Maurice.

- 81 APC, MG21-B21-2 (21681), p. 143, 1764, Etat des dépenses nécessaires pour rétablir Les Forges St Maurice.
- 82 ATF, Inventaire Edouard Normand, 4 septembre 1857.
- 83 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 169, 28 septembre 1734, Beauharnois et Hocquart au Ministre; ANQTR, gr. B. D'Arnould Pollet, 16 juillet 1736, Vente les héritiers de deffunc Lafond la V<sup>e</sup> Preville [Troisville] .
- 84 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 330, 30 octobre 1737, Beauharnois et Hocquart au Ministre.
- 85 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 248, 18 mars 1740, Mémoire des Sieurs Cugnet et Jacques Simonnet.
- 86 Ibid., p. 257.
- 87 AN, Estèbe 1741, f. 51 v.
- 88 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 248, 18 mars 1740, Mémoire des sieurs Cugnet et Jacques Simonnet.
- 89 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, 10 février 1748, Inventaire (ci-après Inventaire 1748), f. 291 v.
- 90 AN, Inventaire 1760, f. 340 v.
- 91 APC, MG21, B21-2 (21681), f. 147 v., 28 septembre 1764, Inventaire de ce qui Existe aux forges De St Maurice (ci-après Inventaire 1764); Inventaire 1767, p. 262.
- 92 ANQTR, Badeaux 1807.
- 93 ASTR, N3P58, Papiers Dollard Dubé.
- 94 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-2, p. 397, 2 octobre 1742, Etat général de la dépense faite pour l'exploitation des forges de St Maurice depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1741 jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1742.
- 95 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, 10 février 1748, Inventaire (ci-après Inventaire 1748), f. 291 v.
- 96 APC, MG11, C05, vol. 67, p. 43-45, 28 janvier 1767, Pétition.
- 97 AN, Estèbe 1741, f. 51 v. et f. 52 r.
- 98 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 248, 18 mars 1740, Mémoire des sieurs Cugnet et Jacques Simonnet.

- 99 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 330, 30 octobre 1737, Beauharnois et Hocquart au Ministre.
- 100 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 112-1, p. 374, 1742-1743, Mémoire concernant les Forges de Saint-Maurice.
- 101 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 248, 18 mars 1740, Mémoire des sieurs Cugnet et Jacques Simonnet.
- 102 AN, Estèbe 1741, f. 51 v. et 52 r.
- 103 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 330, 30 octobre 1737, Beauharnois et Hocquart au Ministre.
- 104 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 110-1, p. 168, 17 octobre 1741, Mémoire de Cugnet sur les Forges du Saint-Maurice.
- 104a La maison champenoise autour de Sionne est caractérisée par un toit assez plat (conversation avec Jean Bélisle). De plus, c'est une des particularités de la Champagne que cette toiture assez plate avec une forte saillie tout le tour et surtout en façade (Joseph-Stany Gauthier, Les maisons paysannes des vieilles provinces de France [Paris, Charles Massin et Cie, s.d.] , p. 191-195).
- 105 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 111-2, p. 280, 10 juin 1741, Mémoire des sieurs Olivier et Simonnet.
- 106 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 112-1, p. 374, 1742-1743, Mémoire concernant les Forges de St-Maurice.
- 107 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 111-2, p. 280, 10 juin 1741, Mémoire des sieurs Olivier et Simonnet; APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 50, 25 septembre 1740, Mémoire sur les forges de St-Maurice par Cugnet.
- 108 AN, Inventaire 1748, f. 291 v.
- 109 AN, Inventaire 1760, f. 340 v.
- 110 ASTR, N3P58, Papiers Dollard Dubé.
- 111 Nous prenons ici la numérotation utilisée par le service d'archéologie et qui provient du plan-relevé intitulé "Secteurs opérationnels & ensembles".
- 112 Ibid.

- 113 Québec. Archives nationales à Québec (ci-après ANQQ), gr. J. Planté; septembre 1806, Projet de société pour l'exploitation des Forges St-Maurice.
- 114 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 357, 28 décembre 1739, Mémoire du sieur Olivier de Vézin à Maurepas.
- 115 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 331, 30 octobre 1737, Beauharnois et Hocquart au Ministre.
- 116 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-2, p. 309, 10 juin 1741, Mémoire de Vézin et Simonnet.
- 117 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, 18 mars 1740, Mémoire des sieurs Cugnet et Jacques Simonnet.
- 118 AN, Inventaire 1760, f. 340 v.
- 119 APC, MG21, B21-2 (21681), p. 115-116, 22 octobre 1763, Produit des Forges St-Maurice depuis le 30 juillet jusqu'au 22 octobre 1763.
- 120 ANQTR, Badeaux 1807.
- 121 Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, annotées et publiées par Gérard Malchelosse (Montréal, G. Ducharme, 1920) (ci-après Sulte 1920), p. 180.

Les bâtiments de service et les dépendances communautaires

- 1 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 167, octobre 1740, Régie d'exploitation suivant le traité du 11 février 1737.
- 2 Ibid.
- 3 AN, Estèbe 1741, f. 49 r.
- 4 AN, Estèbe 1741, f. 30 v.
- 5 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 112-1, p. 374, 1742-1743, Mémoire concernant les Forges de St-Maurice.
- 6 Ibid.
- 7 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, 12 février 1746 (ci-après Inventaire 1746), f. 260 r.
- 8 Inventaire 1748, f. 285 r.
- 9 Inventaire 1760, f. 340 v.
- 10 Sulte 1920, p. 91, 195.

- 11 Napoléon Caron, Deux voyages sur le Saint-Maurice (Trois-Rivières, Ayotte, circa 1889) (ci-après Napoléon Caron), p. 257.
- 12 Dollard Dubé, "Les Forges Saint-Maurice au temps des McDougall" et Albert Tessier, Les Forges Saint-Maurice 1729-1883 (Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1952), p. 175.
- 13 APC, Collection nationale des cartes et plans, AT/312 [1750] , Anonyme, 1750, Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St-Laurent depuis Rimousky en montant jusqu'au coteau des cèdres.
- 14 Alan Gowans, Church Architecture in New France (Toronto, University of Toronto Press, 1955), p. 152.
- 15 Sulte 1920, p. 123.
- 16 Napoléon Caron, p. 258.
- 17 ANQTR, Régistres d'état civil, IAC8, Forges du Saint-Maurice, 26 octobre 1756.
- 18 Napoléon Caron, p. 258.
- 19 AN, Inventaire 1760, f. 340 v.
- 20 APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 112-1, p. 374, 1742-1743, Mémoire concernant les Forges de St-Maurice.
- 21 Sulte 1920, p. 92; Napoléon Caron, p. 257; Anonyme, Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours (Trois-Rivières, P.V. Ayotte, 1888), tome premier, p. 382-383; ANQTR, Badeaux 1807.
- 22 Voir les descriptions des différentes maisons dans l'inventaire d'Estèbe (AN, Estèbe 1741, f. 51 à f. 56).
- 23 APC, Collection nationale des cartes et plans, négatif n<sup>o</sup> C85809, Murray, 1760, 61 & 62: Plan of Canada or the Province of Quebec.
- 24 APC, Collection nationale des cartes et plans, H 11/300 -1760-1-2, Murray, 1760, 61 & 62: Plan of Canada or the Province of Quebec.

- 25 Ce tableau a été fait à partir des documents suivants:  
APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 112-1, p. 374, 1742-1743, Mémoire  
concernant les Forges de St-Maurice; AN, Estèbe 1741;  
AN, Inventaire 1746, Inventaire 1748, Inventaire 1760.
- 26 APC, Inventaire 1764; APC, Inventaire 1767.
- 27 APC, MG21, B21-2 (21681), p. 143, 1767, Etat des dé-  
penses nécessaires pour rétablir Les Forges St-Maurice.
- 28 Marie-France Fortier, "La structuration sociale du  
village industriel des Forges du Saint-Maurice, étude  
quantitative et qualitative", manuscrit classé, Recherche  
historique, Parcs Canada, Région du Québec, 1977.
- 29 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des  
Forges St-Maurice.
- 30 ANQM, gr. J. Papineau, n<sup>o</sup> 679, 27 mai 1786, Inventaire  
de L'honorable Conrad Gogy, p. 18.
- 31 APC, RG 4, B17, vol. 11, 1787, Vente des effets saisis  
de Conrad Gogy.
- 32 Sulte 1920, p. 92 et 180; Nicole Cloutier, "Hangar n<sup>o</sup>  
37, Rapport préliminaire", manuscrit classé, Recherche  
historique, Parcs Canada, Région du Québec, août 1975.
- 33 Napoléon Caron, p. 290.
- 34 Sulte 1920, p. 92.
- 35 Sulte 1920, p. 195; Napoléon Caron, p. 273.
- 36 Napoléon Caron, p. 238.
- 37 ATF, Edward J. Harkin, 3 janvier 1862, plan.
- 38 Sulte 1920, p. 194; Napoléon Caron, p. 238; ASTR, N3 C6,  
Papiers Dollard Dubé, n<sup>o</sup> 9.
- 39 Dubé 1933, plan; ATF, Edward J. Harkins, 3 janvier 1862,  
plan.
- 40 George Panneton, Antonio Magnan, Le Diocèse de Trois-  
Rivières 1962, (Trois-Rivières, Les Editions du Bien  
Public, 1962), p. 389-390.
- 41 ASTR, F2-V61, n<sup>o</sup> 68, p. 1.
- 42 Napoléon Caron, p. 238.



- 43 ASTR, N3 C6, Papiers Dollard Dubé, n<sup>o</sup> 9.
- 44 Jean Bélisle, "Le phénomène du transport de bâtiments aux Forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec, mars 1977, p. 59.
- 45 Le Nouvelliste, Trois-Rivières, n<sup>o</sup> 14908, 1953.
- 46 Napoléon Caron, p. 238.
- 47 ASTR, N3-P58, Papiers Dollard Dubé.
- 48 Ibid.
- 49 ASTR, N3-C6, Papiers Dollard Dubé, n<sup>o</sup> 9.
- 50 Napoléon Caron, p. 238.
- 51 ASTR, N3-C6, Papiers Dubé, n<sup>o</sup> 9.
- 52 Dollard Dubé 1933, p. 58.
- 53 Napoléon Caron, p. 238.
- 54 Dollard Dubé 1933, p. 58.
- 55 Transcription Mme Henri Roy, 75-14-3-A, p. 60.
- 56 Napoléon Caron, p. 239.
- 57 Ibid., p. 242.
- 58 Témoignage de Mademoiselle Labonté, enquête orale de Michel Bédard en 1975.
- 59 Michel Bédard, "Les moulins à farine et les moulins à scie aux forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec, 16 mai 1978.
- 60 Ibid.
- 61 Ibid.
- 62 Ibid.
- 63 Jean Bélisle, "Le phénomène du transport des bâtiments aux Forges du Saint-Maurice" (ci-après Le phénomène), manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec, mars 1977, p. 155 à 188.
- 64 AN, Estève 1741, f. 51 r. v.
- 65 AN, Inventaire 1760, f. 340 r. et 342 r. v.
- 66 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges St-Maurice.

- 67 Jean Bélisle, Le phénomène, p. 177.
- 68 ANQTR, Badeaux 1807.
- 69 Jean Bélisle, Le phénomène, p. 155-172, 178.
- 70 AN, Inventaire 1746, f. 265 v.; AN, Inventaire 1748, f. 292 r.
- 71 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges St-Maurice.
- 72 Dollard Dubé 1933, plan n<sup>o</sup> 33.
- 73 Vocabulaire, s.v. "Glacière" et "Puits".
- 74 Pehr Kalm, Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune (Montréal, Pierre Tisseyre, 1977) (ci-après Pehr Kalm), f. 857, p. 404.
- 75 Cette étude traite en profondeur de la construction d'une glacière militaire (H. Paul Thibault, "La glacière de Louisbourg", manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa, décembre 1972).
- 76 Jean Bélisle, La Grande Maison, p. 99.
- 77 ANQM, gr. Joseph Charles Raimbault, n<sup>o</sup> 783, 2 novembre 1731, marché entre Pierre Lamotte et Pierre Lupien dit baron.
- 78 Napoléon Caron, p. 288.
- 79 Dollard Dubé 1933, p. 47.
- 80 Dollard Dubé 1933, p. 160 et plan.
- 81 ASTR, N3 P58, Papiers Dollard Dubé.

Les bâtiments de service et les dépendances des particuliers

- 1 ANQTR, Badeaux 1807.
- 2 Luce Vermette, La vie domestique, p. 54 et ss, p. 179.
- 3 Ibid., p. 16, 205.
- 4 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 111-1, p. 256-258, 18 mars 1740, Mémoire des sieurs Cugnet et Jacques Simonnet.

- 5 AN, Estèbe 1741, f. 53 et 54; AN, Inventaire 1746, f. 265 v.; AN, Inventaire 1748, f. 291 v.
- 6 Ibid.
- 7 AN, Inventaire 1760, f. 349 v.
- 8 L'estimation de 30 livres peut être comparable à celle de 21 et 30 livres (françaises) donnée dans les inventaires de 1746 et 1748 pour de petites écuries. (ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges du Saint-Maurice).
- 9 AN, Estèbe 1741, f. 54 v.
- 10 D'après l'inventaire d'Estèbe de 1741, il y a un four à pain pour quatre logements. Les baraques qui se situent très près des corps de logis et maisons peuvent également se servir de ces fours.
- 11 AN, Estèbe 1741, f. 49 r.
- 12 Alain Rainville, Le four à pain à Québec aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Travail inédit n<sup>o</sup> 235 (Parcs Canada, Ottawa, 1977), p. 49-50.
- 13 AN, Estèbe 1741, f. 53 r., f. 54 v.
- 14 AN, Estèbe 1741, f. 54 v., f. 55 v.
- 15 Vocabulaire, s.v. "Appentis".
- 16 AN, Estèbe 1741, f. 54 v.
- 17 AN, Estèbe 1741, f. 55 v.
- 18 Il s'agit possiblement du poteau sur soles, c'est-à-dire un ensemble de pièces bien équarries sur les quatre faces posées debout les unes à côté des autres sur une sole (pièce horizontale recevant toutes les autres pièces verticales).
- 19 Une bonne description pour les dessins de la deuxième maison a été faite dans le rapport de Jean Bélisle sur "Le Domaine de l'habitation aux Forges du Saint-Maurice."
- 20 Jean Bélisle, La Grande Maison, p. 98, 99; conversation avec l'archéologue Pierre Drouin, responsable de cette fouille.

- 21 "Tableau 16. Mentions de pièces dans les inventaires après décès" (Luce Vermette, La vie domestique, p. 215, 216).
- 22 Robert-Lionel Séguin, Les Granges du Québec (Ottawa, Musée national du Canada, 1963); Robert-Lionel Séguin, La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Montréal, Fides, 1973, 2<sup>e</sup> édition revue).

## Appendice A.

- 1 AN, Estêbe 1741.
- 2 AN, Inventaire 1746. Cette année, seules les charpentes du fourneau et des forges sont inventoriées, ce qui implique la présence des halles et magasins déjà existants auparavant.
- 3 AN, Inventaire 1748.
- 4 AN, Inventaire 1760.
- 5 APC, Inventaire 1764; APC, Inventaire 1767.
- 6 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges St-Maurice.
- 7 ANQM, gr. J. Papineau, n<sup>o</sup> 679, 27 mai 1786, Inventaire de L'honorable Conrad Gogy.
- 8 ANQTR, Badeaux 1807.
- 9 ATF, Plan Bureau.

## Appendice B.

- 1 ANQTR, gr. B. D'Arnould Polet, 16 juillet 1736, Vente les héritiers de deffunc Lafond, la V<sup>e</sup> Preville [Troisville] .
- 2 AN, Estêbe 1741.
- 3 AN, Inventaire 1760.
- 4 APC, Inventaire 1764; APC, Inventaire 1767.
- 5 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges St-Maurice.

- 6 ANQM, gr. J. Papineau, n<sup>o</sup> 679, 27 mai 1786, Inventaire de L'honorable Conrad Gogy.
- 7 ANQTR, Badeaux 1807.
- 8 ATF, Plan Bureau.

## Appendice C.

- 1 ANQTR, gr. B. D'Arnould Polet, 16 juillet 1736, Vente les héritiers de deffunc Lafond la V<sup>e</sup> Preville [Troisville] .
- 2 APC, MGI, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, p. 331, 30 octobre 1737, Beauharnois et Hocquart au Ministre.
- 3 AN, Estêbe 1741.
- 4 AN, Inventaire 1746.
- 5 AN, Inventaire 1748.
- 6 AN, Inventaire 1760.
- 7 APC, Inventaire 1764; APC, Inventaire 1767.
- 8 ANQTR, Badeaux 1807.
- 9 ATF, Plan Bureau.

## Appendice D.

- 1 AN, Estêbe 1741.
- 2 AN, Inventaire 1746.
- 3 AN, Inventaire 1748.
- 4 AN, Inventaire 1760.
- 5 APC, Inventaire 1764; APC, Inventaire 1767.
- 6 ANQTR, gr. J.B. Badeaux, 2 juin 1785, Estimation des Forges St-Maurice.
- 7 ANQTR, Badeaux 1807.
- 8 ATF, Plan Bureau.

## Appendice E.

- 1 France. Archives du Ministère de la Guerre, Dépôt général des fortifications, Article 21, Section 8, division 14, C<sup>on</sup>, 1, n<sup>o</sup> 1.

## Appendice F.

- 1 ANQM, gr. Joseph Charles Raimbault, n<sup>o</sup> 783, 2 novembre 1731, marché entre Pierre Lamothe et Pierre Lupien dit baron.

## Bibliographie

Anonyme

Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours, Trois-Rivières, P.V. Ayotte, 1888.

Bas-Canada, Journaux de la Chambre d'Assemblée, 1852-53, Appendice CCC.

Bédard, Michel

"Les moulins à farine et les moulins à scie aux forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1978).

Bélisle, Jean

"La Grande Maison des Forges du Saint-Maurice, témoin de l'intégration des fonctions. Etude structurale", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1977).

"Le domaine de l'habitation aux Forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1976).

"Le phénomène du transport des bâtiments aux Forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1977).

Bérubé, André

Rapport préliminaire sur l'évolution des techniques sidérurgiques aux Forges du Saint-Maurice, 1739-1883, Travail inédit n° 221 (1976), Parcs Canada, Ottawa.

Canada. Archives publiques, Collection nationale des cartes et plans

AT/312- [1750] . Anonyme, C1750, Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St-Laurent depuis Rimousky en montant jusqu'au coteau des cèdres.

P/300-1760-61-62. Murray, 1760-61-62, A plan of Canada or the Province of Quebec...surveyed by order of...Governor Murray in the year 1760, 61 & 62.

Canada. Archives publiques, Collection nationale des gravures

Nég. C-820-1842. M.M. Chaplin, 1842, The Forges on River St. Maurice (Hon<sup>ble</sup> Matt. Bell's).

Nég. C-1241-1844. Anonyme, 1844, Les forges de M. Bell, sur le Saint-Maurice, près de Trois-Rivières.

Canada. Archives publiques

MG1, C<sup>11</sup>A, correspondance générale, volumes 110 (1 & 2), 111 (1 & 2), 112 (1 & 2).

MG21, B21-2 (21681), p. 115-116, 143, 147-148.

RG4, B14, vol. 18, p. 8845.

RG4, B17, vol. 11, 1787, Vente des effets saisis de Conrad Guky.

RG68, vol. 224, p. 260-263.

Caron, Napoléon

Deux voyages sur le Saint-Maurice, Trois-Rivières, Ayotte,  
{1889} .

Cloutier, Nicole

"Boutique de forgeron et maison occupée NO. 35, Rapport préliminaire", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1975).

"Hangar NO. 37, Rapport préliminaire", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1975).



"Recherches sur l'emplacement de la nouvelle roulotte",  
manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région  
du Québec (1975).

Collection Le Nouvelliste. Trois-Rivières  
Photographie numéro 14908, 1953.

Collection Lawrence McDougall. Montréal  
Les forges du Saint-Maurice, C1880, photographie.

Collection Eric Sprenger. Montréal  
Les forges du Saint-Maurice, C1880, photographie.

Collection Louise Trottier. Québec  
Les Vieilles Forges, Saint-Maurice (Canada)`, photo Pinsonnault.

Drouin, Pierre  
"Un secteur d'habitation d'ouvriers (25G7-25G8) aux Forges  
du Saint-Maurice 1973-1975", manuscrit classé, Direction des  
lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada,  
Québec (1977).

Dubé, Dollard  
Les Vieilles Forges il y a 60 ans, Trois-Rivières, Editions  
du Bien Public, 1933.

Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts  
et des métiers, par une société de gens de lettres, mis en  
ordre et publié par M. Diderot... & quand à la partie mathé-  
matique, par M. D'Alembert..., Paris, Briasson, 1751-1765,  
17 vol.

Fortier, Marie-France

"La structuration sociale du village industriel des Forges du Saint-Maurice: étude quantitative et qualitative", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1977).

France. Archives nationales. Archives des Colonies C<sup>11</sup>A, correspondance générale, vol. 112, ff. 28-59, ff. 260-266, ff. 285-292, ff. 340-342.

France. Archives du Ministère de la Guerre. Dépôt général des fortifications

Article 21, Section 8, division 14, C<sup>on</sup> 1, n<sup>o</sup> 1.

France. Ministère des Affaires culturelles. Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques de la France Principes d'analyse scientifique ARCHITECTURE, Méthode et Vocabulaire, Paris, Imprimerie nationale, 1972, 2 vol.

Gauthier, Joseph-Stany

Les maisons paysannes des vieilles provinces de France, Paris, Charles Massin et Cie, s.d.

Genest, Bernard et Françoise Dubé

Anticosti, Le four à chaux de la baie Saint-Claire, relevé ethnographique, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, Dossier 9, 1975.

Gowans, Alan

Church Architecture in New France, Toronto, University of Toronto Press, 1955.

"Recherches sur l'emplacement de la nouvelle roulotte",  
manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région  
du Québec (1975).

Collection Le Nouvelliste. Trois-Rivières  
Photographie numéro 14908, 1953.

Collection Lawrence McDougall. Montréal  
Les forges du Saint-Maurice, C1880, photographie.

Collection Eric Sprenger. Montréal  
Les forges du Saint-Maurice, C1880, photographie.

Collection Louise Trottier. Québec  
Les Vieilles Forges, Saint-Maurice (Canada) , photo Pinsonnault.

Drouin, Pierre  
"Un secteur d'habitation d'ouvriers (25G7-25G8) aux Forges  
du Saint-Maurice 1973-1975", manuscrit classé, Direction des  
lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada,  
Québec (1977).

Dubé, Dollard  
Les Vieilles Forges il y a 60 ans, Trois-Rivières, Editions  
du Bien Public, 1933.

Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts  
et des métiers, par une société de gens de lettres, mis en  
ordre et publié par M. Diderot...& quand à la partie mathé-  
matique, par M. D'Alembert..., Paris, Briasson, 1751-1765,  
17 vol.

Fortier, Marie-France

"La structuration sociale du village industriel des Forges du Saint-Maurice: étude quantitative et qualitative", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1977).

France. Archives nationales. Archives des Colonies C<sup>11</sup>A, correspondance générale, vol. 112, ff. 28-59, ff. 260-266, ff. 285-292, ff. 340-342.

France. Archives du Ministère de la Guerre. Dépôt général des fortifications  
Article 21, Section 8, division 14, C<sup>on</sup> 1, n<sup>o</sup> 1.

France. Ministère des Affaires culturelles. Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques de la France Principes d'analyse scientifique ARCHITECTURE, Méthode et Vocabulaire, Paris, Imprimerie nationale, 1972, 2 vol.

Gauthier, Joseph-Stany

Les maisons paysannes des vieilles provinces de France, Paris, Charles Massin et Cie, s.d.

Genest, Bernard et Françoise Dubé

Anticosti, Le four à chaux de la baie Saint-Claire, relevé ethnographique, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, Dossier 9, 1975.

Gowans, Alan

Church Architecture in New France, Toronto, University of Toronto Press, 1955.

Kalm, Pehr

Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Bethune avec le concours de Pierre Morisset, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977.

Littré, E.

Dictionnaire de la Langue française, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1878, 5 vol.

Panneton, Georges et Antoine Mayan

Le Diocèse de Trois-Rivières 1962, Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1962.

Québec. Archives judiciaires. Trois-Rivières

Papiers de justice, cause 569, John Porter vs Onésime Héroux, Cour supérieure, District de Trois-Rivières, 1863.

Québec. Archives nationales. Montréal

Greffe J. Papineau, n<sup>o</sup> 679, 27 may 1786, Inventaire de L'honorable Conrad Gugy

Greffe Joseph Charles Raimbault, n<sup>o</sup> 783, 2 novembre 1731, marché entre pierre Lamotte et pierre Lupien dit baron.

Québec. Archives nationales. Québec

Greffe J. Planté.

Québec. Archives nationales. Trois-Rivières

Registres d'état civil, IAC8, Forges du Saint-Maurice

Greffe Jean-Baptiste Badeaux

Greffe Joseph Badeaux

Greffe Petrus Hubert

Greffe B. D'Arnould Polet.

Québec. Ministère des Terres et Forêts. Archives du service d'arpentage

Canton S36B, janvier 1845, J.B. Bureau, Plan figuratif des Forges du Saint-Maurice; 3 janvier 1862, Edward J. Harkin, Plan; Inventaire E. Normand, 4 septembre 1857, dossier 25203/36.

Rainville, Alain

Le four à pain à Québec aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, travail inédit n<sup>o</sup> 235 (1977), Parcs Canada, Ottawa.

Robert, Paul

Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue française, Paris, Société du Nouveau Littré, 1973.

Saint-Pierre, Serge

"Les artisans du fer aux Forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1977).

"Les charretiers aux Forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Recherche historique, Parcs Canada, Région du Québec (1977).

Séguin, Robert-Lionel

La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, 2<sup>e</sup> éd., rev., Montréal, Fides, 1973.

Les granges du Québec, Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin n<sup>o</sup> 192, 1963.

Séminaire de Trois-Rivières. Archives

Papiers Dollard Dubé

Papiers Albert Tessier

Gravure, Capitaine Pigott, 1845, The Forges near Three Rivers.

Sulte, Benjamin

Les Forges Saint-Maurice, annotées et publiées par Gérard Malchelosse, Montréal, G. Ducharme, 1920.

Tessier, Mgr Albert

Les Forges Saint-Maurice 1729-1883, Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1952.

Thibault, H. Paul

"La glacière de Louisbourg", manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa (1972).

Trevoux

Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé dictionnaire de Trevoux, nouvelle édition révisée et considérablement augmentée, Paris, Compagnie des Libraires associés, MDCCLXXI, 8 vol.

Vermette, Luce

"La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice", manuscrit classé, Direction des lieux et parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa (1977).

